

LA GRANDE KABYLIE
SOUS LE RÉGIME TURC

ISBN : 2-912946-06-9

© Editions Bouchène, 1998.

Joseph Nil Robin

**LA GRANDE KABYLIE
SOUS LE RÉGIME TURC**

présentation
de
Alain Mahé

EDITIONS BOUCHENE

Présentation

Joseph Nil Robin (1837-1918) *

Né le 1^{er} janvier 1837 à Aire, dans le Pas-de-Calais, Joseph Nil Robin a vécu toute son enfance à Saint-Omer, une commune des environs. Son état civil mentionne des parents commerçants. Il intègre une école d'officiers à l'âge de 17 ans et rejoint un an plus tard le 3^e régiment d'infanterie de ligne. Sous-lieutenant en 1856, lieutenant en 1861, il en sort capitaine en 1868. Après huit années dans ce grade, Robin est affecté en Algérie en 1875, en tant qu'officier hors cadre dans le service des Affaires indigènes, autrement dit : les Bureaux arabes. Il change de régiment deux ans plus tard et rejoint le 112^e d'infanterie de ligne avec le grade de chef de bataillon, toujours dans le service des Affaires indigènes. Il lui faudra attendre encore huit années pour être promu lieutenant-colonel, et trois ans de plus pour devenir colonel, grade qu'il gardera jusqu'à sa retraite en 1897. En termes d'*états de service*, la situation militaire et administrative des postes

* Malgré l'importance qualitative et quantitative de ses contributions à la *Revue africaine*, Joseph Nil Robin n'y a pas plus reçu d'hommage de son vivant qu'il n'a bénéficié d'une notice nécrologique à sa mort. En fait, nos recherches ne nous ont pas permis de trouver un seul témoignage sur Robin. De sorte que les quelques éléments biographiques qui figurent dans cette présentation proviennent exclusivement de la fiche individuelle renfermée dans les archives militaires de Vincennes sous la côte 94 851 5 YF. Et encore, comparative-ment à celles d'autres membres éminents de l'armée d'Afrique, cette note est étonnamment superficielle et laconique. Mais nous ne désespérons pas de percer un jour ce qui nous apparaît d'ores et déjà, comme un mystère Robin.

qu'il a occupés en Algérie lui a valu d'être considéré comme étant *en campagne* presque tout au long de son séjour en Algérie (du 4 avril 1859 au 18 janvier 1878, puis du 28 décembre 1879 au 18 mars 1886). Mais les rubriques prévues à cet effet dans les fiches militaires le concernant ne mentionnent ni blessure ni action d'éclat. Une seule phrase portée en marge d'une de ces fiches félicite Robin pour des travaux d'études. Avec des états de services décrits de manière si laconique, seuls ses actes de mariage et de décès, joints à son dossier militaire, lui donnent un semblant d'humanité. On y apprend qu'il s'est marié tardivement, à 44 ans, avec une jeune femme de 19 ans, et que le couple n'a pas eu d'enfants. Robin, qui avait pris sa retraite dans sa région natale où il acheva plusieurs études sur la Kabylie, s'est éteint à l'âge de 81 ans après 42 ans de service dans l'armée (dont 22 ans passés en Algérie).

Au total, Robin nous a livré en près de deux mille pages une chronique presque ininterrompue de l'histoire de la Grande Kabylie entre le tout début du XIX^e siècle et l'insurrection de 1871 incluse, c'est-à-dire de la vieille de la conquête d'Alger jusqu'à la fin de l'ère des insurrections tribales qui permit l'avènement du régime civil en Algérie et, donc, la mise en œuvre systématique de la politique coloniale au sens propre. L'intérêt des livres de Robin pour l'historien réside dans la qualité et la richesse de ses sources. Des imprimés (ouvrages d'histoire et mémoires de généraux et autres maréchaux) aux archives officielles et privées en passant par les témoignages recueillis auprès des acteurs, Robin a mobilisé de façon systématique l'ensemble des sources disponibles. En outre, il les a réunies, colligées et présentées de façon critique, en corrigeant leurs inexactitudes, livrant ainsi au public une somme quasi exhaustive de l'histoire de la Grande Kabylie. Il nous importe de souligner le caractère exceptionnel de cette entreprise de connaissance qui n'a pas d'équivalent, pas plus à l'échelle d'une autre région que d'une autre ville du Maghreb.

L'ensemble des textes rassemblés ici, sous un titre qui n'est pas de Robin, ont été publiés dans la célèbre *Revue africaine* mais, à l'inverse d'autres écrits de Robin, n'ont jamais été réunis en volume. Pour cette période de l'histoire de la Kabylie, Robin a pallié le caractère lacunaire des sources archivistiques en langues européennes en mettant à contribution les archives turques épargnées par les destructions ou échappées à la convoitise des collectionneurs privés. On regrettera évidemment, qu'il n'ait pas reproduit les documents originaux et qu'il nous en ait seulement livré la traduction réalisée par les officiers interprètes qu'il requit pour ce travail. Enfin, Robin, pionnier dans ce domaine, a puisé nombre d'informations dans les sources indigènes orales : poèmes, diatribes et récits qui, mieux qu'aucune autre source, nous informe de la perception que les Kabyles eux-mêmes ont eu des événements. Là encore, nous ne pouvons que regretter que ces textes ne soient livrés qu'en traduction.

La Grande Kabylie sous le régime turc

La question de la légitimité du pouvoir turc en Algérie est encore très controversée et les auteurs qui ont abordé ce sujet ont rarement su conserver l'objectivité nécessaire à sa juste appréciation. Globalement, les historiens de la période coloniale assimilaient la Régence ottomane en Algérie à un phénomène de conquête et d'exploitation, comparable à toutes les entreprises coloniales ou impérialistes que connut le Maghreb. En outre, ils insistaient plus que de mesure sur le caractère tyrannique de la domination, de l'exploitation économique et de la pression fiscale auxquelles les Turcs avaient soumis les populations algériennes. À l'inverse, les tenants de la «décolonisation de l'Histoire» niaient radicalement que la domination ottomane résultait d'un phénomène de conquête.

D'une part, en invoquant le fait qu'au XVI^e siècle les Turcs avaient bouté les infidèles (les Espagnols) des enclaves qu'ils occupaient sur les côtes algériennes¹. D'autre part, en donnant pour preuve de la légitimité du pouvoir ottoman les manifestations de turcophilie des Algériens, jusqu'en plein XX^e siècle.

La réalité fut bien plus nuancée. Pour la Kabylie, plusieurs historiens qui ont mis les sources locales à contribution nous donnent des éléments nouveaux pour apprécier la nature des attitudes et des représentations à l'égard des Turcs : Boyer (1970 et 1973), Emerit (1949 et 1966), Lacoste (1984), à partir de Lacoste-Dujardin (1971), et, surtout, la thèse de doctorat inédite de Benbrahim (1982). Cette dernière, par une critique des sources sur la littérature orale kabyle (recueils de poésies et de contes transcrits sous la colonisation française), nous restitue de nouveaux aspects de l'image des Turcs : ceux d'un ennemi courageux, respectable, aux valeurs guerrières et paysannes d'endurance et d'opiniâtreté.

En fait, à défaut d'obtenir la soumission politique qu'ils désiraient, les Turcs réussirent en Kabylie, grâce à une habile politique religieuse, à se ménager des relais politiques qui leur facilitèrent beaucoup, sinon l'administration de la région, au moins son contrôle. Notamment parmi les marabouts, dont les services furent grassement rétribués par des apanages. Les Turcs parvinrent à entretenir des tribus vassales (makhzen), sans lesquelles les garnisons de janissaires, retranchées dans les bordjs fortifiés, n'auraient rien pu obtenir des populations locales.

1. C'est, notamment, la position de Mustapha Lacheraf dans : *Algérie, nation et société*, p. 44 : «Le Turc, aux yeux du peuple, est l'image d'un homme brave, pieux, organisé, soucieux du bien public (...). À aucun moment on n'exprime à son égard une quelconque idée de sujétion, preuve que l'Algérie et les Algériens de toutes origines avaient la conviction d'appartenir à un pays non seulement autonome, mais indépendant et souverain.»

L'organisation administrative

La Régence d'Alger était divisée en beylicats. La nomination des beys dans les provinces était à l'entière discrétion du dey d'Alger ; c'est à lui seul qu'ils devaient rendre des comptes de leur gestion, et en ses mains propres qu'ils devaient remettre les recettes fiscales de leur circonscription. La Kabylie, dans son ensemble, était à cheval sur deux circonscriptions. La région que l'on dénomme habituellement la Petite Kabylie, qui comprenait toutes les tribus de la rive orientale de l'oued Sahel/Soummam jusqu'à celles qui jouxtaient les tribus arabophones de la Medjana, faisait partie du beylicat de Constantine. La Grande Kabylie, qui commençait à l'ouest où finissait la Mitidja algéroise et couvrait tout le massif central kabyle et le Djurdjura jusqu'à l'oued Sahel/Soummam qui la séparait de la Petite Kabylie, était directement du ressort du dey d'Alger.

Bien que l'appareil administratif, politique et militaire mis en place par les Turcs en Grande Kabylie ait été très sommaire et n'ait pas affecté profondément les modes d'organisations socio-politiques des tribus des massifs montagneux, il mordait largement sur les tribus des limites occidentales de la Grande Kabylie et contrariait profondément l'expansion des tribus montagnardes dans les plaines qu'elles surplombaient. Ainsi dans la dépression Boghni-les Ouadhias, et plus encore dans la vallée du Sebaou. Il convient donc, avant de considérer la distribution des populations en tribus et en confédérations tribales, de présenter rapidement ce qu'ont été l'organisation ottomane et la nature de son administration.

Comme tout système étatique, la Régence d'Alger avait projeté sur l'ensemble du territoire sur lequel elle revendiquait la suzeraineté une immense toile d'araignée, un quadrillage administratif qui découpait le pays en beylicats, caïdats,

cheikhats¹, etc. Mais, dans les faits, l'emprise réelle que les Turcs pouvaient avoir sur ces circonscriptions territoriales était extrêmement dénivelée. Ce pouvoir pouvait être presque nul, et les préposés à son exercice, bien incapables d'obtenir quoi que ce soit de leurs «sujets», ou, à l'inverse, la domination politique pouvait être totale et les Turcs substituaient leurs propres rouages aux instances politiques antérieures. Pour ce qui concerne la Grande Kabylie, nous disposons de deux séries d'indices pour mesurer l'effectivité du pouvoir des Turcs : l'existence de garnisons installées à demeure dans des casernes fortifiées (des bordjs) et, évidemment, les rentrées d'impôts.

Plutôt que d'énumérer les divisions administratives et les noms des titulaires de ces charges, ce que fait Robin dans l'un des articles colligé dans cet ouvrage, attachons-nous à localiser les postes militaires et à esquisser une sorte de géographie fiscale de la Grande Kabylie. Ces localisations nous permettront de distinguer la variété des situations à l'intérieur même de la Grande Kabylie.

Les bordjs turcs en Grande Kabylie

Les Turcs n'érigèrent de fortins que dans les régions où ils pouvaient cantonner des troupes supplétives et leurs familles. Car l'effectif de janissaires (des soldats turcs proprement dits) dans les bordjs était toujours dérisoire et excédait rarement une centaine de soldats, du moins en Kabylie. Les troupes supplétives,

1. Robin (1873) présente le panorama le plus complet et le mieux documenté sur «L'organisation militaire et administrative des Turcs dans la Grande Kabylie». En plus de l'exploitation des archives de la Régence, l'auteur présente de nombreux documents privés et des archives familiales. Nous lui avons emprunté pratiquement toutes les données factuelles que nous citons.

appelées makhzen, étaient constituées de groupes disparates venant de toutes les régions d'Algérie. Parmi elles, une partie était même d'origine servile et provenait du trafic esclavagiste avec les pays sahéliens¹. Les soldats du makhzen constituaient donc, en fait, la principale force militaire d'intervention des Turcs. Équipés de pied en cap par les Turcs, ces soldats possédaient également de nombreux chevaux qui leur permettaient d'obtenir la supériorité militaire en plaine contre les Kabyles. En plus de cet équipement, les troupes du makhzen se voyaient concéder, en échange de leur service militaire, un lopin de terre qui devait leur permettre de vivre. Or il faut insister sur l'exiguïté des terres cultivables dans les montagnes de Kabylie et le fait que les plaines dominées par ses montagnes étaient quasi inhabitées.

C'est précisément dans les fonds de vallées que les Turcs édifièrent leurs bordjs et installèrent leur makhzen. De toute façon, quand bien même ils auraient voulu s'implanter dans les montagnes, le rapport de forces militaires n'était pas en leur faveur, et les Kabyles les en auraient chassés. Tout comme nous allons le voir bientôt, ils détruisirent régulièrement les bordjs des plaines et en chassèrent les occupants.

Des limites occidentales de la Grande Kabylie, du littoral, c'est-à-dire de la ville de Dellys, à la totalité du territoire de la vaste confédération des Issers, la présence et le pouvoir ottomans dataient des débuts de leur installation à Alger. Ainsi, la ville de Dellys était même devenue le bastion du célèbre Kheir-ed-Din en 1517. De là, très rapidement, les Turcs étendirent leur domination dans la vallée de l'Isser et, peu de temps après, dans la partie

1. Nous devons néanmoins souligner qu'à l'inverse du Maroc contemporain, ou plus généralement de tous les grands États arabes du Levant, la Régence d'Alger ne recourut pas de manière significative à l'esclavage pour augmenter les effectifs de son armée. Le privilège de faire partie de la garde prétorienne des beys et des deys revenant aux Turcs d'origine, les supplétifs d'origine servile n'ont donc jamais constitué un danger pour la domination des Turcs.

occidentale du Sebaou, c'est-à-dire à la hauteur de Sebaou el-Kedim, juste avant que cet oued n'oblique vers l'intérieur du massif central kabyle. Toutefois, les premiers établissements militaires permanents fondés par les Turcs n'apparaissent seulement qu'au début du XVIII^e siècle dans la vallée du Sebaou et dans celle de Boghni. En dehors de petites têtes de pont reliant les principaux centres d'habitation des tribus makhzen, les Turcs se contenteront jusqu'en 1830 de deux bordjs en Grande Kabylie : Bordj Sebaou et Bordj Boghni¹. Le premier fut fondé entre 1720 et 1721 par le bey Ali Khodja, celui de Boghni fut édifié peu après.

Bordj Sebaou était installé juste à l'entrée de la vallée du Sebaou, donc à un endroit où sa position le prémunissait contre les attaques des puissantes tribus kabyles, juchées sur les hauteurs de part et d'autre du Sebaou, mais bien plus loin en aval de l'oued. Le fort surnageait au milieu de la puissante tribu makhzen des Turcs : les Amraoua². Leurs hameaux s'égrenaient le long des berges de l'oued jusqu'à la hauteur de Mekla, c'est-à-dire à environ une cinquantaine de kilomètres du bordj. Dans cette position, les Amraoua avaient donc fort à faire pour contenir les tribus dans leurs montagnes et les empêcher de cultiver la plaine. Les habitations des Amraoua n'avaient rien de comparable avec les villages en dur des Kabyles, et leur caractère précaire leur

1. Nous n'envisageons pas le bordj de Bouira, situé au-delà des versants sud du Djurdjura, parce que cette région n'entre pas dans le cadre de cette étude et, surtout, du fait que l'aire d'influence de ce bordj s'étendait parmi les tribus arabophones des plaines septentrionales sans inclure les quelques tribus kabyles des versants sud du Djurdjura. De même que nous avons laissé de côté le cas de la ville de Bejaïa, car, après en avoir chassé les Espagnols, les Turcs n'eurent pas plus de succès qu'eux pour étendre leur pouvoir sur les tribus kabyles des montagnes qui cernent la ville. Les Français eux-mêmes attendront dix années après la prise de la ville pour pouvoir se permettre d'exercer leur influence en dehors de ses murs.

2. Les Amraoua étaient divisés en 16 zmalas, soit, d'aval en amont : Kef El Aogab, Bordj Sebaou, Taourga, Dra Ben Khedda, Sidi Naaman, Litama, Bou Khalfa, Tizi Ouzou, Abid Chemlal, Timizar Loghbar, Sikh Ou Meddour, Ighil Ou Radja, Tala Atman, Tikobaïn, Tamda et Mekla. Robin estime que la cavalerie des Amraoua était composée de cinq cents chevaux..

permettait justement de décamper sans trop de pertes quand le rapport des forces tournait à leur désavantage et que les Kabyles investissaient la plaine. Ce qui arrivait régulièrement. Dans certains cas, les Kabyles, ne se contentant pas de chasser les Amraoua, poussaient leur avantage jusqu'à aller assiéger le bordj Sebaou. Ils ne parvinrent pourtant jamais à le prendre d'assaut, comme ce fut le cas de celui de Boghni. Autant de développements pour lesquels les études de Robin nous sont précieuses.

Le bordj de Boghni n'était flanqué que de deux ou trois petites *zmalas* : celles des Abid. À l'inverse du *makhzen* des Amraoua, dont nous avons souligné l'hétérogénéité, celui des Abid (Ou Aklan) était presque uniquement composé d'anciens esclaves d'origine négro-africaine. Robin estime les effectifs du *makhzen* de Boghni à trois cents cavaliers. Mais, à l'inverse du *makhzen* des Amraoua, qui comptait de nombreux fantassins en plus de ses cinq cents cavaliers, celui de Boghni en était quasiment dépourvu. Ce qui exposait régulièrement le bordj de Boghni aux attaques des tribus kabyles du versant nord du Djurdjura (celles de la confédération des Igouchdal) et de celles des contreforts du massif central (Amechtras et Maatka). Le bordj de Boghni fut détruit une première fois en 1756, lors d'une insurrection généralisée des tribus des environs. Reconstitué peu de temps après, il fut de nouveau détruit par les Igouchdal et les Aït Sedka réunis en 1818. Il resta plus d'un an en ruine avant que Yahia Agha relève encore ses murs. Puis la chute de la Régence d'Alger, en 1830, donna le signal d'une débandade générale des janissaires turcs et de leurs tribus *makhzen* alliées, et les bordjs furent abandonnés.

L'organisation fiscale

En fait d'administration, l'intervention des Turcs se borna toujours en Kabylie au recouvrement des impôts. Aucun service

public ne fut mis en place et les Turcs n'accrurent pas davantage l'infrastructure routière, scolaire, commerciale, etc., toutes choses qui étaient à la charge des populations locales. De même, l'administration de la justice échappait totalement aux Turcs.

Toutes les tribus des plaines de l'Isser ainsi que celles de la confédération des Flissa Oum el-Lil, qui occupaient les plaines et les basses collines occidentales, furent, presque dès la fondation de la Régence d'Alger et jusqu'à sa chute, soumises à l'impôt. Ce n'était pas le cas du reste des tribus de Grande Kabylie, comme nous allons le voir.

Les tribus du caïdat de Boghni

Le bordj de Boghni fut donc un des deux centres de pouvoir que possédaient les Turcs en Grande Kabylie. À ce titre, il était en quelque sorte le chef-lieu du caïdat qui portait son nom. Ce caïdat était lui-même divisé en cheikhats, dont le chef était chargé du recouvrement de l'impôt. Les tribus suivantes s'acquittaient de l'impôt lorsque les Turcs avaient le rapport des forces en leur faveur : la confédération des Igouchdal, comprenant les tribus des Frikat, Aït Smaïl, Aït Koufi, Aït Mendes, Aït Bou Gherdane et Aït Bou Addou ; celle des Aït Sedka : Aït Bou Chenacha, Ouadhias, Aït Chebla, Aït Irguen et Aït Ali Ou Illoul ; et, enfin, une partie de la tribu des Maatka, et les Aït Abdel Moumen.

Les tribus du caïdat du bordj Sebaou

Au total, vingt cheikhs des Amraoua avaient comme prérogatives essentielles de percevoir l'impôt. Les neuf cheikhs de bordj Sebaou devaient recouvrir l'impôt chez les Beni Thour, les Aït Khalfoun, les Beni Slyem et les Nezlioua. Les cinq cheikhs de Dra Ben Khedda étaient responsables des Aït Arif et des Aït Arour. Les deux cheikhs de Taourga percevaient les impôts des Iltaien et des Attouch. Les Aït Khelifa, les Ibethrounen et une partie des Maatka dépendaient du cheikh Amraoua des Oulad Bou

Khalfa. Les deux cheikhs des Abid Chemlal avaient dans leur circonscription la tribu des Irafan et la confédération des Aït Aïssi, celle-ci comprenant les tribus des Aït Ameer Ou Faïd, Iferdioun, Aït Douala et Aït Mahmoud.

Enfin les cheikhs de Tamda et de Mekla, qui appartenaient aux Oulad Ou Kassi, avaient fort à faire avec toutes les tribus du Haut Sebaou. Toutefois, la précarité de leur contrôle fit qu'ils ne percevaient, la plupart du temps, les impôts que dans les seules tribus de leur circonscription qui voulaient labourer paisiblement en plaine. Théoriquement, les tribus qui s'acquittaient des impôts auprès d'eux sont les suivantes : les Aït Ouaguennoun, les Iflissen el-Bahr, les Aït Djennad, les Aït Ghobri, les Izeghfaouen, toutes les petites tribus du littoral et, enfin, les Aït Idjeur du Haut Sebaou.

La quotité des impôts était inégale et variait évidemment selon les rapports de forces locaux. D'après le dépouillement des archives réalisé par Robin, il apparaît, paradoxalement, que les tribus régulièrement et depuis longtemps astreintes aux impôts s'en acquittaient en nature, alors que celles qui payaient plus irrégulièrement versaient de l'argent. Cela dit, le paradoxe disparaît si l'on s'avise que, dans les tribus qu'ils contrôlaient réellement, les Turcs avaient les moyens de calculer précisément la quotité des impôts au regard des productions locales. Alors que, dans les secondes, on convenait d'une somme forfaitaire que la tribu répartissait elle-même entre ses membres. Ce qui donne la mesure de la légèreté du pouvoir et du contrôle qu'y exerçaient les Turcs. Ainsi, dans la plupart des tribus de la vallée de l'Isser, l'impôt était calculé par paire de bœufs (*zouidja*) et consistait en grain. Celles du littoral, quand elles payaient l'impôt, s'en acquittaient, soit en grains, soit en mesures de figues, d'huile d'olive ou encore en petit bétail¹. De leur côté, les tribus du caïdat de Boghni devaient

1. Ainsi, et toujours selon Robin, qui cite les sources trouvées chez le dernier intendant de Bordj Sebaou, la dernière campagne fiscale avait permis de récolter dans la totalité des tribus comprises dans ce caïdat : 2 000 sacs d'orge, 1 000 sacs de blé, 100 charges d'huile,

verser chacune 125 réaux, alors que celle des Iflissen Oum el-Lil, beaucoup plus accessibles aux troupes turques, payaient 500 réaux. Enfin, les Aït Iraten ne s'acquittaient que de 50 réaux pour pouvoir labourer dans la plaine du Sebaou. C'est dire que la presque totalité des tribus du massif central kabyle échappaient à la fiscalité régulière des Turcs. En revanche, toutes celles qui voulaient labourer en plaine, c'est-à-dire en dehors de leur finage naturel, devaient s'acquitter de taxes forfaitaires pour y avoir droit. De même que toutes celles dont les ressortissants pratiquaient le commerce et le colportage. Mais alors, plus qu'un véritable impôt, synonyme de soumission politique à l'État qui le perçoit, ces différentes taxes s'apparentaient davantage à des droits commerciaux contractuels.

De fait, c'était à de véritables tractations que se livraient les tribus de Grande Kabylie dont les représentants allaient à Alger négocier le prix que les Turcs leur réclamaient pour leur accorder la liberté de commercer dans les régions qu'ils contrôlaient effectivement. Ainsi, Robin signale deux régimes différents pour la délivrance des permis de voyage accordés aux Kabyles pour le négoce. Les ressortissants des tribus du caïdat du Sebaou, dont nous avons vu qu'elles étaient régulièrement soumises à l'impôt, s'adressaient aux cheikhs des Amraoua de Bordj Sebaou qui leur délivraient, moyennant le paiement d'un droit, le précieux permis de voyager en pays arabe. Alors que, pour l'ensemble des tribus du massif central kabyle et du Djurdjura, qui ne payaient pas d'impôts ordinaires, la procédure était totalement différente. En effet, ces tribus mandaient à Alger leurs plus illustres représentants - en général des marabouts -, qui traitaient directement avec l'agha d'Alger. Ce dernier s'était, en effet, réservé l'exclusivité de la délivrance des permis de voyage pour

100 charges de figues et 164 moutons. Ce qui nous paraît fort modeste pour une population qui devait comprendre, d'après des estimations, entre cinquante mille et soixante-dix mille habitants.

les ressortissants des tribus insoumises et négociait avec leurs mandataires la somme forfaitaire qui donnerait le droit à leurs ressortissants de parcourir le pays pour leur négoce¹.

La politique religieuse des Turcs en Grande Kabylie

L'intervention des marabouts que nous venons de signaler nous permet justement de passer à un autre volet de la politique des Turcs en Grande Kabylie. Car si, comme on vient de le voir, leur présence militaire était des plus légères et si de nombreuses tribus échappaient à leur système fiscal, les Turcs surent mener une habile politique religieuse qui leur permit de contenir sans trop d'efforts les turbulentes tribus des massifs montagneux de Grande Kabylie.

La Rahmania

Jusqu'à l'avènement de l'ordre religieux de la Rahmania, au XVIII^e siècle, le recrutement des *khouans* et, surtout, l'encadrement des confréries se faisaient presque exclusivement au sein des familles de marabouts et de chorfa. En outre, les caractéristiques essentielles des anciens ordres religieux étaient leur dispersion, leur fractionnement, et le morcellement des obédiences jusqu'au sein du même ordre religieux. Bref, une organisation en fiefs dont chaque dignitaire religieux gérait, depuis son sanctuaire, le patrimoine et les ressources².

Les aires d'obédience suivant le plus souvent la géographie des tribus et des confédérations, les fidélités religieuses recoupaient donc plus l'appartenance politique qu'elles n'en constituaient, pour

1. Robin donne le chiffre de 600 réaux comme montant de la somme forfaitaire dont s'acquittait à Alger la caravane annuelle des représentants des tribus insoumises pour obtenir le droit de commercer.

2. Sur toutes ces questions, la thèse inédite de Salhi (1979) nous a été précieuse.

l'individu, une alternative ou une échappatoire¹. De surcroît, cette insertion dans le tissu tribal contrariait la mystique initiale des ordres, et les dignitaires religieux, quand ils ne s'occupaient pas de faire fructifier les biens des fondations pieuses qu'ils géraient, avaient encore à répondre aux demandes des laïcs, qui les sollicitaient comme médiateurs pour résoudre leurs affaires profanes, ou au pouvoir ottoman, qui requérait leurs talents de diplomates pour arranger ses affaires avec les tribus².

Au fil du temps, et au revers de sa réussite économique, le confrérisme perdit de sa capacité d'expansion, la gestion des acquis prit le pas sur le prosélytisme, et chaque obédience, en épousant les clivages politiques locaux, se rétractait à leurs dimensions³. Compte tenu de la mainmise des marabouts sur les ordres, les *simples Kabyles*⁴ se trouvaient cantonnés aux offices

1. S'il ne s'agit pas, pour nous, de cantonner le rôle des marabouts à leurs fonctions de médiation dans les échanges de violence des laïcs, ou de diplomatie entre le pouvoir central et les tribus, il nous semble qu'en Kabylie moins qu'ailleurs au Maghreb les marabouts s'en soient tenus à un sacerdoce spirituel. En revanche, nous souscrivons entièrement aux thèses que développe Jacques Berque dans *L'intérieur du Maghreb ; XV^e - XIX^e siècle* (1978) et dans *'Ullamas, fondateurs insurgés du Maghreb* (1982), sur le rôle joué par les marabouts, qui, au gré de l'expansion confrérique, qui commença dès le XII^e siècle, ont présidé «à la réfection des groupes» et au réagencement des morphologies sociales maghrébines.

2. Cf. sur ce point, les notices historiques de Grande Kabylie établies par Robin à partir des archives ottomanes, notamment la correspondance qu'entretenaient les deys d'Alger avec les saints personnages. Voir spécialement «Notes sur Yahia Agha» (1874). On doit à Pierre Boyer (1966) deux articles sur la même question, mais à l'échelle de l'ensemble de la Régence d'Alger. Pour la Kabylie orientale, et spécialement au sujet des concessions forestières qu'exploitaient les Turcs pour les besoins de leur marine, Féraud (1862, 1868, 1869 et 1878) démontre l'importance du rôle que prirent les dignitaires religieux dans les tractations entre les tribus kabyles et le pouvoir ottoman.

3. Deux ouvrages de Jacques Berque traitent remarquablement de ce phénomène à l'échelle du Maghreb. Il s'agit de *L'intérieur du Maghreb, XV^e-XIX^e siècle* (1978) et de *'Ullamas, fondateurs insurgés du Maghreb, XVII^e siècle* (1982). On regrette seulement que, au sujet du rôle des marabouts dans la «réfection des groupes» et la recomposition du tissu social, l'auteur n'ait pas assez pris la mesure des disparités régionales.

4. Il est significatif que lorsque, s'exprimant en français, les Kabyles (laïcs et clercs confondus) veulent désigner un de leurs coreligionnaires en soulignant qu'il n'est pas d'origine maraboutique, ils le qualifient de «simple Kabyle». Cette dénomination appelle deux

subalternes, et les affiliations tarissaient. Bref, le maraboutisme avait digéré le confrérisme.

La création et le succès rapide de la confrérie *Rahmania* modifièrent progressivement la situation religieuse de la Grande Kabylie. Fondée par M'hamed Ben 'Abderrahmane el-Azhari el-Guechtouli el-Djerdjeri¹ entre les années 1765 et 1775, elle affilia tout de suite une bonne partie de l'encadrement maraboutique traditionnel de Grande Kabylie, qui accapara ainsi les plus hautes responsabilités de l'ordre. Seules restaient à l'écart

remarques. Premièrement, elle vérifie de façon suggestive le fait universel selon lequel «la constitution d'un champ religieux est corrélative de la dépossession objective de ceux qui en sont exclus et qui se trouvent constitués par là même en tant que laïcs (ou profanes, au double sens du terme)» (Bourdieu, 1971, p. 303). Mais l'expression «simple Kabyle» recèle une autre dimension et fait signe vers l'ambivalence essentielle des représentations qu'entretiennent les Kabyles sur leurs clercs. En effet, en Kabylie, la plupart de ces derniers allèguent sinon tous une origine chérifienne, au moins une origine arabe, et les laïcs ne la contestent pas. Or, qualifier un laïc de «simple Kabyle» impliquerait logiquement que les marabouts seraient en quelque sorte des super Kabyles ! Autrement dit, d'une part, l'expression annule la différence ethnique prétendue, mais, d'autre part, elle redouble la différence statutaire découlant de la simple opposition laïcs / clercs en départageant ceux qui seraient de «simples Kabyles» de ceux qui seraient plus que cela.

1. Son nom mentionne respectivement celui de son ascendant ('Abderahman), le fait qu'il ait accompli ses études religieuses dans la célèbre institution égyptienne El-Azhar, ensuite, celui de la confédération tribale d'où il était originaire et où il fonda sa confrérie (Igouchdal) et se termine enfin sur le toponyme El-Djerjeri, du nom de la chaîne montagneuse du Djurdjura. Le cheikh est également connu sous le nom de Sidi 'Abderrahman bou Kobrein (aux deux tombeaux). En effet, comme il arrive souvent au Maghreb, lorsqu'un cheikh meurt en odeur de sainteté, les fidèles se disputent son corps pour lui édifier un mausolée. Ce fut le cas de 'Abderrahman. À peine celui-ci venait-il de mourir à Alger que ses coreligionnaires des Aït Smaïl (sa tribu d'origine), ayant en vain réclamé son corps, montèrent une équipée afin de le subtiliser pour l'enterrer sur leurs terres. Ce qui fut fait. Mais, miracle ! à peine la profanation était-elle constatée à Alger qu'on s'avisa que le corps de 'Abderrahmane s'était dédoublé et reposait simultanément aux Aït Smaïl et dans son mausolée d'Alger. Au Maghreb, les effluves sacrés (la *baraka*) irradiant du corps du saint sont réputés conserver leurs propriétés magiques, même après son décès. Il est plusieurs fois arrivé que, lorsque la possession du corps d'un pieux personnage représentait un enjeu important, les fidèles dépossédés ne se résolvent pas à lui consacrer un simple cénotaphe et montent le stratagème que nous venons de décrire. D'où le surnom de Bou Kobrein prêté à une demi-douzaine de saints maghrébins présumés reposer dans des lieux différents.

de cet engouement quelques principautés maraboutiques bien établies¹. Si les ressorts de ce mouvement nous sont peu connus, faute de sources suffisantes, celui-ci est évidemment lié à l'affermissement du pouvoir des Turcs dans la région. En effet, ces derniers venaient juste d'établir des postes permanents en Grande Kabylie : d'une part, dans la vallée du Sebaou, dès le début du XVIII^e siècle (à Tazazraït et Timizart Lorghbar, puis à Bordj Sebaou en 1720) et, de l'autre côté du massif central kabyle, au pied du Djurdjura, à Boghni, à la même époque. Mis à part les quelques tribus makhzen (tribus supplétives des janissaires) qu'ils possédaient le long des rives du Sebaou, les Turcs choisissaient prioritairement leurs relais politiques, soit parmi les grandes familles de *djouad*, soit parmi les clercs. Ou, pour reprendre une expression d'Augustin Berque, soit dans la noblesse d'épée, soit dans celle du chapelet². Compte tenu que les familles de *djouad* étaient très peu nombreuses et peu puissantes dans toute la Grande Kabylie (à l'inverse de la Petite Kabylie), dans des régions comme les Babors, les Bibans, le Guergour, et tout spécialement le Zouagha et le Ferdjioua³, les Turcs misèrent surtout sur les

1. Mohammed Brahim Salhi, qui a consacré un long travail très documenté à la Rahmania (1979), ne mentionne que les ulémas des villes et la zaouïa de Ben 'Ali Chérif dans la tribu des Illoula Ou Sammeur. Sur la foi des notices historiques de Robin il semblerait que la liste des zaouïas et autres fractions maraboutiques à avoir boudé la Rahmania soit beaucoup plus longue. Elle comprendrait notamment tous les grands dignitaires religieux des rives du Sebaou investis par les Turcs (et, plus tard, par les généraux français) de fonctions politiques auxiliaires. Ainsi, notamment, des cheikhs encadrant le makhzen des Amraoua, comme ceux qui étaient sous la coupe de la puissante fraction des Ou Kassi ou des Oulad Zamoum de Tamda, de même que certains grands chefs religieux des Issers et des Flissa Oum el-Lil. Au cœur même de l'aire hagiographique de Sidi ' Abderrahmane, les Bou Khettouch (descendants de la principauté de Koukou), qui venaient de recevoir des Turcs le commandement du cheikhat des Guetchtoula, étaient farouchement opposés à la toute jeune Rahmania.

2. Cf. A. Berque (1949).

3. La différence essentielle entre la Grande Kabylie et les régions que nous venons de citer tient au fait que ces dernières ont beaucoup plus souvent que l'inexpugnable massif central kabyle, été intégrées dans les royaumes et les États établis à leur périphérie. Ainsi, notamment, sous les dynasties tunisiennes comme celle des Hafsidés ou encore sous le beylicat de Constantine tout proche, qui établirent leur pouvoir sur ces régions par

grandes familles maraboutiques. Aussi, ces dernières ne virent pas d'un bon œil l'avènement de la Rahmania, qui risquait à terme de compromettre leur ascendant sur les tribus¹. Par ailleurs, pour tous les petits groupes maraboutiques disséminés dans les massifs montagneux, l'affiliation à cet ordre était l'occasion rêvée pour jouer un rôle politique d'envergure en mobilisant les tribus contre les Turcs qui venaient de s'installer au cœur de leur pays. Bien qu'aucune source disponible ne puisse scientifiquement attester l'implication de la Rahmania dans les multiples opérations militaires menées contre les Turcs, il est difficile d'imaginer qu'il n'en soit pas allé ainsi pour ce qui concerne le bordj de Boghni, plusieurs fois investi et détruit par des contingents kabyles². En effet, cette caserne fortifiée située au pied du Djurdjura était le seul fort que possédaient les Turcs pour réaliser des opérations militaires contre toutes les tribus du versant nord du massif montagneux. Or la tribu la plus proche de Boghni, dont des contingents armés participaient régulièrement aux assauts du bordj, était précisément celle dans laquelle était installée la zaouïa mère de la Rahmania (les Aït Smaïl). En 1818, à la veille de la conquête française, ce sont encore les mêmes qui s'emparèrent du fort et le détruisirent.

l'entremise de hobereaux locaux qu'ils installèrent dans des fiefs. Cf., sur ces questions, les chroniques de Féraud (1862, 1868, 1869 et 1878) et de Robin, ainsi que le long travail de Brunschvig sur *La Berbérie orientale sous les Hafsides* (1947).

1. Les ulémas d'Alger ont été jusqu'à émettre une *fetwa* condamnant comme *bid'a* (innovation impie) l'enseignement dispensé dans la Rahmania. Une *fetwa* est publiée dans deux circonstances, soit comme réponse à une question posée par un fidèle (le pouvoir séculier utilise souvent ce procédé pour faire légitimer ses décisions par les clercs), soit à l'initiative même des ulémas. Il semble que la *fetwa* dont il est question ici corresponde au deuxième cas, car, d'après Rinn (1884, p. 454), le *Medjeles* d'Alger, qui était la plus haute instance juridique de la Régence turque, a renoncé à entériner la condamnation prononcée par les ulémas. La précision est d'importance, car, si elle est exacte, elle signifie que le corps des ulémas se sentait encore plus menacé par la Rahmania que le pouvoir ottoman, qui suscita l'annulation de la *fetwa*. À moins que, comme le suggère Salhi (1979, p. 77), les Turcs n'aient craint que cette décision ne «risque de créer des troubles dans la région de Kabylie, berceau de la Rahmania».

2. Environ trente ans après sa construction, le bordj de Boghni fut une première fois pris d'assaut et démoli par les Kabyles en 1756.

Dans la recomposition des alliances et des équilibres politiques qu'avait bouleversés l'installation des Turcs au cœur même de la Kabylie, et en dehors de l'avènement de l'ordre des Rahmania, deux phénomènes s'esquissaient.

D'abord, la pérennisation du pouvoir et de la puissance de la tribu makhzen des Amraoua, fractionnée en plusieurs cheikhats dirigés de main de fer par de puissants chefs de guerre qui se chargeaient de percevoir l'impôt dans les tribus soumises de leurs circonscriptions¹.

D'autre part, les tribus du massif central kabyle qui restaient insoumises ne devaient pas moins trouver des médiateurs pour traiter leurs affaires avec la Régence. Ce sont naturellement les marabouts, théoriquement placés en dehors des organisations tribales, qui assurèrent ces médiations. C'est dans le cadre des transactions qui prélevaient à ces accords que les marabouts qui intercédèrent pour les tribus auprès de la Régence recevaient des Turcs, en échange de leurs services, prébendes et apanages. Les plus adroits et les plus politiques purent ainsi se constituer de prospères enclaves.

Deux paramètres se conjuguèrent pour permettre le développement politique et économique des dignitaires religieux qui, tentés par l'aventure politique ou l'appât du gain, avaient choisi de monnayer leur influence sur leurs ouailles auprès des Turcs. D'abord, le degré d'autorité que ces marabouts avaient sur les tribus. Car, on s'en doute, l'ascendant des clercs n'était pas partout le même. Ensuite, il fallait que les clercs aient la possibilité de disposer, en dehors du territoire des tribus, d'un minimum d'espace pour fonder leur fief. Car, quelle que soit l'importance de l'autorité des marabouts, leurs tribus clientes

1. Selon le témoignage de Robin, qui cite le dernier *oukil* des Turcs à Bordj Sebaou, les cheikhs qui devaient assurer le recouvrement des impôts percevaient une quote-part d'un dixième de leur montant.

ne leur permettaient jamais de se développer économiquement à leurs dépens. Précisément, les seules libéralités que les Turcs prodiguaient à l'égard des marabouts qui les aidaient dans leur administration se réduisaient à l'octroi d'apanages sur les plaines qu'ils contrôlaient.

La question de l'exploitation des terres de plaines et des basses collines est donc essentielle aussi bien pour apprécier la nature du système économique traditionnel kabyle que pour pouvoir comprendre les modalités de constitution de fiefs politiques, indépendants de l'organisation tribale.

Dans une étude d'histoire économique de la Grande Kabylie, où il articule des données politiques, agraires, plus précisément agronomiques, Yves Lacoste a brillamment établi le rôle fondamental des plaines dans l'équilibre économique traditionnel réalisé en Kabylie, alors que toutes les études antérieures l'avaient complètement évacué¹. Nous voudrions, quant à nous, souligner ce que la mise en culture des terres de plaine a induit comme phénomènes politiques spécifiques en Kabylie.

Dans la plupart des autres groupements berbères des montagnes du Maghreb, notamment dans ceux du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas marocains², qui présentent de nombreux points communs avec la Kabylie, les luttes foncières et les phénomènes d'expansion agraire entrepris par les hommes des tribus qui en avaient les moyens ont toujours eu comme enjeu la possession des terres de montagne et autres alpages situés au-dessus du finage des tribus situées en contrebas. En effet, compte tenu que l'expansion dans les plaines était contrariée par le contrôle qu'y exerçait le pouvoir central par l'entremise de ses tribus makhzen et de ses puissants caïds, les notables de tribus qui voulaient se lancer

1. Cf. Lacoste (1984) et Mahé (1994).

2. Les considérations comparatives qui suivent s'étaient sur les travaux que Berque (1955) et Robert Montagne (1930) ont consacrés à ces régions.

dans l'aventure politique et se constituer le capital économique nécessaire à leurs projets n'avaient d'autre choix que de se disputer les terres vacantes et inhabitées situées sur les hauteurs. En Kabylie, la situation était exactement inverse. L'exiguïté des terres de montagne et, surtout, le fait que les rares alpages étaient appropriés et exploités collectivement par les tribus¹ contraignaient ceux qui voulaient s'enrichir à descendre dans la plaine. Jusqu'à la moitié du XVIII^e siècle (et sur la foi des rares sources disponibles), les Kabyles purent exploiter ces terres sans trop être bridés par les Turcs, qui ne disposaient pas encore d'établissements militaires permanents dans la vallée. Aussi, concurremment aux tribus établies en surplomb, quelques puissants notables à l'étroit dans leurs montagnes purent investir la vallée et y fonder des exploitations agricoles dont les revenus permirent à certains de se constituer de véritables fiefs². Il n'en alla plus de même à mesure que les Turcs affermirent leur contrôle de la vallée par l'établissement de bordjs fortifiés. Ainsi, hormis les terres concédées par la Régence aux Amraoua en échange de leur service militaire, seules les propriétés - les *azib-s* - concédées par les Turcs aux marabouts s'égrenaient le long des oueds et dans les fonds de vallées.

Mais la capacité d'expansion de ces enclaves maraboutiques se trouvait fortement limitée en Kabylie par la rareté des plaines. En outre, les tribus installées en surplomb des vallées

1. Nous n'avons trouvé aucune trace d'établissements privés comme les *azib-s* sur les hauteurs. En revanche, l'exploitation des rares alpages a toujours fait l'objet de luttes acharnées entre les tribus frontalières. Ainsi, par exemple, du conflit séculaire entre les Aït Boudrar et les Aït Bou Akkache, qui se prolongea jusqu'en plein XX^e siècle, alors que les opérations de délimitation consécutives à l'application des lois foncières avaient été effectuées dès la fin du siècle passé. Le différend se règlera finalement devant les tribunaux français au début des années 20, et au terme de plusieurs années de batailles procédurales durant lesquelles les tribus utilisèrent tous les subterfuges juridiques permis par la loi française, secondés en cela par des avocats natifs de la région. Cf. sur ce point les sources archivistiques présentées par Bugeja (1921 et 1922) dans une excellente monographie.

2. Sur la principauté des Bel Qadhi, cf. Mahé (1994, pp. 175-177).

n'étaient pas forcément disposées à traiter avec les Turcs, et les marabouts des tribus, quels que soient leur ascendant spirituel et leur vocation de médiateur, n'avaient pas toujours l'occasion de démontrer leurs talents de diplomates.

De fait, sur l'ensemble des plaines et des vallées de Kabylie, deux seulement supportèrent la constitution de fiefs maraboutiques. Il s'agit de la vallée du Sebaou et de celle de la Soummam. À l'inverse, dans les plaines et les basses collines occidentales et la vallée de l'Isser, les Turcs étaient suffisamment forts pour pouvoir se passer du concours des marabouts. Et les tribus de la région préféraient s'acquitter des impôts que de s'exposer aux colonnes punitives envoyées par la Régence à partir de sa capitale, Alger, située à une soixantaine de kilomètres. De surcroît, les plus puissantes des familles maraboutiques que comptaient ces régions possédaient dès avant les Turcs de puissants fiefs. Aussi, si les marabouts offrirent leur collaboration aux Turcs pour assurer le recouvrement des impôts, ce ne fut pas tant pour accroître un domaine foncier, déjà plus que respectable, que pour se procurer facilement des sources supplémentaires de recettes monétaires. Ainsi, par exemple, des cheikhs des groupes suivants, qui touchaient le dixième des impôts qu'ils percevaient dans leurs tribus : les Oulad Zamoum, dans les Flissa Oum el-Lil, les Oulad Ben Kamoun, dans les Issers, et les Oulad Mahieddin, à Taourga.

Dans la plaine de Boghni, la situation était tout autre. Car les tribus de la région ne versaient l'impôt que lorsque le rapport des forces permettait aux Turcs de le percevoir. En outre, si les marabouts intervenaient ponctuellement dans ces circonstances, ni les Turcs ni les Kabyles ne souhaitèrent d'intermédiaires attitrés entre eux, puisque aucun marabout n'a pu se développer à l'ombre des Turcs en s'installant dans la plaine. Nous pouvons d'ailleurs assez facilement expliquer ce phénomène. La région était, en effet, le berceau de la confrérie Rahmania. Nul

doute que les dignitaires de l'ordre, qui étaient installés au-dessus de Boghni, dans la tribu des Aït Smail, veillaient à ce qu'aucun marabout local ne s'immisce dans leur aire d'influence et ne compromette par des intrigues avec les Turcs l'autorité qu'ils avaient sur les tribus des versants bordant la plaine de Boghni. De leur côté, les cadres de la confrérie n'auraient su négocier quoi que ce soit avec les Turcs sans risquer de ternir leur image et de contrarier l'expansion de leur ordre religieux. La Rahmania, alors à ses débuts, était entièrement à sa vocation religieuse et spirituelle. Ses membres se seraient sans aucun doute très mal accommodés des calculs politiques de leurs cheikhs avec les Turcs.

Dans la vallée du Sebaou, la situation était encore différente. Elle présentait de nombreux facteurs permettant l'installation de petits fiefs maraboutiques dans la plaine. En premier lieu, le très grand nombre de tribus insoumises qui, installées sur les hauteurs, désiraient pouvoir venir labourer dans la plaine. Ensuite, on doit souligner la présence au milieu de ces tribus de nombreux et anciens groupes maraboutiques bien établis, possédant des tribus clientes fidèles dont les populations leur étaient très attachées. Or les principaux cheikhs de ces groupes maraboutiques ne demandaient pas mieux que de se répandre dans la plaine, car, jusqu'alors, leurs groupes étaient restés enclavés entre les tribus montagnardes. De plus, leurs fonctions cléricales et médiatrices traditionnelles ne leur avaient assuré jusque-là qu'une prospérité très relative et, de toute façon, ne leur auraient pas permis de rayonner ou de prospérer beaucoup plus. Lorsque la course commença à décliner pour la marine de la Régence, Alger augmenta la pression fiscale dans ses provinces, afin de compenser le manque à gagner. Les tribus du massif central de Kabylie qui jusqu'alors étaient quasi indépendantes furent les premières visées par ce durcissement de la politique ottomane. Et, bien que, comme nous l'avons vu

plus haut, les Turcs ne parvinssent pas à leurs fins, le renforcement du makhzen de la vallée des Amraoua et l'établissement de Bordj Sebaou au début du XVIII^e siècle empêchèrent les tribus des montagnes de venir labourer en plaines et les obligèrent, en outre, à négocier le droit de circuler en dehors de leurs montagnes pour faire du commerce. C'est ici qu'interviennent les marabouts qui, grâce à leurs bons offices entre les tribus et les Turcs, purent obtenir de ces derniers des concessions dans la plaine. Ainsi, par exemple, c'est grâce à la médiation qu'il assurait pour ces affaires entre les gens de sa tribu et les Turcs que le marabout des Aït Iraten, Si Seklaoui, s'est fait concéder des propriétés dans la plaine du Sebaou.

Mais, à la veille de la conquête coloniale, les *azib-s* que possédaient les marabouts dans la vallée du Sebaou n'étaient pas si nombreux que cela et, surtout, la taille des établissements et la superficie des surfaces cultivées étaient relativement modestes. Pour reprendre la comparaison avec une situation presque identique - celle des tribus berbères marocaines dissidentes du début de l'établissement du protectorat - les *azib-s* des marabouts kabyles auraient fait pâle figure à côté des véritables latifundia mis en culture par les «seigneurs de l'Atlas».

Les marabouts, nouveaux venus dans la plaine du Sebaou, dérangeaient passablement de plus anciens hobereaux qui, grâce à leurs états de service auprès des Turcs, avaient un droit de regard sur la politique locale. Et si le pouvoir de ces derniers n'était pas suffisant pour contenir toutes les tribus kabyles des environs, il l'était assez pour contrarier le développement dans la plaine des marabouts de tribus. Il s'agit de ceux du puissant groupe des Oulad Ou Kassi, installés au beau milieu de la vallée du Sebaou, à Mekla et à Tamda¹.

1. On retiendra les noms des Oulad Ou Kassi, ainsi que ceux des autres groupes que nous allons évoquer dans les lignes qui suivent. Car ce sont les mêmes qui parviendront, au début de la conquête coloniale, à obtenir les «commandements indigènes», que les

Reste la vallée de la Soummam. Dans cette partie de la Kabylie qui dépendait administrativement du beylicat de Constantine, le système d'administration des Turcs reposait entièrement sur de grands groupes maraboutiques qui se chargeaient d'aider au recouvrement de l'impôt. À l'inverse des régions précédentes, les Turcs ne disposaient à proprement parler ni de tribus makhzen ni de bordjs, si l'on excepte la ville de Bejaïa, dont la garnison se risquait rarement au dehors. En revanche, la configuration du relief permettait facilement aux colonnes turques de Constantine d'opérer dans le pays. C'est donc aux côtés de ces troupes que les marabouts aidaient à la levée de l'impôt, et la plupart des tribus de la région s'en acquittaient régulièrement. Toutefois, la position inexpugnable de certaines tribus de la région ne permettait pas toujours aux Turcs d'y recouvrer les impôts. Ainsi des tribus situées sur la rive gauche de l'oued Sahel/Soummam et qui étaient adossées aux contreforts du massif central kabyle (précisément des Aït Oughlis aux Mehdallah).

Voici la liste des principaux lignages maraboutiques sur lesquels s'appuyaient les Turcs dans la région : pour les tribus de la rive droite de l'oued Sahel/Soummam, les cheikhs les plus influents étaient ceux des Oulad Si Ali Chérif, installés dans la tribu des Illoulen Ou Sammeur. Mais l'ascendant de ces derniers était loin d'être toujours acquis dans les tribus riveraines, comme les Ouzellaguen et plus encore chez les turbulents Aït Mlikeuch. Les tribus de la rive gauche, beaucoup plus vulnérables aux troupes turques de Constantine, étaient sous la tutelle de nombreux marabouts. Ainsi des Oulad Ou Rabah, chez les Abd el-Djebbar,

généraux français, alors incapables de gérer seuls leurs conquêtes, attribueront aux ambiteux qui avaient les moyens de les aider et l'habitude du commandement. Ce seront également les mêmes qui, ayant renforcé considérablement leur pouvoir et leur patrimoine à l'ombre du gouvernement colonial, essaieront d'encadrer les insurrections tribales après que l'administration d'Alger eut progressivement rogné leurs privilèges et leurs apanages. Ainsi des Mokrani, qui avaient combattu aux côtés des généraux français depuis 1837 et qui se révolteront en 1871.

d'une branche des Oulad Si Mohammed Amokrane, chez les Beni Messaoud, d'une autre, appelée plus tard les Mokrani, chez les Aït Abbès et la Medjana et, enfin, des Oulad Si Chérif Amzian, à Imoula¹.

Le «royaume» de Koukou (XV^e-XVI^e siècle)

En dehors des développements politiques concernant la situation de la Grande Kabylie durant les trois premières décennies du XIX^e siècle, un article de Robin, joint à ce volume, évoque un épisode de l'histoire de la région qui remonte au début XVI^e siècle et qui demeure assez obscur. Il s'agit de la construction politique désignée dans l'historiographie sous le nom de *royaume de Koukou*.

Si les sources sont trop minces pour étayer une appréciation scientifique, le cas de la principauté des Bel Qadhi (le royaume de Koukou) pourrait être éclairé par deux hypothèses : la première concerne la constitution de fiefs politiques et économiques à partir de l'exploitation des riches terres de plaine de la vallée du Sebaou et la seconde concerne les *sof-s*.

Désignés pompeusement dans l'historiographie sous le nom de *rois de Koukou*, les chefs de cette principauté sont même gratifiés du titre de sultan dans les échanges épistolaires qu'ils ont entre-

1. Il est à noter qu'à l'instar des lignages maraboutiques anciennement installés dans les plaines occidentales, ceux de la vallée de la Soummam réussirent longtemps à maintenir leur statut distinctif et un haut rang social durant la colonisation française. Le plus célèbre d'entre eux est sans conteste le bachagha de Chellata : Ben Ali Chérif. Les Ourabah ne se débrouillèrent pas trop mal non plus, puisqu'un des leaders de leur groupe deviendra un puissant membre de la section kabyle des délégations financières algériennes. En revanche, les Mokrani de la Medjana, après être parvenus aux plus hautes dignités sous l'administration militaire coloniale, ne se remettront jamais vraiment du séquestre de leurs biens que leur valut leur participation à l'insurrection de 1871. Au total, les dignitaires religieux de cette région, comme de l'ensemble de la Petite Kabylie d'ailleurs, ont largement mieux effectué leur reconversion que leurs homologues de Grande Kabylie. Il est vrai, cependant, comme nous l'avons vu, que ces derniers partaient de beaucoup plus bas dans l'échelle sociale et que peu d'entre eux disposaient réellement de fiefs importants avant la colonisation française.

tenus un moment avec les Espagnols¹, dans le cadre d'alliances politiques qu'ils avaient nouées avec ces derniers pour lutter contre les Turcs venant de s'établir à Alger. L'organisation qu'ils mirent en place lorsqu'ils boutèrent les Turcs d'Alger et occupèrent la ville avait certainement des airs de royauté et possédait les caractéristiques d'un État. En revanche, la nature du fief qu'ils avaient constitué en Kabylie et qui avait été le tremplin de leurs aventures politiques ultérieures est beaucoup plus obscure. Compte tenu de l'organisation tribale de la région, attestée avant et après eux par divers chroniqueurs, le fait de qualifier leur fief de royaume nous paraît pour le moins manquer de mesure. L'établissement des Bel Qadhi dans la vallée du Sebaou date de la fin du XIV^e siècle. Leur camp de retranchement fortifié se situait à Koukou, à la lisière de la tribu des Aït Khelili, juste au-dessus de l'oued Sebaou. Durant tout le XVI^e siècle, les Bel Qadhi jouèrent un rôle politique régional important en s'alliant avec les Espagnols contre les Turcs ou avec les Turcs contre les Espagnols, selon les opportunités politiques et les enjeux du moment. Plutôt que de postuler l'intégration des tribus du massif kabyle dans une vaste structure étatique, comme le suggère le nom de royaume de Koukou, il nous semble bien plus probable que l'unité politique coiffée par la dynastie des Bel Qadhi ait reposé, d'une part, sur la place forte et la garde prétorienne qu'ils s'étaient constituées, et, d'autre part, sur un réseau d'alliances politiques locales du type *sof*. Les ressources que leur aurait procurées l'exploitation de la vallée du Sebaou, dont ils s'étaient progressivement rendus maîtres, leur permettant d'entretenir un minimum de troupes

1. Les Espagnols disposaient encore d'une enclave sur la côte kabyle, à Bejaïa. Ils résistèrent longtemps avant d'en être chassés par les Turcs. C'est notamment par le rôle qu'ils jouèrent lors de ces conflits que les Bel Qadhi et le «royaume de Koukou» nous sont connus. Cf., à ce sujet, Marmol Carjaval (1549) et les recherches de Boyer : «Espagne et Kouko. Les négociations de 1598 et 1610» (1970), et Genevois : «Légendes des rois de Koukou» (1974). Mis à part ces deux études, les chroniques de Robin nous donnent de précieux renseignements grâce à l'exploitation des actes de propriété de la famille (1873, pp. 134-135).

régulières et de fidéliser leurs alliés de *sof*, donc de stabiliser une institution traditionnellement labile. Plutôt que l'idée d'un royaume sur l'organisation duquel on ne dispose d'aucune source, notre hypothèse a au moins le mérite de satisfaire à un principe d'économie essentiel. Pourquoi les Bel Qadhi (et avec quelles ressources ? quelle légitimité ?) se seraient-ils acharnés à établir et à maintenir une domination de type étatique sur des tribus que ceux qui s'y sont essayés avant ou après eux n'ont jamais réussi à soumettre ? En outre, il leur était bien plus facile d'associer à leurs expéditions les tribus d'alentour en les intéressant au butin qu'elles rapportaient.

De surcroît, le prétendu royaume de Koukou étant précisément localisé sur la rive gauche de l'oued Sebaou, sur les contreforts du massif central kabyle, il aurait nécessairement dû, pour advenir, soumettre en premier lieu les tribus voisines qui se trouvent être les plus peuplées et les plus belliqueuses du massif kabyle. Précisément, les rares tribus que les Turcs ne parvinrent jamais à soumettre, ainsi de celles de la confédération des Aït Iraten, et des tribus des Aït Bouchaïb, des Aït Fraoucen et des Aït Yahia¹.

En outre, nous avons trouvé des indices qui corroborent notre hypothèse sur l'organisation en *sof* de l'aire d'influence du fief des Bel Qadhi dans les développements politiques du XVII^e siècle attestés par des chroniqueurs et également évoqués dans des traditions orales locales recueillies au début du XIX^e siècle². À cette époque, et après maints revers de fortune, la lignée régnante des Bel Qadhi, qui n'avait cessé de perdre de son pouvoir dans la vallée, fut alors supplantée par une lignée collatérale, les Oulad Bou Khettouch³. Ces derniers, qui éclipsèrent définitivement l'autre

1. Il est donc pour le moins excessif d'affirmer, comme le fait Robin que « lorsque Aroudj et Kheir ed-Din firent leur première apparition dans le pays qui devait devenir la Régence d'Alger (1512) la Grande Kabylie reconnaissait l'autorité d'Ahmed ben el-Kadi, dont la résidence était Koukou, village de la tribu des Beni Yahia ».

2. Cf. Robin et Devoux (*op. cit.*) et Genevois (1974).

3. En fait, c'est Si Ahmed Tounsi Ben Amar Bel Qadhi, fils de l'ancien chef des Bel Qadhi,

lignée des Bel Qadhi, ne cessèrent alors d'être tirillés par des luttes intestines. Dans leurs oppositions mutuelles, chacune des parties mobilisait les tribus et les fractions de tribus qu'elle avait pu gagner à sa cause. C'est précisément dans ces affrontements que certaines traditions orales kabyles situent l'origine de l'opposition en *sof* de leur pays¹. De fait, les premières chroniques attestant en Kabylie l'existence de ces grandes ligues partisans subvertissaient l'ordre lignager et le simple jeu des solidarités tribales évoquent les vastes rassemblements de fidélités que surent mobiliser les deux parties des Oulad Bou Khettouch.

Selon Robin, l'un des fils de Si Ahmed Tounsi, qu'on surnommait Ourkho, se sépara de lui «parce que, pour satisfaire une vengeance, Si Ahmed avait violé son *anaïa* (protection accordée à un tiers)». Or le simple fait que ce fils ait choisi d'accorder sa protection à quelqu'un qui pouvait tomber sous le coup de la vengeance de son père signifie déjà que père et fils avaient leur propre clientèle. Quoi qu'il en soit, le fils quitta Aourir des Aït Ghobri pour aller s'établir aux Fenaïa (sur la rive gauche de l'oued Sahel), où il fonda le *sof* des Ourkho, appelé aussi *sof El-Foukani* (*sof* du haut). Son propre frère, qui succéda à son père, rassembla le parti adverse sous le nom de *sof El-Tahtani* (*sof* du bas), dont il prit le commandement. Leur opposition mutuelle et surtout la perte des assises foncières que la famille avait possédées

Amar Bel Qadhi, détrôné et assassiné par son frère, qui revint s'établir en Kabylie en supplantant à son tour la lignée de son oncle paternel. Celui-ci vit le jour en Tunisie, où sa mère s'était réfugiée après l'assassinat de son mari. Il disposait dans la famille de ses beaux-parents, qui étaient des descendants de la dynastie des Hafsides (début XII^e-XV^e siècle), de puissants alliés. À en croire la chronique (Cf. Robin, *op. cit.*, p. 135), il était à peine âgé de seize ans lorsque ses parents maternels lui donnèrent une «petite armée» afin de reconquérir le leadership de son fief de Kabylie. Cela se passait en 1632. Si Ahmed Tounsi, après sa victoire, au lieu de s'installer dans l'ancienne citadelle familiale de Koukou, préféra aller s'établir à Aourir, dans les Aït Ghobri, c'est-à-dire de l'autre côté de la vallée du Sebaou, juste en face de Koukou, cela afin de mieux surveiller les azib-s, dont sa famille disposait dans la plaine et certainement parce que son autorité était mal établie dans la branche de ses collatéraux.

1. Cf. Genevois et Robin, *op. cit.*

lorsqu'elle était établie dans la vallée du Sebaou firent qu'elle ne cessa de périliter. Néanmoins, avant d'être définitivement balayés par les Turcs dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les Oulad Khettouch parvinrent pendant quelques années à redonner du lustre au blason de leur famille en luttant contre les janissaires qui multipliaient alors leurs expéditions militaires en Kabylie. C'est Ali Khodja, qui en organisant le makhzen des Amraoua dans la vallée du Sebaou, liquida définitivement le fief des Oulad Bou Khettouch et permit du même coup aux Turcs de fonder leurs premiers établissements en Grande Kabylie. Cela se passait entre 1720 et 1730.

Bibliographie des travaux cités

BERQUE Augustin

- «Esquisse d'une histoire de la seigneurie algérienne». *Revue de la Méditerranée*, 1949, n° 29 et n° 30.

BERQUE Jacques

- *Structures sociales du Haut Atlas*. Paris, PUF, 1955, 470 p.

- *L'intérieur du Maghreb, XV^e-XIX^e siècle*. Paris, Gallimard, 1978, 546 p.

- *'Ulemas fondateurs insurgés du Maghreb, XVII^e siècle*. Paris, Sindbad, 1982, 292 p.

BOURDIEU Pierre

- *Sociologie de l'Algérie*. Paris, PUF, 1958, 126 p.

- *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédée de trois études d'ethnologie kabyle*. Paris et Genève, Droz, 1972, 269 p.

BOYER Pierre

- «Contribution à l'Étude de la politique religieuse des Turcs dans la régence d'Alger, XVI^e-XIX^e siècle». *ROMM*, n° 1, 1966, 11-50.

- «Espagne et Kouko. Les négociations de 1598 et 1610». *ROMM*, n° 8, 1970, 28-40.

- «La révolution dite des aghas dans la régence d'Alger (1659-1671)». *R.O.M.M.*, n° 13-14, 1973, 159-171.

BRUNSCHVIG Robert

- *La Berbérie orientale sous les Hafsides*, 1947.

BUGEJA Manuel

- «Monographie de la commune mixte de Beni Mansour». *Bulletin de la société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, tome XXVI, 1921, 26-74 et *ibidem*, tome XXVII, 1922, 360-419.

EMERIT Marcel

- «Les mémoires d'Ahmed, dernier bey de Constantine». *Revue africaine*, 1942, 65-125.

- «Au début du XIX^e siècle : les tribus privilégiées en Algérie». *Annales ESC*, XXI, 1, janv.-fév., 1966, 44-58.

FÉRAUD L.-CHARLES

- «Mœurs et coutumes kabyles». *Revue africaine*, 1862, n° 6, 272-283, 429-440 ; 1863, n° 7, 67-84.

- «Zebouchi et Osman Bey ». *Ibidem*, 1862, 120-127.

- « Exploitation des forêts de la Karasta dans la Kabylie orientale ». *Ibidem*, 1868, n° 12, 378-390 ; 1869, n° 13, 36-46, 151-160.

- « Les chérifs kabyles de 1804 à 1809 dans la province de Constantine ». *Ibidem*, 1869, n° 13, 211-224.

- « Ferdjioua et Zouar'a ». *Revue africaine*, 1878, n° 22, 5-25, 81-104, 161-182, 241-259, 321-352, (soit 144 p.).

GENEVOIS Henri (père)

- *Légendes des rois de Koukou ; Sidi 'Amer ou Elqadi, Sidi Hend, le tunisien*. Le fichier périodique n° 121, 1974, 83 p.

LACHERAF Mustapha

- *L'Algérie : nation et société*. Paris, Maspero, 1965.

LACOSTE Yves

- « Rapports plaines montagnes en Grande Kabylie ». *Unité et diversité du tiers monde*, Paris, La découverte, 1984, 470-539.

LACOSTE-DUJARDIN Camille

- *Le conte kabyle*. - Paris, Maspero, 1970, 534 p.

- « Littérature orale et histoire ». *Actes de la table ronde sur la littérature orale*, Alger, CRAPE/ OPU, 1982, 81-106.

MAHÉ Alain

- *Anthropologie historique de la Grande Kabylie XIX^e - XX^e siècles : histoire du lien social dans les communautés villageoises*, Paris, EHESS, 1994, 3 vol., 996 p.

MONTAGNE Robert

- *Les Berbères et le Makhzen dans le Sud du Maroc*. Paris, Alcan, 1930, 426 p.

RINN Louis

- *Marabouts et khouans*. Alger, Jourdan, 1884, 552 p.

SALHI Mohammed Brahim

- *Étude d'une confrérie religieuse algérienne. La Rahmania à la fin du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle*. Thèse pour le doctorat de troisième cycle, Paris, EHESS, 1979, 450 p.

BENBRAHIM BENHAMADOUCHE Melha

- *La poésie populaire kabyle et la résistance à la colonisation de 1830 à 1962*. Thèse pour le doctorat de troisième cycle, Paris, EHESS, 1982, 2 Vol., 154 p. et 244 p.

Note sur l'organisation militaire et administrative des Turcs dans la Grande Kabylie*

Lorsque Aroudj et Kheir-ed-Din, firent leur première apparition dans le pays qui devait devenir la Régence d'Alger (1512), la Grande Kabylie reconnaissait l'autorité d'Ahmed ben el-Kadi, dont la résidence était Koukou, village de la tribu des Beni Yahia.

L'origine de ce personnage, qui a joué un grand rôle dans l'histoire du pays qui nous occupe et qui a fondé une dynastie qui s'est maintenue au pouvoir pendant plusieurs siècles, ainsi que les moyens dont il s'est servi pour se créer une principauté indépendante, ne sont pas encore bien connus.

D'après les renseignements les plus probables, Ahmed ben el-Kadi serait descendant de Smaïl el-Faci de Rouat¹ et il aurait d'abord rempli l'emploi de cadî, auprès des derniers rois de Bougie ; il aurait ensuite été élevé à la dignité de khalifa pour tout le pays qui s'étend du Sebaou à Djidjelli. Après la prise de Bougie par les Espagnols (1510) et l'anéantissement ou la dispersion, qui eurent lieu peu après cet événement, des derniers descendants de la race royale qui régnait dans cette ville, il serait naturellement resté indépendant et la nécessité où se trouvèrent les Kabyles, de

* *Revue africaine*, 1873, pp. 132-140, 196-207.

1. Ces renseignements sont contenus dans un manuscrit arabe, appartenant à un indigène des Beni-Tour, qui nous en a donné un extrait, sans vouloir nous communiquer le manuscrit lui-même.

s'unir pour combattre l'infidèle qui était venu s'établir sur leur sol, lui aurait donné les moyens d'affermir son autorité.

Nous n'avons pas l'intention de faire le récit des guerres dans lesquelles Si Ahmed ben el-Kadi et ses successeurs apparaissent, tantôt comme les alliés des Turcs, tantôt comme leurs plus redoutables ennemis ; notre but est seulement d'exposer le système d'occupation que les Turcs ont employé pour contenir la Kabylie, qu'ils n'avaient pas la puissance de vaincre, en indiquant les principales phases par lesquelles ils sont arrivés à l'organisation qui existait au moment de la conquête française.

Le premier point occupé par les Turcs en Kabylie, a été Dellys ; Kheir ed-Din, ayant partagé le pouvoir avec Aroudj et ayant eu le commandement de la région de l'Est, s'établit en effet dans cette ville en 923 (1517-18).

De vieux actes de vente, émanant du *beït el-mal*, établissent d'une manière certaine que, dès le gouvernement du pacha Hassan ben Kheir ed-Din, les Turcs s'étaient déjà assez solidement implantés dans le pays des Issers et qu'ils s'avançaient jusqu'au Sebaou.

Le plus ancien de ces actes date du 15 chaban 966 (mai 1559). Il porte la vente aux Oulad Tabdount, par Abou Mohammed Hassan, fils du grand pacha Mohammed Kheir ed-Din, d'une partie du territoire occupé aujourd'hui par la petite tribu de Sebaou el-Kedim. L'autre partie du territoire de cette tribu a été vendue en 989 (1581-82), par le pacha Djafer, au marabout Si Ali ben Haroun des Flissa.

Dans les premiers temps de leur conquête, les Turcs avaient une supériorité très marquée sur les indigènes, par leur discipline et par leur armement ; les Arabes et les Kabyles n'avaient que leurs lances et leurs massues à opposer aux arquebuses et aux canons des envahisseurs. Aussi, dans cette période, voit-on les colonnes turques parcourir aisément tout le pays et chercher leurs ennemis jusque dans les retraites les plus inaccessibles.

Tant qu'ils restèrent dans ces conditions, ils n'éprouvèrent pas le besoin de construire des forteresses pour maintenir leur autorité dans l'intérieur.

Plus tard, les indigènes arrivant à posséder, eux aussi, des armes à feu, la supériorité des Turcs s'efface en partie ; ils sont alors obligés de se créer des points d'appui au milieu des tribus et de s'abriter derrière des murailles, pour résister au nombre.

En 1555, le pacha Salah Raïs, chasse les Espagnols de Bougie et y établit une garnison. La possession de cette ville n'étendit pas beaucoup l'action des Turcs, sur la partie orientale de la Grande Kabylie ; ils restèrent bloqués dans Bougie à peu près comme l'avaient été les Espagnols.

En 975 (1567-68) les Turcs établissent des beys à Constantine ; c'est à partir de cette époque qu'ils doivent avoir songé à créer une ligne de postes, pour assurer leurs communications entre cette ville et Alger.

Ils avaient deux routes pour ces communications et ils choisissaient l'une ou l'autre, suivant l'état de soumission tribus. La première de ces routes passait par l'oued Zitoun, Ben Haroun, le Hamza, les Portes de Fer et la Medjana ; c'est celle qui fut suivie par Peyssonnel en 1725 et par Desfontaines en 1785.

La seconde passait par le col des Beni Aïcha, Chabet el-Ahmeur, Tachentirt, Ben Haroun, le Hamza et l'Ouennoura. C'est pour garder cette deuxième route, que les Turcs élevèrent les forteresses de Bordj Menaiél, de Bouira et de Sour el-R'ozlan. Bordj Menaiél servait en même temps à protéger la plaine des Issers contre les incursions des Kabyles. Des chroniques indigènes indiquent la date de 1594 comme celle de la fondation de Sour el-R'ozlan ; il est très probable que les autres bordjs ont été construits à peu près à la même époque.

Ces bordjs avaient des garnisons turques d'un effectif faible, tout juste suffisant pour leur défense ; les chefs militaires qui y résidaient, n'avaient d'action extérieure que par les zmalas

makhzen établies à proximité. Ces zmalas étaient ordinairement composées de cavaliers arabes, qui étaient attirés par les privilèges que leur donnaient les Turcs et par l'appât des razzias qu'ils étaient fréquemment appelés à exécuter. Les points les plus exposés étaient occupés par des zmalas de nègres affranchis qui, n'ayant aucune attache dans les tribus, étaient généralement d'une fidélité à toute épreuve. Une de ces zmalas de nègres était établie près du passage difficile de Chabet-el-Ahmeur ; c'était celle des Abid d'Akbou. La route était encore jalonnée par une zmla d'Arabes installée à Ben Haroun.

À l'époque où nous sommes arrivés, la puissance des sultans de Koukou s'était déjà considérablement affaiblie, par suite des dissensions qui s'étaient élevées entre les membres de la famille ; par suite surtout du caractère indépendant des Kabyles, lesquels ont toujours montré peu de goût pour l'obéissance à une autorité quelconque, même lorsqu'elle est entourée du prestige religieux, comme celle des descendants de Si Ahmed ben el-Kadi.

En 1618, le sultan de Koukou, Si Amar bel-Kadi, fut mis à mort par son frère, qui s'empara du pouvoir¹.

La femme du défunt avait réussi à fuir et à gagner la Tunisie, où elle avait ses parents dans l'ancienne famille royale des Hafsides. Elle était enceinte et elle mit au monde un fils qui s'appela Si Ahmed Tounsi ben Amar el-Kadi ben Khettouch².

En 1042 (1632-33), quand il eut atteint sa quinzième année, ses oncles maternels, les Hafasna, lui donnèrent une petite armée, avec laquelle il marcha sur la Kabylie. Il réussit facilement à renverser l'usurpateur, grâce au puissant parti qu'il avait conservé dans le pays.

1. C'était probablement Si Ahmed bou Khettouch, qu'un acte arabe indique comme étant émir, en 1035 (1625-26).

2. À partir de cette époque, la famille est plutôt connue sous le nom d'Oulad bou Khettouch que sous celui d'Oulad el-Kadi. Les descendants des Bou Khettouch existent encore à Tamda, à Djemaâ Sahridj et à Souama ; ils nous ont communiqué un certain nombre d'actes de propriété, qui nous ont permis d'établir à peu près la généalogie de la famille.

Si Ahmed Tounsi ne retourna pas à Koukou, ancienne résidence de sa famille, il s'établit à Aourir, dans les Beni R'obri ; il eut aussi des habitations au Djebel Tamgout, au Djebel Zeraïb et aux Aït Aouana dans l'oued el-Hammam.

L'un des fils de Si Ahmed Tounsi, qu'on surnommait Ourkho, se sépara de lui, parce que, pour satisfaire une vengeance, Si Ahmed avait violé son anaïa ; il alla s'établir aux Fenaïa et il donna naissance au *sof* des Ourkho, qu'on appelait aussi le *sof el-Foukani* (la ligue du haut).

L'autre fils de Si Ahmed Tounsi, nommé Si Ali, lui succéda en 1108 (1696-97) ; il fut le chef du *sof el-Tahtani* (la ligue du bas).

Les deux *sofs* furent, depuis, constamment en guerre l'un avec l'autre ; la famille des Oulad el-Kadi perdit son ancien prestige, et son influence ne s'exerça plus guère que dans le Haut Sebaou et les tribus du littoral. Elle ne retrouva une partie de son autorité que lorsqu'il fallut lutter contre les Turcs, qui venaient s'implanter dans le pays kabyle, ainsi que nous le verrons plus loin.

Les pachas d'Alger ne cherchèrent pas, dès le principe, à établir directement leur autorité sur la Grande Kabylie ; ils créèrent d'abord un grand commandement dans la partie du pays qui n'obéissait plus aux Bou Khettouch et ils mirent à sa tête des hommes des grandes familles du pays ayant déjà une certaine influence personnelle sur les populations.

Le chef mis à la tête de ce commandement, prit le titre de *cheikh des Guechtoula*.

M. Guin a raconté, d'après la tradition, dans la *Revue africaine* (5^e volume, page 308), l'histoire du cheikh Gassem ben M'hamed qui avait sa résidence à Menedja, point situé à l'extrémité ouest du Djurdjura, non loin du col de Mehalet Ramdan ; seulement, il a cru que ce personnage était un souverain indépendant, tandis qu'il n'était que le cheikh des Guechtoula, dont nous venons de parler.

Dans un acte portant le sceau du cheikh Gassem et daté de 1085 (1674-75), qui nous a été communiqué, ce chef indigène s'intitule en effet «el-moutaoulli amer bled Guechtoula, cheikh Gassem ben M'hamed» ; ce qui se traduit : «le préposé au commandement du pays des Guechtoula, etc.» Cette formule indique clairement qu'il n'était qu'un fondé de pouvoirs, et l'autorité dont il relevait, ne pouvait être que le gouvernement turc.

Le *Tachrifat* de M. Devoulx, confirme d'ailleurs l'existence de ce commandement indigène, puisqu'il nous apprend que, d'après un règlement de 1103 (1691-1692), le cheikh des Guechtoula payait annuellement au Trésor turc 2 000 saïma, et que, lorsqu'il revêtait le caftan, il devait verser au trésor 1 000 ou 1 500 saïmas, au Diwan 2 200 saïmas, aux troupes 630 saïmas.

Le commandement du cheikh Gassem a duré très longtemps ; son nom figure en effet dans des actes datés de djoumada tani 1089 (1678), de 1085 (1674-1675), et de 1070 (1659-1660).

Ferhat Sr'ir ben Ahmed, de la djemaâ des Arib ben Etthelibi, qui, d'après le *Tachrifat*, fut nommé cheikh des Guechtoula au mois de chaban 1104 (1693), fut peut-être son successeur immédiat.

Ce fut au commencement du XVIII^e siècle de notre ère que les Turcs fondèrent des établissements permanents dans la vallée du Sebaou et dans celle de l'oued Bor'ni.

Le premier point occupé par eux paraît être Tazarart, sur la rive droite du Sebaou, en face du confluent de l'oued Beni Aïssi. Une note qui nous a été communiquée par un ancien cadi des Ameraoua, mentionne que le village de Tikobaïn a été détruit en 1127 (1715-1716) par le caïd de Tazarart, Sliman.

Les ruines qui restent encore du bordj de Tazarart font voir que ce fort n'avait pas plus de 30 mètres de long sur 15 de large ; il était d'une construction très solide. On distingue encore parfaitement les créneaux et les embrasures des canons.

Le bordj de Tazarart était très mal situé, puisqu'il se trouvait en plaine et était acculé d'une part au Sebaou, de l'autre à la

montagne des Oulad Aïssa Mimoun. Il ne tarda pas à être enlevé par les Kabyles, et les Turcs se bornèrent plus tard à construire à côté une sorte de grande ferme, qui servait à l'exploitation des terrains beylik de Timizar Lor'bar, et à enfermer les grains et les animaux donnés par les Kabyles à titre d'impôt.

La fondation de Bordj Sebaou est dûe à Ali Khodja, qui s'intitulait dans ses lettres *émir el-outon*¹.

Nous ne connaissons pas exactement l'époque de l'arrivée de ce chef turc en Kabylie ; la seule pièce portant une date où il soit cité, que nous ayons trouvée, est de 1133 (1720-1721).

Cette date doit être à peu près celle de l'édification de Bordj Sebaou, puisque Peyssonnel écrivait, en 1725 : «Les Kabayles s'étendaient autrefois jusque dans la plaine de la Mitidja, qui est aux environs d'Alger ; mais, en dernier lieu, un Turc nommé Ali Khodja, ou Ali l'écrivain, ayant été fait caïd dans ce pays, il eût le secret de se faire estimer et craindre de ces Kabayles, et ayant étendu la domination de son maître, il les a repoussés et a soumis tous ceux qui étaient à l'ouest de la rivière oued Zeitoun ou rivière des oliviers, qui se décharge au cap Tedelles. Il a même construit un fort, avec quelques pièces de canon, sur un passage de cette rivière, pour le favoriser et mettre en sûreté tout le pays jusqu'à Alger.»

Peyssonnel confond l'oued Isser qui porte le nom d'oued Zitoun en amont des gorges de Ben Hini, avec l'oued Sebaou, dont l'embouchure est en effet non loin du cap Tedelles (nom sans doute donné à la pointe de Dellys, ville dont le nom s'écrit encore en arabe Tedelles). Le fort dont il s'agit est évidemment Bordj Sebaou.

1. Au lieu appelé Meriça, sur la rive gauche du Sebaou, sur le territoire de la tribu des Sebaou el-Kedim, on trouve des ruines que les Indigènes prétendent être celles d'un bordj que les Turcs auraient construit, puis abandonné, pour s'établir à l'emplacement actuel du Bordj Sebaou. L'inspection de ces ruines montre qu'elles peuvent être celles d'un *haouch* important, mais non d'une forteresse.

Pour s'établir dans le pays kabyle, Ali Khodja eut à lutter contre Si Ahmed ben Ali bou Khettouch ; il le battit à Dra ben Khedda, puis plus tard à Bou Ilzazen, au pied de la montagne des Beni Fraoucen.

Ali Khodja organisa le makhzen des Ameraoua ; il restaura le bordj de Tazarart, et installa à côté une *zmala* de nègres, qui est celle des Abid Chemlal ; il créa aussi deux marchés importants dans les environs de Bordj Sebaou, le *tnin* de Bar'lia et le *sebt* de l'oued Defali, qui est encore appelé *Sebt Ali Khodja*.

La fondation de Bordj Bor'ni doit remonter à peu près à la même époque que celle de Bordj Sebaou.

Dans un acte daté de ramdan 1136 (1724), il est dit que le caïd Mahmoud (qui devait être caïd de Sebaou) a chargé le caïd des Guechtoula, Gassem ben Aïssa, de régler une affaire d'héritage aux Oulad Sidi Ali Ou Moussa (Maatka).

Deux actes datés de 1137 (1724-1725), écrits, l'un par un *cadi* des Oulad Sidi Ali Ou Moussa, l'autre par un *cadi* des Beni Khalfoun, citent Si Mohammed Tlemçani comme représentant dans le pays le gouvernement turc. Dans le premier, on lui donne le titre de *naïb outon Guechtoula* (c'est-à-dire chargé des affaires du pays des Guechtoula) ; dans le second, on le désigne comme caïd de Bor'ni. Les deux appellations de caïd de Guechtoula et de caïd de Bor'ni se rapportaient donc à un même commandement ; il en résulte que le caïdat de Bor'ni devait déjà exister en 1724.

À côté du bordj Bor'ni, on avait installé une *zmala* de nègres, celle des Abid Aïn Zaouïa.

Le caïdat de Bor'ni a toujours relevé du caïdat de Bordj Sebaou, et, pendant un laps de temps assez long, ce caïdat a relevé lui-même des beys de Titeri. L'un de ces beys, Mohammed ben Ali, dit ed-Debbah (l'égorgeur), auquel la tradition attribue tous les faits saillants dont elle a conservé le souvenir, et qui est resté, pour les Kabyles, la personnification du régime turc, prenait le titre de «bey

de Titery ou *amala kafat ez-Zouaoua*»¹. C'est après lui que le caïdat de Sebaou cessa de relever des beys de Titery et fut placé sous l'autorité directe du pacha d'Alger et de l'agha des spahis.

Le bey Mohammed conserva son commandement de 1158 (1745-1746) à la fin de 1167 (1754)², date à laquelle il fut tué dans une expédition contre les Beni Iraten.

Il dirigea contre les Kabyles de nombreuses expéditions, qui ne furent pas toujours couronnées de succès, mais qui agrandirent néanmoins beaucoup le cercle d'influence des Turcs.

Le chef de la résistance était alors Si Amar bou Khettouch Sr'ir, le dernier des descendants d'Ahmed ben el-Kadi qui ait joué un rôle important.

Le bey Mohammed gouvernait surtout par la terreur ; une notice écrite par un marabout des Oulad Sidi Ali Ou Moussa, qui était son contemporain, porte à plus de douze cents le nombre des individus qu'il aurait égorgés de sa main.

C'est à lui que la tradition attribue la construction du bordj de Tizi Ouzou, mais nous n'avons pu vérifier l'exactitude de ce fait.

Après la mort du bey Mohammed (1754), il se produisit en Kabylie une réaction violente contre le système de compression à outrance qui avait pesé si longtemps sur le pays ; elle se traduisit par une insurrection de tout le caïdat de Bor'ni et de la confédération des Flissa Oum el-Lil. Dans la nuit du 18 choual 1169 (16 juillet 1756), les Kabyles attaquent par surprise le bordj Bor'ni, tuent le caïd Ahmed et chassent la garnison turque. Puis ils se mettent à démolir complètement la forteresse.

Encouragés par ce succès, ils attaquent le bordj Bouïra le 25 doul gada (25 août 1756), mais cette fois ils sont repoussés.

1. Avant d'être nommé bey de Titery, Mohammed ben Ali, qu'on trouve quelquefois désigné sous le nom de Mahmoud ben Ali, était caïd de Sebaou ; il a conservé ce dernier commandement de 1150 (1737-1738) à 1158 (1745-1746).

2. Il doit y avoir eu une interruption dans son commandement, car dans la liste des beys de Titery, on trouve Ali bey en 1157 (1744-1745).

Il fallut trois colonnes turques, celle de Cherif agha, celle du bey Softa, de Titery, et celle du bey de Constantine, pour vaincre cette insurrection. Le bordj Bor'ni fut de nouveau reconstruit.

Ce bordj a encore été détruit une deuxième fois par les Guechtoula et les Beni Sedka, vers l'année 1818 ; la garnison turque avait dû capituler après sept jours de siège. Le bordj resta plusieurs années en ruines et fut reconstruit une troisième fois par Yahia Agha¹.

Après ces détails succints, qui n'avaient pour but que d'indiquer l'époque de la fondation des divers établissements créés par les Turcs dans la Grande Kabylie, et les circonstances dans lesquelles ils ont été fondés, nous allons indiquer l'organisation militaire et administrative qu'ils avaient donnée au pays.

Le caïdat de Bor'ni, qui relevait, comme nous l'avons dit, de Bordj Sebaou, comprenait les confédérations des Guechtoula et des Beni Sedka, les Abd el-Moumen et une partie des Maatka. Le caïd habitait le Bordj Bor'ni², qui avait une garnison de cent janissaires, relevée périodiquement.

Une terre beylik, d'une superficie d'environ 3 000 hectares entourait le bordj ; elle était occupée par les zmalas makhzen de Bor'ni et d'Ain Zaouïa, dont le noyau était composé des nègres affranchis qu'on y avait installés, comme nous l'avons dit, au moment de la création du caïdat. Ces zmalas pouvaient fournir environ 300 cavaliers.

Le caïdat du Sebaou comprenait les Beni Khalfoun, les Flissa Oum el-Lil, les Beni Tour, la ville de Dellys, les Beni Ouaguennoun, les Flissa el-Behar, les Beni Djennad, les Beni R'obri, les tribus du Haut Sebaou et de l'oued el-Hammam, les Beni Aïssi, les Beni Douala, les Beni Zmenzer, les Betrouna, les Beni Khalifa et une

1. Yahia ben Moustapha a été nommé agha, le 8 septembre 1817 ; il a été étranglé à Blida en 1827.

2. Le fort de Bor'ni était armé de canons, de même que tous ceux dont nous avons parlé.

partie des Maatka. Les populations des massifs montagneux des Beni Iraten et des Zouaoua proprement dits, étaient complètement indépendantes ; elles nommaient elles-mêmes leurs chefs et ne payaient aucun impôt, à l'exception des individus qui habitaient en plaine.

Le bordj Sebaou n'avait pas de garnison turque ; il n'y avait de garnison que dans le bordj de Tizi Ouzou, qui était occupé par une cinquantaine de janissaires¹.

La grande terre beylik des Ameraoua, d'une superficie d'environ 20 000 hectares, était occupée par 16 zmalas recrutées au moyen de cavaliers arabes ou au moyen de Kabyles, la plupart gens de rapine ou qui avaient quitté leurs tribus pour échapper à la vengeance de meurtres qu'ils avaient commis. Une seule de ces zmalas, celle des Abid Chemlal, était composée de nègres affranchis, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Ces zmalas étaient, en remontant la rivière : Kaf el-Aogab, Bordj Sebaou, Taourga, Dra ben Khedda, Sidi Namen, Litama, composant les Ameraoua Tahta, les Oulad bou Khalfa, Tizi Ouzou, Abid Chemlal, Timizar Lor'bar, Sikh Ou Meddour, Ir'il Ou Radjah, Tala Atman, Tikobaïn, Tamda et Mekla, formant les Ameraoua Fouaga.

Les villages de Kettous, Oulad Ouaret, Tala Moukor, Zimoula, Bordim et Erdjaouna, qu'on trouve encore dans les Ameraoua, n'étaient pas makhzen et n'avaient pas de chevaux.

1. Il convient d'indiquer comment était organisé le pays séparant la Kabylie d'Alger. Ce territoire était divisé en caïdats, ayant à leur tête des chefs turcs ou koulourlis, qui avaient comme moyen d'action de petites zmalas makhzen. Ces caïdats étaient ceux des Issers, des Khachna, des Beni Djad, des Beni Sliman, de Bouïra et de Sour el-Rozlan. Ils relevaient, les uns du Bey de Titery, les autres de l'agha d'Alger, le caïdat de Bouïra du bey de Constantine. La puissante tribu des Arib, qui était makhzen et qui pouvait fournir jusqu'à 1 200 cavaliers, relevait directement de l'agha d'Alger. Les cavaliers de cette tribu devaient le service militaire partout où on jugeait à propos de les envoyer ; ils fournissaient la plus forte partie de la cavalerie irrégulière des colonnes commandées par l'agha d'Alger, et ils servaient principalement à assurer les communications d'Alger à Constantine. Les Arib étaient encore, pendant la période turque, complètement nomades.

Les Améraoua Tahta sont toujours restés fidèles aux Turcs, dont ils formaient le plus solide appui ; les Améraoua Fouaga étaient tantôt soumis, tantôt révoltés, à l'exception de la zmla des Abid Chemlal, qui était toute dévouée aux Turcs. Lorsque les Améraoua Fouaga s'insurgeaient, cette zmla était obligée de se replier sur Bordj Tizi Ouzou, qui servait de trait d'union entre les deux parties de la tribu, ou même sur Bordj Sebaou.

Le makhzen était exempt d'impôts. Les nouveaux cavaliers inscrits recevaient, comme première mise, un cheval, un fusil, de l'orge pour les semailles et une *zouidja* de terre.

Celui qui avait une *zouidja* de terrain ou au-dessus, devait entretenir un cheval de selle ; celui qui n'avait qu'une demi-zouidja, devait le service comme fantassin. Les Améraoua avaient une part dans les razzias qu'ils faisaient ; le caïd de Sebaou donnait 8 francs par tête d'ennemi qu'on lui apportait ; il remplaçait les chevaux qui étaient tués dans les combats.

Les zmalas des Améraoua pouvaient mettre sur pied environ 500 chevaux ; elles ne devaient le service militaire que dans l'étendue du caïdat.

Une seule fois, en 1818, Yahia Agha les emmena pour combattre le marabout d'Aïn Madi, Si Ahmed ben Salem et Tedjini, qui avait soulevé les populations de l'Ouest. Cette violation des usages suivis jusque-là, donna naissance à une insurrection des zmalas des Améraoua Fouaga, qui entraîna celle des Beni Ouaguennoun. M'hamed Ou Kassi¹, chef des révoltés, fit même éprouver un échec à Yahia Agha, devant Makouda (1819). Les Turcs vengèrent bien cruellement l'affront fait à leurs armes ; après avoir promis l'oubli du passé, ils attirèrent M'hamed Ou Kassi et ses principaux partisans à Bordj Sebaou, et le caïd les fit massacrer (avril 1820). Il est vrai que

1. M'hamed Ou Kassi est le père de nos deux bach-aghhas du Sebaou, Bel Kassem Ou Kassi et Mohammed Ou Kassi.

M'hamed Ou Kassi ne mourut pas sans vengeance, car avant d'être frappé, il tua de sa main le caïd du Sebaou El-Hadj Ismail ben Si Moustapha.

Les zmalas d'Abids avaient le privilège de toucher une solde du gouvernement turc ; les cheikhs recevaient 25 francs par mois, les cavaliers 8 francs, et les fantassins 5 francs. Cette solde de 5 francs par mois était dûe aux enfants mâles, à partir du jour de leur naissance.

Le caïd du Sebaou avait une garde particulière composée de 60 cavaliers qu'on appelait *moukahalia* ; ces cavaliers, formaient une z mala à part à Bordj Sebaou. Leurs chevaux étaient fournis et nourris aux frais du gouvernement. Ils accompagnaient le caïd dans toutes ses sorties et portaient ses étendards.

Grâce à la forte organisation qu'ils avaient donnée à leurs makhzens¹, les Turcs étaient arrivés à réduire à des effectifs extrêmement faibles les garnisons occupées par leurs troupes régulières. D'après le *Tachrifat*, les garnisons des différents postes de la Kabylie n'avaient plus, en 1829, que les effectifs suivants :

Nouba de Bougie.....	44 hommes
Nouba de Hamza (Bordj Bouira)	62 id.
Nouba des Guechtoula (Bordj Borni).....	62 id.
Nouba des Beni Djennad (Bordj Tizi Ouzou).....	30 id
Total	198 hommes

Ce résultat est assurément remarquable.

Les Turcs ne percevaient en Kabylie que des impôts très faibles,

1. Dans les tribus qui n'étaient pas makhzen, les Turcs avaient encore réussi à se créer des auxiliaires, au moyen de la concession de certains privilèges, qui étaient : l'exemption d'impôts et de corvées et la protection donnée par les autorités d'Alger, qui avait pour effet de soustraire les enrôlés, à peu près complètement, à l'action de leurs chefs directs. Ces auxiliaires étaient les spahis de l'agha, les *serardja* du *khodjat el-khil*, les *ferraga* chargés du transport des bagages. Ils étaient enrôlés individuellement et ils devaient se rendre aux convocations des autorités d'Alger dont ils relevaient, avec armes et bagages, et marcher partout où on jugeait à propos de les envoyer.

dont la nature et la quotité variaient suivant les tribus. Ils consistaient en argent, en grains, en figues, en huile et en moutons.

Ainsi, les Beni Tour donnaient 3 saas de blé et 2 saas d'orge par *zouidja* ; la confédération des Flissa Oum el-Lil payait une somme totale de 500 réaux boudjoux ; les tribus du caïdat de Bor'ni versaient chacune 125 réaux ; les Beni Iraten, pour leurs cultures de la plaine, donnaient 50 réaux forts.

D'après les renseignements qui nous ont été fournis par le dernier *oukil* des Turcs à Bordj Sebaou, le nommé El-Haoussin Amaoudj, les impositions annuelles en nature, recueillies à Bordj Sebaou, comprenaient : 2 000 saas d'orge, 1 000 saas de blé, 100 charges d'huile, 100 charges de figues, 64 moutons gras et 100 moutons ordinaires.

Le caïd du Sebaou percevait aussi certains droits sur les héritages dans les tribus soumises, et les cheikhs qui étaient nommés dans ces tribus devaient faire un don d'investiture. Il y avait à Dellys un *caïd el-mersa* qui prélevait un droit sur les bateaux qui venaient y commercer.

La perception des impôts et contributions avait lieu de la manière suivante dans les tribus kabyles : chaque cheikh des Ameraoua avait ce que l'on appelait un *azela*, comprenant une ou plusieurs tribus kabyles, et il était chargé de poursuivre par tous les moyens possibles, dans cet *azela*, le recouvrement des impôts annuels, des amendes infligées par le caïd du Sebaou, et des droits de toute sorte, moyennant une remise d'un dixième. Le caïd s'inquiétait peu des exactions qui pouvaient être commises par les cheikhs dans cette perception ; du moment où ils recevaient exactement ce qu'ils avaient demandé, ils se déclaraient satisfaits. La répartition des *azels* entre les cheikhs des Ameraoua n'était pas complètement invariable ; les caïds du Sebaou avantageaient quelquefois les cheikhs qu'ils protégeaient, cependant ces changements étaient rares.

Voici quelle était la répartition des *azels* dans les derniers temps de l'occupation turque :

Les 9 cheikhs de Bordj Sebaou avaient	Beni Tour. Beni Khalfoun. Beni Slijim. Nezlioua.
Les 5 cheikhs de Dra ben Khedda	Beni Arif Irou.
Les 2 cheikhs de Taourga	Attouch. Hamamta.
Le cheikh des Oulad bou Khalfa	Beni Khalifa. Betrouna. Partie des Maatka non comprise dans le le caïdat de Bor'ni. Beni Douala.
Le cheikh de Tizi Ouzou	Ferdioua. Bou Hinoun. Hassenaoua.
Les 2 cheikhs des Abid Chemlal	Beni Aïssi. Terafa.

Les cheikhs de Tamda et de Mekla, appartenant à la famille des Oulad Ou Kassi, avaient toutes les tribus du Haut Sebaou qui labouraient dans la vallée des terrains accessibles à la cavalerie et les tribus de l'oued el-Hammam. Les Kabyles qui voulaient voyager en pays arabe étaient amenés à Bordj Sebaou par les cheikhs des Améraoua, desquels ils relevaient, et qui, dans cette occasion, leur devaient protection ; ils payaient un droit au caïd, qui leur donnait un permis de voyage.

Dans les tribus insoumises du Djurdjura, les choses se passaient autrement ; l'agha d'Alger s'était réservé la délivrance des permis de circulation les concernant, et les négociations avaient lieu par l'intermédiaire de certains personnages influents de ces tribus. Ceux-ci organisaient la caravane annuelle et allaient à Alger payer le droit, fixé à 600 réaux boudjoux. L'agha désignait l'un d'eux comme chef de la caravane, qui devait marcher toujours groupée et devait avoir un drapeau.

Les caravanes étaient composées d'environ 600 mulets, elles allaient généralement à Constantine et à Bône, portant des figues et de l'huile, et elles revenaient avec des grains et des bestiaux.

Les hommes qui servaient, comme nous l'avons dit, d'intermédiaires aux Turcs, étaient, dans les derniers temps de leur occupation, Aomar et Mohammed Naït Khaled, des Beni bou Youcef, et Si el-Djoudi, des Beni bou Drar.

Les Turcs avaient encore une autre source de revenus dans la culture directe d'un certain nombre de terres qu'ils s'étaient réservées, et qu'on appelait *haouchs* ou *azibs el-beylick*. Ces *azibs* ou fermes étaient : Chabet el-Ahmeur, Bar'lia, Tazr'out, bou Habachou, Dar Beida, Aïn el-Had (à Dra ben Khedda), Timizar Lor'bar ¹. En outre, le caïd du Sebaou faisait cultiver 6 *zouidjas* à Bordj Sebaou, 3 à Dra ben Khedda et 6 à Tizi Ouzou.

Le gouvernement turc avait, pour l'exploitation de ces fermes, ses bœufs de labour et ses khammès ; les tribus soumises devaient fournir des *touïza* pour la récolte.

Les caïds turcs de Bordj Sebaou étaient investis des pouvoirs

1. La terre de Timizar Lor'bar a été en grande partie concédée au marabout des Beni Iraten Seklaoui, au commencement du XIX^e siècle. Les Kabyles, pour expliquer cette faveur, racontent que le marabout Seklaoui, passant un jour devant le bordj Sebaou en se faisant précéder de musiciens, honneur qui n'appartenait qu'au caïd, celui-ci le fit arrêter et emprisonner. Le lendemain le caïd se trouva changé en femme, et, pour apaiser la colère du santou, il dut lui donner la terre dont il est question.

les plus étendus ; ils avaient le droit de vie et de mort, et ils en usaient largement. Les têtes des suppliciés restaient exposées pendant deux jours à la porte du bordj, puis on les jetait dans un silo appelé *matmora Bouzid*, situé à cinq cents mètres du fort, vers le Sebaou. Ce silo, qui est aujourd'hui éboulé, renferme encore une grande quantité de crânes.

Il était de règle que les caïds fussent relevés tous les trois ans, mais les mutations étaient beaucoup plus fréquentes. Lorsqu'un nouveau caïd arrivait à Bordj Sebaou, tous les *zmoul* et les chefs investis des tribus venaient le saluer ; on tirait en son honneur quatre coups de canon.

Le caïd ne résidait pas dans le bordj même ; il avait une maison au dehors, où il habitait avec sa famille ; il n'allait dans le bordj que pour ses fonctions publiques.

Le rez-de-chaussée du bordj ne comprenait que des magasins pour le blé, l'orge, l'huile, la poudre et une cour où l'on mettait les prisonniers. L'étage comprenait le prétoire du caïd, l'arsenal et des chambres pour les chaouchs, les khodjas et le cafetier. Autour du fort, comme dépendances, il y avait une forge, un four, un moulin, une sellerie, des écuries, un parc à bœufs et une école qui comptait quarante élèves.

Les personnes qui venaient adresser des réclamations au caïd restaient dans la cour, entre deux chaouchs. Le caïd les écoutait du haut de la galerie.

Tout le personnel du caïd comprenait : un *cadi* pour les affaires de justice, deux chaouchs, deux khodjas, un cafetier, un *siar* ou courrier, douze musiciens qui jouaient trois fois par jour, un nègre, *caïd eddar*, et les soixante *moukahalia* dont nous avons parlé.

Le caïd allait fréquemment au marché du Sebt, où on lui dressait une tente. Il marchait, pour s'y rendre, dans le cérémonial suivant : en tête marchaient deux chevaux tenus en main et richement caparaçonnés, puis quatre *moukahalia* à cheval ; le caïd

venait ensuite, suivi de ses sept étendards portés par des *moukahalia*, et derrière ces derniers, les musiciens à cheval. Les cavaliers des *zmoul* fermaient le cortège en faisant la fantasia sur leurs chevaux.

Les Turcs, dans leur système d'occupation du pays, ne se proposaient d'autre but que de maintenir les populations dans l'obéissance et de tirer d'elles le plus qu'ils pouvaient. Tous les moyens leur étaient bons pour arriver à ce résultat ; les chefs turcs sont même allés quelquefois jusqu'à se faire les instruments de vengeances particulières, en vue d'une bonne rétribution. Ils laissaient, d'ailleurs, les Kabyles s'administrer complètement à leur guise, et ils n'intervenaient que lorsqu'ils voyaient un profit quelconque à en retirer.

Le grand moyen qu'ils employaient pour avoir raison des populations kabyles était le blocus ; leur pays ne produisant pas assez de grains pour leur consommation, la famine les forçait bientôt à arriver à composition.

Lorsque les Turcs avaient à se plaindre d'une tribu pour un fait quelconque, ils commençaient par arrêter tous les individus de cette tribu qu'ils pouvaient saisir, et ils ne les mettaient en liberté que lorsqu'ils avaient obtenu la satisfaction exigée, ou que l'amende imposée était payée.

Pénétrés de la supériorité qu'ils croyaient avoir sur les indigènes, les Turcs les traitaient avec hauteur, et ils ne cherchaient à leur inspirer d'autre sentiment que la crainte. Celui qui osait leur résister avait tout à redouter, car ils étaient implacables dans leur vengeance, et ils ne reculaient devant aucun moyen pour se débarrasser des personnalités qui les gênaient.

Ils exploitaient habilement l'esprit de parti et les haines, vivaces qui existent en Kabylie ; leur grand principe politique était : diviser pour régner. Ils ne se départissaient de leur morgue habituelle qu'en faveur des familles de marabouts, parce qu'ils voyaient un intérêt à agir ainsi.

Les Kabyles passent pour moins religieux que les Arabes, parce qu'ils se sont écartés sur quelques points, dans leurs lois civiles, des prescriptions du Coran, cependant, au fond ils sont très attachés à la religion musulmane, telle qu'ils l'ont accommodée à leurs mœurs, et ils ont pour les descendants du Prophète un respect et une soumission qui étonnent de la part d'un peuple dont les instincts démocratiques sont poussés, jusqu'à l'exagération.

La classe des marabouts affecte de se tenir en dehors des querelles de partis, mais elle intervient comme médiatrice lorsque des conflits éclatent ; elle s'est créée, en agissant ainsi, une influence considérable.

Pour faire tourner cette influence à leur profit, les Turcs étaient pleins de prévenances pour les marabouts en renom et ils leur accordaient des privilèges exceptionnels. Ils obtenaient de cette manière, de bonne volonté, ce qu'ils n'auraient pu exiger par la force. Ainsi, ils ont plusieurs fois réussi à faire passer des troupes d'Alger à Bougie, par le col d'Akfadou à travers toute la Kabylie, sous l'*anaïa* des marabouts des Aït Zellal (Beni bou Chaïb) et des Beni Idjeur.

Ils ne manquaient pas d'envoyer leurs offrandes aux zaouïas et plusieurs koubas élevées sur le tombeau de marabouts vénérés ont été bâties à leurs frais. Le bey Mohammed ed-Debbah a construit la koubba de Sidi-Ali Ou Moussa ; l'agha Yahia ben Moustafa a construit la mosquée de Djemaâ Sahridj et celle de Tifrit Naït Malek.

Dans la vallée de l'oued Sahel, le système gouvernemental des Turcs ne reposait guère que sur l'influence de certaines familles religieuses qu'ils avaient su gagner à leur cause. Le caïdat de Bouira n'étendait son action que jusqu'aux Beni Mançour exclusivement ; le caïd de Bougie n'avait dans son commandement que la seule tribu des Mezzaïa ; tout le reste de cette région recevait la direction de familles religieuses, comme

celle de Si Mohammed Amokran, dans les Beni bou Messaoud, celle des Oulad Si Cherif Amzian ben el-Mihoub aux Imoula, celle des Oulad Si Ali Cherif, dans les Illoula Açameur.

Il faut aussi noter la famille des Oulad Ou Rabah, qui avait conservé dans les Beni Abd el-Djebar une partie de l'influence dont elle jouissait avant l'occupation turque et qui jouait un rôle important dans la portion inférieure du bassin de l'oued Sahel.

Les Turcs avaient donné en apanage aux familles religieuses qui leur donnaient leur appui, certaines tribus kabyles où elles percevaient à leur profit l'achour et le zekkat. En retour, ces familles devaient les aider en toute circonstance, et particulièrement au moment où les colonnes, chargées de la perception de l'impôt, se rendaient dans l'oued Sahel.

L'une de ces colonnes, composée de 20 tentes, se détachait, dans la Medjana, du camp du bey de Constantine et descendait dans la plaine de Tabouda ou auprès de Tiklat, en passant par Guergour, les R'boula, Djenan el-Beylik et les Senhadja. L'autre colonne, composée de 18 tentes, se détachait à Bouïra de la colonne qui allait dans le Titeri ; elle descendait la vallée, séjournait quelque temps à Beni Mançour et allait rejoindre la colonne dont nous venons de parler ; toutes deux rentraient alors ensemble.

Il nous reste maintenant à raconter comment se termine l'occupation turque en Kabylie.

Aussitôt que la nouvelle de la prise d'Alger se fût répandue dans l'intérieur, les garnisons turques ne songèrent plus qu'à se rallier au bey de Titeri, qui continuait à représenter le gouvernement turc. Ces garnisons ne furent pas massacrées par les Kabyles, comme des écrivains l'ont raconté.

Quand cette nouvelle arriva à Bordj Sebaou, le caïd turc M'hamed ben Moustafa, venait de recevoir les cheikhs des Ameraoua, qui lui apportaient l'impôt appelé *ferrik* et qui

consistait en argent. Comprenant bien qu'il n'en pourrait rien emporter, il prit le parti de distribuer l'argent aux principaux chefs, afin de pouvoir se retirer sans être inquiété. Il donna 50 douros aux Ouled Ou Kassi, 50 à Mançour des Oulad bou Khalfa, 50 à Ahmed Naït Yahia des Beni Aguenoun, 50 à Allal ben Srier de Dra ben Khedda ; le reste fut partagé entre El-Hadj Mohammed ben Zamoum des Flissa Oum el-Lil, Ali Ou Mahied-Din et les chefs de Bordj Sebaou. Le caïd ne réserva rien pour lui.

Le caïd se mit en route avec la garnison de Tizi Ouzou et tout son personnel ; Ben Zamoum lui donna même des mulets pour le transport de ses bagages. La garnison de Bor'ni partit de même, protégée par l'*anaïa* des marabouts de la zaouïa de Sidi Abd-er-Rahman bou Goberin des Beni Smail

Il y eut, après ces événements, une tentative de restauration du caïdat du Sebaou. Le dernier bey de Titer, Moustafa ben Khellil bou Mezrag, après avoir fait sa soumission au commandant des troupes françaises, s'était révolté et s'était mis à la tête du parti de la résistance ; il avait voulu s'attribuer le rôle de pacha et il avait envoyé à Bordj Sebaou un caïd nommé El-Hadj Hassan ben Habib, qui avait déjà exercé ce commandement pendant deux ans (de 1823 à 1825). Il y séjourna pendant un mois environ, mais voyant que son autorité était méconnue, il sollicita et obtint l'*anaïa* d'El-Hadj Mohammed ben Zamoum pour se retirer. Après son départ tout fut mis au pillage par les tribus kabyles, qui faillirent même se battre entre elles pour le partage du butin. Le troupeau du beylik, qui comprenait 120 bœufs ou vaches fut partagé entre les tribus et le reste fut vendu aux enchères, après que les chefs se furent adjugé les armes les plus précieuses. Plus tard, le bordj Sebaou devint pendant quelque temps la résidence du khalifa d'Abdel-Kader, Si Ahmed Taïeb ben Salem ; il fut ensuite abandonné et il est aujourd'hui en ruines, ainsi que le bordj Bor'ni.

Le bordj de Tizi-Ouzou, celui de Menaiël et celui de Bouira ont seuls été utilisés depuis l'occupation française.

Le bordj de Tizi Ouzou fut restauré en 1851, pour servir à l'installation du bach-agma du Sebaou, Bel Kassem Ou Kassi, et depuis 1856, il est occupé par le commandant supérieur du cercle de Tizi Ouzou.

Le bordj de Bouira fut réparé en 1847, pour l'installation de l'agma Bouzid, puis il servit de résidence à un officier du Bureau arabe d'Aumale de 1849 à 1852 ; il n'est plus aujourd'hui qu'un caravansérail.

Le bordj de Menaiël¹ a été habité par les aghas des Flissa Oum el-Lil Mohammed ben Zitoun et Mohammed bel Hadj ; il est en ce moment la résidence du chef de la circonscription cantonale des Issers.

Les zmalas des Ameraoua et de Bor'ni nous ont rendu dans les premiers temps de la conquête, les mêmes services qu'ils avaient rendus aux Turcs ; puis on cessa de les astreindre à entretenir des chevaux et depuis 1857, elles ont été mises sur le même pied que les autres tribus.

1. Au temps des Turcs, après la fondation de Bordj Sebaou, Bordj Menaiël avait cessé de jouer le rôle de forteresse ; ce n'était plus que l'habitation de l'oukil des Turcs chargé de l'exploitation de la grande ferme domaniale touchant au bordj, qu'ils faisaient cultiver pour leur compte.

Le bey Mohammed ben Ali ed-Debbah*

L'histoire du bey Mohammed, a déjà été racontée par M. Guin, dans la *Revue africaine* (tome VII, page 293) et si nous abordons le même sujet, c'est pour ajouter à son récit quelques faits nouveaux qui compléteront l'histoire du chef célèbre dont tous les Kabyles connaissent le nom et qui joue un rôle dans toutes les légendes de l'époque turque, que les anciens répètent aux nouvelles générations.

Les renseignements qui nous ont servi pour ce travail, nous ont été fournis en grande partie par des notes, malheureusement trop concises, écrites sur une page blanche d'un Coran, par un marabout des Oulad Sidi Ali Ou Moussa (Maatka), Mohammed ben Mohammed ben Bel Kassem ez-Zougari, contemporain du bey.

L'auteur de cette chronique, donne au chef turc le nom de bey Mahmoud ben Ali, nom qu'on retrouve aussi quelquefois dans les documents de l'époque ; mais, malgré cette variante, l'identité du personnage n'est pas douteuse.

En 1150 (1737-38), c'est-à-dire dans les premiers temps de la

*. *Revue africaine*, 1873, pp. 364-373.

fondation de Bordj Sebaou, Mohammed ben Ali, qui devait plus tard mériter le surnom d'*ed-Debbah* (l'égorgeur), fut nommé caïd de Sebaou ; il succédait, dans ce commandement, à son oncle Hacin ben Atman Khodja.

À l'époque où il devint caïd, les Turcs n'avaient encore pu fonder, dans la Grande Kabylie, que des établissements purement défensifs ; les forteresses de Bor'ni, de Sebaou et de Menaiel pouvaient bien servir à arrêter les incursions des Kabyles dans la plaine des Issers et dans la Mitidja, mais les chefs qui y commandaient n'avaient pas encore pu prendre une action directe sur les populations kabyles et leur faire payer un tribut.

C'est à cette tâche que Mohammed ben Ali s'est voué tout entier et, s'il n'a pu l'accomplir jusqu'au bout, on peut dire que les résultats qu'il a obtenus, n'ont pas été dépassés par ses successeurs et que l'époque de son commandement a marqué l'apogée de la puissance des Turcs en Kabylie.

Mohammed ben Ali avait, dit-on, fait ses études dans une zaouïa de la Kabylie et il y avait connu les descendants des sultans de Koukou, qui n'avaient plus alors qu'un pâle reflet de la puissance d'Ahmed ben el-Kadi, mais qui jouissaient encore d'une influence fort notable sur les tribus du Haut Sebaou et de l'oued el-Hammam. Le chef de la famille, était à cette époque, Si Amar bou Khettouch Sr'ir ; il avait le siège de son autorité à Aourir, dans les Beni R'obri et il avait une habitation à Adeni, dans les Beni Iraten.

Mohammed ben Ali, mettant à profit ses relations antérieures, rechercha l'alliance de Si Amar bou Khettouch, qui consentit à lui donner sa fille en mariage. Cette union assurait au caïd Mohammed la neutralité de toute la région qui s'étend à l'est de l'oued Beni Aïssi et elle lui permit de tourner tous ses efforts sur le pays situé à l'ouest de cette rivière et sur les tribus du Djurdjura.

En 1158 (1745-46) il décida le gouvernement d'Alger, qui avait alors à sa tête Brahim Pacha, à entreprendre la conquête de tout le pâté montagneux qui s'étend de l'oued Beni Aïssi à l'oued Bougdoura, en séparant la tribu makhzen des Ameraoua de la vallée de Bor'ni.

Deux colonnes commandées, l'une par Ahmed Agha, l'autre par Ali, bey de Titery, escaladèrent les pentes abruptes des Beni Zmenzer et des Beni Aïssi, et, en un seul jour, elles réduisirent ces tribus à l'obéissance. Le village de Tir'zert fut complètement détruit. Seuls les villages de Tagmount Azzouz et des Aït Khalfoun, faisant partie de la tribu des Beni Mahmoud, opposèrent une résistance si énergique, que les colonnes turques durent s'en retourner sans avoir pu s'en emparer.

Sur ces entrefaites, le bey de Titery fut révoqué et le caïd Mohammed ben Ali fut nommé à sa place en 1158 (1745-46)¹.

À cette époque, le commandement du Sebaou relevait encore du beylik de Titery ; le bey Mohammed put donc continuer, avec des moyens plus puissants, l'œuvre qu'il avait commencée.

Il ne cumulait pas, comme on l'a cru, ses nouvelles fonctions avec celles de caïd du Sebaou ; nous avons trouvé des documents authentiques qui prouvent que pendant le temps qu'il resta bey, il y eut toujours des caïds dans ce commandement. Ainsi, El-Hadj Mohammed ben Hassen a été caïd du Sebaou en 1160 (1747-48) et Hassen Khodja a conservé ce commandement, au moins de 1162 (1748-49) à 1166 (1752-53).

Une chose certaine, c'est que la personnalité du bey Mohammed était si absorbante, qu'elle effaçait celle des caïds du

1. Dans la liste des beys de Titery, qu'ils ont donnée dans la *Revue africaine* (9^e vol., p. 284), MM. Federmann et Aucapitaine ont confondu le bey Mohammed ed-Debbah, avec son fils Mohammed ben Mohammed F'rira qui a été comme lui caïd du Sebaou (de 1182 (1768-69) à 1184 (1770-71) et bey de Titery. Il a exercé ce dernier commandement de 1205 (1791-92) à 1211 (1796-97). Le véritable Mohammed ed-Debba, est celui qui figure dans la liste dont nous venons de parler, à la date de 1746.

Sebaou et que ceux-ci n'avaient, sous son autorité, qu'un rôle tout à fait secondaire.

Le bey Mohammed, poursuivant toujours son but, entreprit la soumission des Guechtoula et des Beni Sedka ; les Beni bou Addou, les Beni bou Chennacha, les Oulad Ali Ou Iloul, éprouvèrent tour à tour la puissance de ses armes. Il leur fit une guerre à outrance, leur tuant beaucoup de monde, leur enlevant leurs troupeaux, leurs femmes, leurs enfants et il les força ainsi à se soumettre.

Toutes les tribus à l'est de Borni, jusqu'à l'oued beni bou Chennacha et l'oued Takhoukht, furent obligées de lui payer un impôt annuel, bien léger sans doute, puisqu'il n'était que de 125 doubles boudjoux par tribu, mais qui était supporté impatiemment par les Kabyles, habitués jusque-là à une complète indépendance.

Le bey Mohammed avait su attacher à son parti les marabouts des Oulad Sidi Ali Ou Moussa ; ceux-ci, par leur influence, lui procurèrent l'alliance de la grande tribu des Maatka. Cette tribu lui fournit des contingents pour toutes ses expéditions des Guechtoula et des Beni Sedka et elle se comporta toujours à son égard, comme l'aurait fait une tribu makhzen.

Pour reconnaître la fidélité des Maatka et pour récompenser les marabouts du concours qu'ils lui avaient donné, le bey Mohammed fit reconstruire à ses frais la zaouïa de l'ancêtre de ces derniers, Sidi Ali Ou Moussa, et restaurer la coupole de la koubba. «Il dépensa, dit notre chroniqueur Mohammed ez-Zouggar, en briques, en carreaux de faïence, en grilles de fenêtre et en chaux, deux mille réaux forts (5 000 francs).»

Tout à côté du lieu où il faisait exécuter ces travaux, il y avait un village, appelé Tir'ilt Mahmoud, situé sur un point culminant, dans une position très forte, qui avait jusque là défié tous les efforts des Turcs. Le bey Mohammed lui fit donner l'assaut et il l'enleva de vive force. La population du village avait

pris la fuite ; elle se dispersa dans les tribus insoumises, refusant d'accepter les conditions que lui imposait le vainqueur. Le bey, pour vaincre cette obstination, fit occuper militairement le village. Cette situation se prolongea pendant six ans, après lesquels les gens de Tir'ilt Mahmoud rentrèrent chez eux, en payant une contribution de guerre de 600 réaux.

Nous avons dit plus haut, que le village de Tagmount Azzouz, avait repoussé l'attaque combinée des colonnes d'Ahmed Agha et du bey de Tityery. Le bey Mohammed voulut avoir raison de sa résistance et il fit entreprendre une nouvelle expédition, à laquelle prit part la colonne d'Ali Agha.

Les deux colonnes firent leur jonction au lieu appelé Alma, près d'Icherdiouen Ou Fella et elles marchèrent sur les rebelles. Cette fois, Tagmount Azzouz fut emporté, ainsi que le village voisin, appelé Tizi Hibel ; toute la tribu des Beni Mahmoud fit sa soumission.

Le bey Mohammed voulut alors entreprendre de soumettre la confédération des Zouaoua, qu'il n'avait pas encore pu entamer ; mais cette fois, la fortune, qui lui avait toujours été favorable, se tourna contre lui.

Il marcha sur les Beni Ouassif et établit son camp à Ir'il Nzabel, où il se vit bientôt enveloppé de tous côtés par les Kabyles. Ceux-ci élevèrent des retranchements en face de son camp, sur un mamelon appelé Akarrou Naït Mohammed.

Le bey fit de nombreuses sorties, mais les forces dont il disposait n'étaient pas suffisantes pour qu'il pût obtenir des résultats sérieux, dans un pays extrêmement difficile, occupé par une population aussi serrée que celle de nos départements de France et très belliqueuse.

Dans une de ces sorties, qui avait pour but de détruire un moulin situé dans la rivière appelée Acif Ou Rendjoun, la colonne d'attaque se vit couper la retraite par de nombreux contingents kabyles. Par un vigoureux effort, elle parvint à se

frayer un passage à travers ses ennemis, mais 17 cavaliers, serrés de près par les Kabyles, ayant voulu passer la rivière dans un endroit profond et non guéable, s'y noyèrent tous, avec leurs chevaux. Cet endroit fut appelé depuis *Tamda el-Makhzen*.

Le bey Mohammed, voyant que ses efforts étaient impuissants et qu'il était menacé de perdre tout son monde en détail, prit le parti de battre en retraite¹.

Nous avons vu que le bey Mohammed, en épousant la fille de Si Amar bou Khettouch, avait obtenu la neutralité des tribus qui reconnaissaient encore l'autorité de ce chef. En 1166 (1752-53) une rupture eut lieu, pour des motifs qui nous sont inconnus, avec les Beni Djennad et les Flissa el-Bhar, qui se mirent en hostilité ouverte contre les Turcs.

Si Amar bou Khettouch se montra d'abord peu disposé à seconder ces tribus et à entamer une lutte contre son gendre, qui pouvait devenir pour lui un ennemi redoutable ; les révoltés mirent fin à ses hésitations, en promettant de lui donner, comme prix de son concours, un *rebia* par fusil (12 sous).

Le bey Mohammed marcha contre les tribus ennemies, en passant par les Beni Ouaguennoun, qui étaient restés soumis et il alla camper au marché du Tnin de cette tribu.

Si Amar bou Khettouch vint l'attaquer dans son camp, avec les contingents kabyles, mais il fut repoussé, mis en déroute et obligé de se replier sur les Flissa el-Bhar. Il s'établit fortement au village de Takhamt el-Alam, espérant que les Turcs ne pourraient l'en déloger.

Le bey Mohammed n'hésita pas à aller l'attaquer ; la lutte fut sanglante et acharnée, mais les Kabyles durent céder ; le bey enleva le village et dispersa les contingents ennemis.

Voulant profiter de sa victoire pour amener la soumission des Beni Djennad, le bey se porta contre le grand village d'Abizar,

1. Voir le récit de M. Guin dans le 7^e volume de la *Revue africaine*.

qui est adossé à une crête rocheuse très abrupte. Le terrain, en avant du village, est coupé de ravins, parsemé de blocs de pierre et son accès est encore rendu plus difficile par les murailles en pierres sèches qui séparent les propriétés. Une attaque de front contre le village n'ayant pas réussi, le bey le fit tourner par une petite colonne, qui devait suivre la crête qui domine les divers groupes d'habitations.

Le mouvement réussit d'abord très bien ; la petite colonne s'avança jusqu'à Tirilt el-Askar et déjà elle pénétrait dans la fraction des Ait Kheleften, dont les habitants prenaient la fuite, lorsque la résistance désespérée d'une seule famille, vint changer la victoire en défaite. Cette famille se composait de sept hommes qui se firent tuer l'un après l'autre, plutôt que de reculer. Cet exemple héroïque releva le courage des Beni Djennad ; ils firent un retour offensif et, par un effort suprême, ils forcèrent les Turcs à lâcher pied. Ceux-ci, poursuivis vigoureusement, dans un terrain où des obstacles de tout genre les arrêtaient à chaque pas, perdirent beaucoup de monde.

On raconte que dix Turcs, voyant la fuite impossible, se cachèrent dans les rochers de Tiachtin, espérant pouvoir tromper plus tard la surveillance de leurs ennemis et regagner la colonne ; mais les Beni Djennad firent si bonne garde, que les fugitifs ne purent s'échapper ; ils se laissèrent mourir de faim, préférant cette mort à celle qu'ils redoutaient des Kabyles, s'ils s'étaient livrés à eux.

Après cet échec, le bey Mohammed renonça à enlever Abizar et il alla camper à Agueni el-Mehalla, en face de Timizar. Il ne tenta aucune attaque sérieuse ; son but était d'attirer dans la plaine les Kabyles qu'un premier succès devait rendre téméraires, mais ceux-ci loin de donner dans le piège, l'employèrent eux-mêmes à l'égard des Turcs.

Une nuit, vingt-cinq hommes déterminés vont attaquer le camp du bey ; après lui avoir donné l'alarme, ils se font

poursuivre du côté de Tala Ntegana, où des contingents étaient postés pour recevoir les Turcs. La ruse eut plein succès, cependant l'affaire n'eut pas de suites sérieuses ; elle détermina seulement le bey à porter son camp à Ajarar, près de Tala Ntegana.

Le bey Mohammed, craignant de ne pouvoir venir à bout des Beni Djennad par la force, chercha à traiter avec eux ; il leur envoya un nommé Kassi Ichennoufen, de Kela, tribu des Beni Khelili, pour conduire les négociations. Ce dernier abusa de sa confiance, car, au lieu de disposer les Beni Djennad à la soumission, il leur dit que les Turcs étaient exténués de fatigue, qu'ils manquaient de vivres et qu'en tenant bon pendant quelques jours encore, ils les forceraient à battre en retraite.

Ce conseil était trop du goût des Beni Djennad pour n'être pas suivi. Ils continuèrent donc à harceler le camp turc, si bien que le bey se décida à se retirer sans avoir obtenu aucun résultat.

L'année suivante, en 1167 (1753-54), le bey Mohammed revint avec une colonne plus forte, composée de cent tentes et de goums arabes, et il alla établir son camp à Aguemoun Kousksou, près du gué de Freha¹.

Cette fois, les Beni Djennad comprirent qu'ils ne pourraient résister et ils négocièrent un arrangement. Les notables de la tribu se rendirent au camp du bey, qui leur demanda seulement de lui promettre de garder à son égard une neutralité absolue ; il renonçait de son côté à leur parler d'impôts.

Ces conditions furent acceptées avec empressement et les contingents kabyles, qui attendaient le résultat des pourparlers, déchargèrent leurs armes en l'air en signe de réjouissance.

On raconte que le bey Mohammed fut si satisfait de cet arrangement qui privait son véritable adversaire, Si Amar bou

1. Le gué de Freha est un peu en amont du confluent du Sebaou avec la rivière appelée Irzer bou Deles.

Khettouch, de ses contingents les plus solides, qu'un meddah kabyle étant venu lui chanter une improvisation sur ce sujet, il lui donna en récompense trente réaux forts (75 francs).

Si Amar bou Khettouch s'était réfugié dans le djebel Tamgout, dans une situation tellement forte que le bey n'osa pas aller l'y chercher. Il essaya de le réduire par la famine, mais le blocus qu'il exerçait était trop incomplet pour qu'il pût réussir par ce moyen.

Il tourna alors ses armes contre les Beni Iraten, qui formaient la tribu la plus puissante du sof des Bou Khettouch et à l'égard desquels il avait des griefs particuliers. Les Beni Iraten harcelaient constamment la petite garnison de Bordj Tazar'art ; d'un autre côté le bey leur reprochait de pousser à la révolte leurs voisins les Beni Aïssi.

Le bey Mohammed attaqua les Beni Iraten par le contrefort d'Adeni ; Si Amar bou Khettouch avait, comme nous l'avons dit, une habitation dans cette fraction.

Déjà les Turcs avaient refoulé les premiers contingents kabyles et ils pénétraient dans les villages, lorsque le bey Mohammed tomba frappé mortellement d'une balle.

Les chefs turcs cachèrent soigneusement la mort du bey, afin d'éviter une panique qui aurait amené une déroute complète, mais ils renoncèrent à continuer l'attaque. La colonne put effectuer sa retraite sans éprouver de pertes bien sérieuses et elle rentra à Alger.

Le bey Mohammed fut enterré dans une koubba¹ que l'on aperçoit à gauche de la route nationale lorsque, partant du Corso, on prend la montée qui conduit du côté du col des Beni Aïcha.

1. Sa veuve, la fille de Si Amar bou Khettouch, s'est remariée à Si Cherif Boutouch, des Aït Betouch, tribu des Beni Itourar'. Il en avait eu un fils qui devint plus tard caïd du Sebaou et bey de Titery. Il a encore des descendants à Blida.

La tradition affirme que la balle qui a frappé le bey Mohammed lui a été tirée par un soldat turc. Les Kabyles montrent l'endroit où il est tombé, près du marché du Had des Beni Iraten.

Le bey Mohammed fut un des hommes les plus marquants de la période turque. Il donna un commencement d'organisation au pays kabyle et il constitua solidement les makhzens des Ameraoua et d'Aïn Zaouïa ; on lui attribue la construction du bordj de Tizi Ouzou.

Bien que ses dernières expéditions n'aient pas été heureuses, il n'en est pas moins vrai qu'il a augmenté notablement l'autorité et la puissance des Turcs en Kabylie et qu'il a soumis à l'impôt un grand nombre de tribus qui, auparavant, n'avaient jamais rien payé.

Il avait donné au gouvernement turc, dans la Grande Kabylie, une situation à peu près analogue à celle que nous y avons nous-mêmes, avant la grande expédition de 1857.

Le bey Mohammed ed-Debbah est, pour les Kabyles, la personnification du régime turc ; c'est un héros légendaire auquel on attribue tous les faits saillants de cette période. Si on demande à un Kabyle, qui a construit l'un quelconque des bordjs dont on trouve les ruines sur divers points, on est sûr qu'il répondra : «C'est le bey Mohammed».

Il avait mérité le surnom d'*égorgéur*, par les nombreuses exécutions qui ont signalé son commandement. L'auteur de la chronique, où nous avons puisé les principaux faits de ce récit, ne porte pas à moins de douze cents, le nombre des individus qu'il aurait pendus, décapités ou égorgés de sa main. Ce chiffre est sans doute exagéré, mais en tenant largement compte de l'exagération, la mémoire du bey restera encore chargée d'un nombre fort respectable d'exécutions sommaires.

Il convient de dire que les victimes de ces exécutions étaient le plus souvent des coupeurs de routes, que les Kabyles n'étaient pas fâchés de voir disparaître.

Quoi qu'il en soit, la terreur que le bey inspirait fut si grande que les malfaiteurs n'osaient plus se livrer à leurs exploits habituels et que le pays jouit d'une sécurité inconnue jusqu'alors. La sécurité était si complète, dit notre chroniqueur, qu'une femme put venir seule de Titery à Bordj Sebaou, pour y porter une réclamation au caïd, sans être inquiétée en chemin.

Le bey était bon administrateur et habile politique. Il aimait et protégeait les savants. Il était très généreux, lorsqu'il avait des services à récompenser, et les pauvres qui s'adressaient à lui n'étaient jamais repoussés.

Le souvenir qu'il a laissé dans le pays kabyle n'est pas seulement celui d'un tyran sanguinaire ; on se rappelle aussi les hautes qualités qu'il a déployées dans son commandement.

Fetena Meriem *
(La Guerre de Marie)

Le récit qui va suivre n'a qu'une médiocre importance historique et il n'a d'intérêt que comme étude de mœurs kabyles ; nous ne nous en sommes pas moins attaché à reproduire les faits avec une scrupuleuse exactitude, tels qu'ils nous ont été racontés, après les avoir contrôlés avec soin.

Il y a un peu plus de soixante ans, il y avait au village des Aït Ou Alban, dans la tribu des Mecheddala¹, une jeune femme d'une beauté merveilleuse, appelée Meriem bent Dahman Ou Amar ; elle était si belle que les hommes qui nous ont dit l'avoir connue n'ont pas trouvé de meilleure image, pour nous exprimer leur admiration, que de la comparer au soleil. Elle était mariée à un nommé Aoudia Ou Mohammed, d'Imahmouden, mais comme elle n'avait pu s'accorder avec son mari, elle avait quitté le domicile conjugal et elle habitait chez son père.

Le nommé El-Hadj Sliman Ou Dris², personnage important du village des Oulad Ali Ou Temim, en devint éperdument amoureux et il résolut de mettre tout en œuvre pour arriver à l'épouser.

Il y avait à cela plusieurs obstacles : d'abord, Meriem était

* *Revue africaine*, 1874, pp. 161-170.

1. La tribu des Mecheddala est sur le versant sud du Djurdjura. Elle s'étend du Tamgout Lalla-Khedidja à l'oued Sahel.

2. El-Hadj Sliman Ou Dris a été notre premier caïd des Mecheddala après la soumission de la tribu ; il est mort le 18 août 1855.

encore en puissance de mari, et il fallait obtenir de ce dernier qu'il la divorçât ; ensuite, et ce n'était pas la moindre difficulté, El-Hadj Sliman Ou Dris était le chef du *sof* des Oulad Msellem, tandis que le père de Meriem et son mari appartenaient au *sof* des Oulad Naceur ¹ et une alliance recherchée dans ces conditions avait peu de chances de réussite.

El-Hadj Sliman Ou Dris employa comme négociateur, pour arriver à ses fins, un homme de son *sof*, nommé Saïd Goudjouadi, qui habitait le village des Aït Ou Alban. Comme nous venons de le dire, la mission dont il s'était chargé était délicate, car si le mari se fût douté que Meriem était recherchée par un des chefs du parti ennemi, il n'eût jamais consenti à lui rendre sa liberté, ou du moins il eût fait payer un haut prix un acte qui devait porter atteinte à l'amour-propre de son parti.

Saïd Goudjouadi montra, dans cette circonstance, tout son savoir-faire mais, tout en faisant les plus louables efforts pour faire donner Meriem à son ami, il en devint lui-même amoureux, si bien que quand il eut obtenu le divorce qui la rendait libre, il ne trouva rien de mieux que de la garder pour lui. Il se fit fiancer avec elle et il fit parler la poudre en son honneur, action qui était un défi lancé à quiconque oserait prétendre à sa main.

On conçoit aisément quelle fut la colère d'El-Hadj Sliman Ou Dris quand il apprit la trahison de Saïd Goudjouadi ; il ne pouvait croire que Meriem préférât réellement à un homme de son importance, à un chef de *sof*, un simple fellah comme Saïd Goudjouadi et il fit dire aux Aït Ou Alban de lui amener cette femme, s'engageant, si elle renonçait publiquement à lui, à renoncer également à elle et à l'oublier. La coutume kabyle veut qu'une femme qui a déjà eu un mari ne puisse être remariée

1. Ces deux *sofs*, qu'on retrouve encore aujourd'hui, ont toujours été acharnés l'un contre l'autre ; ils divisent chaque village des Mecheddala en deux partis à peu près égaux.

sans son consentement. El-Hadj Sliman Ou Dris entrevoyait sans doute encore là un moyen d'écartier celui qui était devenu son rival. Les Aït Ou Alban acceptèrent cette proposition. Meriem fut amenée sur un mulet aux Oulad Ali Ou Temim, et là, devant la maison d'El-Hadj Sliman Ou Dris, elle déclara fort nettement qu'elle ne voulait pas de ce dernier pour mari. Il n'y avait plus à douter, Meriem n'avait décidément pas été séduite par la richesse et la puissance du chef du *sof* des Oulad Msellem.

Après cette humiliation publique, El-Hadj Sliman Ou Dris ne songea plus qu'à tirer vengeance de ses ennemis ; pour cela, il devait commencer par se créer un parti pour l'appuyer. Saïd Goudjouadi étant, comme lui, du *sof* des Oulad Msellem, c'était donc le *sof* des Oulad Naceur qui pouvait faire pencher la balance et c'était là qu'il fallait recruter des partisans. Il réussit, par l'intermédiaire de Derbal Ou Zennouch, un des chefs de ce parti, à mettre dans ses intérêts la majorité des Oulad Naceur. Saïd Goudjouadi avait le plus grand nombre de ses adhérents dans les Oulad Msellem. L'alliance conclue par El-Hadj Sliman Ou Dris fut consacrée par un immense kouskoussou auquel prirent part les Beni-Ouakour, petite tribu voisine des Mecheddala.

Quand il se crut suffisamment fort, El-Hadj Sliman exécuta le plan de vengeance qu'il avait arrêté dans son esprit.

Le mercredi était le jour du marché des Mecheddala, et il était d'usage que tout le monde assistât à ces réunions, qui étaient autrefois autant politiques que commerciales ; certains kanouns prononçaient même des amendes contre ceux qui, sous le prétexte qu'ils n'avaient rien à vendre ni à acheter, ne se rendaient pas sur le marché de la tribu. Les marchés kabyles étaient bien un terrain neutre où les gens de tribus ennemies pouvaient se rencontrer - mais cette neutralité n'était pas toujours respectée -, et comme on s'y rendait généralement en armes, chaque parti était bien aise d'avoir tout son monde au complet, pour le cas où une querelle, souvent futile, amènerait une bataille.

Un mercredi donc, El-Hadj Sliman Ou Dris se rendit furtivement au village des Aït Ou Alban au moment où tout le monde se trouvait au marché et il se présenta à la maison de Dahman Ou Amar ; il avait eu soin de s'armer d'un pistolet et d'un sabre. Meriem était prosaïquement occupée aux travaux du ménage ; elle était en train de battre le beurre dans une peau de bouc qu'elle roulait et pétrissait sur le sol. El-Hadj Sliman Ou Dris surgit tout à coup devant elle et, sans prendre le temps de lui reprocher sa conduite, il lui tira un coup de pistolet qui l'atteignit au sein, puis il lui envoya un coup de sabre qui lui coupa tous les doigts d'une main. Comme bien on pense, Meriem avait appelé à son secours, mais quand on arriva, El-Hadj Sliman Ou Dris était déjà loin et on ne put l'atteindre.

Meriem guérit de ses blessures et, chose qu'on croira difficilement, malgré les preuves d'amour qu'elle avait données à Saïd Goudjouadi, celui-ci ne montra plus nul empressement à l'épouser et ne l'épousa même jamais. Peut-être cette marque d'indifférence était-elle à l'adresse d'El-Hadj Sliman Ou Dris et voulait-il faire voir à ce dernier que cette femme, qu'il avait tant désirée, lui, Saïd Goudjouadi, la dédaignait. Les Kabyles sont raffinés en fait de vengeance et de point d'honneur. Il est vrai que Meriem était maintenant estropiée ; il est vrai que Saïd Goudjouadi était devenu *l'oukil* de la maison de Dahman Ou Amar et que Meriem passe pour avoir été sa maîtresse, circonstance qui rendait son renoncement moins pénible, mais aussi moins méritoire.

L'odieux attentat commis par El-Hadj Sliman Ou Dris alluma la guerre civile dans les Mecheddala, mais pendant une certaine période, on fut, si nous pouvons nous servir de cette expression, en état de guerre sans que les hostilités eussent encore commencé. Saïd Goudjouadi s'occupa, pendant cette période de transition, de jouer quelques bons tours à El-Hadj Sliman Ou Dris et à ses partisans.

Les Cheurfa, petite tribu voisine des Mecheddala, avaient eu un des leurs tué quelque temps auparavant et l'auteur du crime était resté inconnu ; Saïd Goudjouadi leur fit croire que le meurtrier était un homme du *sof* des Oulad Naceur et il leur conseilla d'en tirer vengeance. Il amena un jour quelques individus des Cheurfa pour tendre une embuscade sur la route qui conduit des Aït Ou Alban au village des Beni-Hammad ; le nommé Moussa Ou El-Hadj, de la famille de Derbal Ou Zennouch, que son mauvais destin conduisit sur cette route, fut tué et les Cheurfa rentrèrent chez eux en tirant des coups de fusil en signe de triomphe. Ils avaient mis à mort un homme, sans doute parfaitement innocent du meurtre qu'ils voulaient venger, mais l'honneur de la tribu était satisfait, et cela leur suffisait.

El-Hadj Sliman Ou Dris avait des troupeaux et des cultures dans le pays des Hanif, sur la rive droite de l'oued Sahel, et il y avait fait construire un *azib* pour abriter ses khammès et son bétail. Saïd Goudjouadi persuada aux gens de l'Ouennoura et aux Beni-Mançour que cette proie était bonne à prendre et facile à saisir ; ceux-ci tombèrent un beau matin sur l'*azib*, tuèrent deux des khammès d'El-Hadj Sliman et emmenèrent tous ses bestiaux.

Ces faits servirent de prélude à des événements plus graves.

Cependant, El-Hadj Sliman Ou Dris n'était pas satisfait de lui-même ; il n'avait pas réussi à tuer Meriem, bien qu'il eût fait de son mieux pour cela, il lui fallait une vengeance plus complète. Le *sof* ennemi lui avait ravi la femme qu'il aimait, il fallait donc, pour qu'on ne pût lui reprocher d'avoir manqué de *nif*, qu'il enlevât lui-même une femme du parti ennemi, qu'il infligeât à ce parti la peine du talion.

Il y avait au village des Oulad Ali Ou Temim une jeune fille très jolie qu'on appelait Mira bent Ou Chelli ; elle était presque aussi jolie que Meriem elle-même et El-Hadj Sliman la jugea à sa convenance pour l'exécution de son projet. Il l'enleva donc, avec ou sans son consentement et il la conduisit aux Beni

Mançour, chez des gens de son parti. Quelques jours après, bravant ouvertement le *sof* de Saïd Goudjouadi, il ramena Mira chez lui en grande fantasia et avec force coups de fusil, et il l'épousa contre la volonté de ses parents.

Cette fois, la guerre devenait inévitable, et dès le lendemain une grande bataille eut lieu entre les *sofs*. Au point du jour, El-Hadj Sliman Ou Dris, qui avait rassemblé tout son monde pour la noce, aux Oulad Ali Ou Temim, marcha sur les Aït Ou Alban et il défia les gens de ce village d'oser sortir pour combattre en rase campagne.

Le *sof* de Saïd Goudjouadi accepta le défi et il se porta à la rencontre des assaillants. Le combat fut long et acharné ; les partisans d'El-Hadj Sliman furent refoulés et ils durent se réfugier dans une enceinte en pierres sèches appelée *Ikerban Ilougan* qui servait à parquer les troupeaux, et ils y soutinrent un véritable siège jusqu'au coucher du soleil. La lutte ne cessa que par l'intervention de deux voyageurs des Beni bou Drar qui vinrent à passer par là et qui jetèrent leur *anaïa* entre les combattants.

Cette bataille peut passer pour une des plus sanglantes qu'on ait jamais vues dans cette région, dans les guerres de tribu à tribu ; les Oulad Naceur avaient trois morts et les Oulad Msellem cinq : le nombre des blessés s'élevait à une centaine pour les deux partis. On peut trouver surprenant que deux troupes de Kabyles acharnées l'une contre l'autre, qui s'étaient battues une journée entière, se soient arrêtées sur l'*anaïa* de deux simples voyageurs ; il faut savoir que ces hommes appartenaient à une tribu des Zouaoua, du versant nord du Djurdjura, beaucoup plus peuplée et plus puissante que les Mecheddala, très chatouilleuse surtout sur les questions de *nif*, et dont ces derniers étaient obligés de subir l'influence. Ne pas respecter l'*anaïa* des hommes des Beni bou Drar, c'était donner à cette tribu un prétexte, qu'elle aurait sans doute saisi avec empressement, de venir faire de bonnes razzias sur les territoires des Mecheddala et ceux-ci, déjà assez

occupés entre eux, ne se souciaient pas de s'attirer de nouveaux adversaires. Il faut dire aussi qu'après une journée aussi bien employée, les combattants devaient éprouver le besoin de prendre un peu de repos.

El-Hadj Sliman Ou Dris ne se tint pas pour battu et il résolut de porter un grand coup au *sof* de Saïd Goudjouadi. Avec le concours de son ami Derbal Ou Zennouch, dont nous avons déjà parlé, il obtint, à prix d'argent, de la tribu des Beni Ouakour, la promesse de prendre parti pour lui les armes à la main ; un grand kouskoussou scella ce pacte.

Une quinzaine de jours après le combat d'Ikherban Ilougan, El-Hadj Sliman et Derbal allèrent, avec leur *sof*, offrir la bataille aux Aït Ou Alban, les défiant, comme lors de leur première rencontre, de venir les combattre en rase campagne. Les Aït Ou Alban, qui étaient sans méfiance, se portèrent en avant de leur village et engagèrent la fusillade. El-Hadj Sliman avait recommandé aux siens de reculer pour faire croire à leurs ennemis qu'ils battaient en retraite, afin d'attirer ceux-ci à une certaine distance de leur village.

Pendant que ce mouvement s'exécutait, les Beni Ouakour, passant par l'Arba des Mecheddala, en dissimulant leur marche derrière les plis du terrain, s'avançaient, drapeaux déployés, vers les Aït Ou Alban ; ils tombèrent à l'improviste sur ce village qui était resté presque sans défenseurs, et ils y pénétrèrent sans rencontrer de résistance. Ils commencèrent par piller les maisons, puis ils y mirent le feu. Saïd Goudjouadi apercevant l'incendie, accourut précipitamment pour défendre une des fractions dans laquelle l'ennemi n'avait pas encore pénétré et il s'y jeta avec les siens. Cette fraction fut immédiatement entourée par El-Hadj Sliman et les Beni Ouakour ; pendant ce temps, les gens du *sof* d'El-Hadj Sliman dans les villages des Oulad Brahim, des Beni Ikhelef, d'Aïach, qui n'étaient pas venus dès le début du combat, accouraient pour prendre part à la lutte et surtout

au pillage. Les Aït Ou Alban se défendirent avec courage, mais ils durent céder devant le nombre et ils furent obligés de fuir et d'aller chercher un refuge à Berr'out dans les Beni Ikhelef. Tout fut pillé consciencieusement ou livré aux flammes. Les fugitifs ne restèrent pas longtemps en paix dans l'asile qu'ils avaient trouvé ; trois jours après la destruction du village des Ait Ou Alban, El-Hadj Sliman réunit de nouveau son *sof* que le succès avait grossi et il alla attaquer le village de Berr'out. Le *sof* de Saïd Goudjouadi ne pouvait songer à une résistance sérieuse et il alla chercher un nouveau refuge à El-Mergueb, mamelon escarpé, situé sur la rive droite de l'oued Sahel, près du lit de la rivière, en face du confluent de l'oued Bared. Ce mamelon offrait une forte position défensive ; de plus, les fugitifs avaient la protection de la petite tribu des Beni Mançour, dont la majeure partie tenait pour eux.

Saïd Goudjouadi groupa autour de lui, à El-Mergueb, une population comptant trois ou quatre cents fusils ; il fit construire des gourbis pour l'abriter et comme on était en hiver, il fit cultiver les terres environnantes et on s'installa en vue d'un long séjour. Il y eut encore de fréquentes escarmouches dans l'oued Sahel contre le *sof* d'El-Hadj Sliman Ou Dris, mais elles n'eurent jamais rien de bien sérieux.

Le printemps arriva sur ces entrefaites et une colonne turque qui allait de Constantine à Alger porter le *denouch*, vint à passer dans l'oued Sahel ; elle était commandée par le bey El-Mamelouk¹. Les Mecheddala d'El-Mergueb, aidés par les Beni Mançour, intéressèrent à leur sort le chef du goum, qui était Mohammed ben Ahmed el-Aïb, de la famille des Oulad Mokran, et ils obtinrent, à prix d'argent, que la colonne ferait une démonstration contre les villages du *sof* ennemi. La colonne turque alla donc attaquer les villages des Oulad Brahim : ses habitants, ignorant le péril qui

1. Ahmed-Bey el-Mamelouk a commandé à Constantine une première fois de février 1818 à la fin d'août de la même année, une deuxième fois d'août 1820 à juillet 1822.

les menaçait, n'avaient rien fait pour le mettre en état de défense. L'infanterie monta directement au village pendant que la cavalerie l'enveloppait en prenant le chemin qui va des Oulad Brahim aux Beni Mançour. Déjà les assaillants avaient pénétré dans les maisons et y avaient allumé l'incendie, lorsque le dévouement d'un marabout, nommé Si el-Djilali, vint changer la face des choses. Annonçant aux siens que le village ne pouvait être sauvé que par sa mort, il s'élança résolument contre les Turcs à la tête de quelques hommes intrépides ; il est tué et décapité, mais son action exalte le courage des Mecheddala ; ils reviennent au combat avec un élan irrésistible et repoussent les Turcs en leur tuant six à sept hommes. Une pluie abondante qui arriva sur le même moment éteignit l'incendie qui dévorait déjà les maisons, de sorte que les Mecheddala restèrent persuadés que leur marabout avait fait un miracle.

L'été suivant, une nouvelle colonne turque vint encore à passer et, pour venger l'échec subi par le bey El-Mamelouk, elle attaqua et prit, presque sans éprouver de résistance, le village d'Aourir des Beni Ikhelef. La situation de la petite population d'El-Mergueb était fort précaire et, pour comble de malheur, elle se vit encore décimer par les maladies et principalement par les fièvres intermittentes. Les Mecheddala avaient planté, dans le lit de l'oued Sahel, des pastèques qui avaient donné des fruits énormes, mais quiconque en mangeait était, paraît-il, atteint par la fièvre. Dans l'espace de deux ans qu'ils séjournèrent à El-Mergueb, ils perdirent 75 personnes¹. La chaleur torride qui règne dans la vallée de l'oued Sahel et la mauvaise qualité des eaux étaient sans doute les causes véritables qui avaient amené cette mortalité.

1. En 1850 et 1851, l'autorité française fit établir au même point d'El-Mergueb, la petite tribu des Beni Aïssi pour les soustraire à l'influence des tribus du versant nord du Djurdjura. Ces populations furent décimées par les fièvres comme l'avaient été les Mecheddala.

Loin d'avoir pitié de cette population déjà si malheureuse, El-Hadj Sliman Ou Dris voulait profiter de l'état d'épuisement dans lequel elle se trouvait, pour lui porter le coup de grâce. Saïd Goudjouadi avait heureusement eu vent de ce projet et il prévint les Beni Mançour de se tenir prêts ; quand El-Hadj Sliman voulut commencer son attaque, ceux-ci le prirent à revers et le mirent en déroute, après un combat qui eut lieu à Bou-Ilzazen. Les partisans d'El-Hadj Sliman furent poursuivis jusqu'au village d'Aïach.

Pendant des gens du *sof* des Oulad Msellem qui étaient restés avec El-Hadj Sliman Ou Dris, trouvant que ce dernier s'était suffisamment vengé du dédain que lui avait témoigné Meriem, faisaient leurs efforts pour amener un arrangement ; après de longues négociations, les notables des deux partis eurent enfin une entrevue dans laquelle les bases de la paix furent posées de la manière suivante : le passé sera oublié, les morts ne seront pas vengés, tout ce qui a été pris pendant la guerre sera de bonne prise et ne sera pas restitué. Ces conditions ayant été acceptées de part et d'autre, on récita la *fateha*, on tira des coups de fusil en signe de réjouissance et les gens qui avaient suivi Saïd Goudjouadi rentrèrent dans leurs villages.

C'est ainsi que se termina la Guerre de Marie (Fetena Meriem) dont la tradition est conservée dans toutes les tribus du versant sud du Djurdjura.

Les vieillards qui nous ont fait ce récit nous ont affirmé que la famille de Dahman Ou Amar avait conservé et s'était transmis de génération en génération, comme souvenir de haine et de vengeance, les doigts de la belle Meriem qui avaient été coupés par El-Hadj Sliman Ou Dris et des doigts en argent que Saïd Goudjouadi lui avait fait fabriquer par des Beni Abbès pour remplacer ceux qu'elle avait perdus. Nous avons demandé aux descendants de cette famille de nous montrer ces curieux trophées, mais ils nous ont répondu qu'ils n'avaient jamais

existé que dans l'imagination des conteurs. Nous devons avouer que cette réponse nous a causé une déception, car elle nous forçait à renoncer à une des circonstances dramatiques du récit que nous voulions reproduire. Nous n'avons pu nous en consoler qu'en pensant que ces objets devaient bien exister, mais que la famille n'avait pas voulu étaler aux yeux d'un *roumi* ses secrets les plus intimes ; il n'y aurait assurément rien d'in vraisemblable dans cette supposition.

Note sur Yahia Agha*

Une des figures les plus sympathiques de la période turque est sans contredit celle de Yahia ben Moustapha, qui fut *agha des Arabes* de 1818 à 1828.

C'était, disent les indigènes qui l'ont connu, un homme d'une taille au-dessus de la moyenne, un peu gros ; sa barbe noire était toujours taillée courte, ses sourcils épais se rejoignaient au-dessus du nez ; il avait le teint brun et les pommettes des joues colorées. L'expression de son visage était douce et affable, mais ses traits se contractaient singulièrement lorsqu'il se laissait emporter par la colère. Il avait les manières distinguées, était brillant cavalier et il était renommé pour son adresse au tir ; il abattait, dit-on, d'un coup de fusil, un œuf placé sur la tête d'un de ses serviteurs.

Yahia était d'un abord facile pour ses administrés, et il était très sévère pour les caïds et les chefs indigènes qui abusaient de leur position.

Il parlait l'arabe avec une grande facilité ; il savait un peu lire cette langue, mais pas assez pour pouvoir se passer de secrétaire.

Il était généreux, chevaleresque, plein de courage, et il avait surtout une réputation de justice que bien peu de chefs turcs ont su mériter. Extrêmement actif et aventureux, il tombait comme la

* *Revue africaine*, 1874, pp. 59-75, 89-118.

foudre sur l'ennemi qu'il voulait attaquer et le surprenait sans défense.

Dans son *Esquisse de l'État d'Alger*, Shaler, consul des États-Unis, dit, en parlant de Yahia Agha avec lequel il avait eu des relations amicales, que c'était réellement un homme de mérite.

Yahia Agha s'intéressait aux progrès de l'agriculture ; il avait lui-même de vastes propriétés, à Haouch ben Amar, dans les Issers el-Ouidan, à la Regaïa, à Haouch Mouzaïa, et il faisait faire, au moyen d'ouvriers spéciaux, des plantations et des cultures perfectionnées. Shaler, que nous venons de citer, raconte qu'il avait fait présent à l'agha d'une petite charrue de nouvelle invention, qui avait paru lui faire beaucoup de plaisir. Il s'est occupé aussi de l'amélioration du bétail et de la race chevaline ; il était surtout grand amateur de chevaux.

Yahia ben Moustafa était originaire de Kara Daniz en Roumélie¹ ; il est arrivé à Alger comme simple *youldache* (janissaire), et il a végété assez longtemps dans cette position inférieure. Il a habité la caserne Bab-Azoun, que Sander Rang appelle *caserne verte* et qui était exclusivement réservée à des soldats célibataires. Une inscription qui existait au-dessus de l'entrée d'une des salles de cette caserne rappelait ce souvenir². Il a aussi habité la caserne connue sous le nom de dar *Yenkcheria mta Moussa* (caserne Lemercier), car, d'après les documents publiés par M. Devoux, l'odjac n° 253 était Yahia ben Moustafa, agha des spahis.

La solde donnée aux janissaires par le gouvernement turc était des plus modiques, aussi Yahia avait-il dû apprendre le métier de cordonnier, qu'il exerçait à Alger lorsqu'il ne se

1. Plusieurs anciens *youldaches* nous ont affirmé que, Yahia était chérif et portait le turban vert ; mais nous n'avons pas admis ce fait comme suffisamment prouvé, car il n'est fait mention dans aucune de ses lettres du titre de chérif, dont il n'eût pas manqué de se prévaloir auprès des indigènes.

2. Voir la *Revue africaine*, tome 4, l'article intitulé : «Les casernes de janissaires à Alger».

trouvait pas requis pour tenir garnison dans les forts de l'intérieur, ou pour faire partie des colonnes chargées de la perception des impôts.

Sa supériorité sur ses compagnons parvint enfin à se faire jour, et, dès lors, il arriva rapidement aux plus hauts emplois du gouvernement algérien.

Il fut d'abord *kheznadar* d'Aomar Agha qui, nommé pacha le 7 avril 1815, lui donna la place de caïd de Boufarik. À la fin de 1817, Ali Pacha le nomma caïd des Beni Djad, pour le récompenser de sa brillante conduite dans les combats livrés devant Alger, le 29 et le 30 novembre de cette année, contre la colonne de l'Est qui s'était mise en révolte, avait nommé dey un chaouch turc, et avait marché sur Alger en entraînant à sa suite tous les mécontents des tribus arabes.

Dans le temps où Yahia était *kheznadar* d'Aomar agha, il avait noué des relations très intimes avec Hussein ben Hussein, qui était alors imam et qui devint successivement *oukil* de la Rassauta, *khodja el-khil*, puis enfin pacha le 1^{er} mars 1818. Hussein, en arrivant au pouvoir, donna à son ami Yahia la charge très recherchée et très importante d'*agha des Arabes*. Il remplaçait l'agha Machen ben Atman.

Nous n'avons ni les moyens ni l'intention d'écrire l'histoire complète de Yahia Agha ; nous nous bornerons à raconter les faits de son administration qui se rapportent à la Grande Kabylie.

Nous avons emprunté la majeure partie de ce récit à un manuscrit arabe, découvert et traduit en 1858 par M. Meyer, interprète militaire, et qui n'a pas été publié. Ce manuscrit appartient à la famille des Oulad ben Kanoun, des Issers, dont plusieurs membres ont rempli les fonctions de chaouch, auprès des derniers aghas des Arabes ; ce sont des faits dans lesquels ces chaouchs ont joué un rôle important qui s'y trouvent racontés. Les renseignements que ce manuscrit renferme, ont, pour ainsi dire, un caractère officiel et doivent inspirer une certaine confiance.

Nous avons complété le récit des Ben Kanoun par ceux de Kabyles, contemporains de Yahia Agha, et ayant pris une part active aux événements de cette époque et au moyen d'une série de lettres de l'agha, malheureusement presque toutes sans date.

Nous devons à M. Leguay, interprète militaire, la traduction de celles de ces lettres que nous reproduisons dans ce travail.

Yahia venait à peine de prendre ses nouvelles fonctions qu'une insurrection éclatait dans le caïdat de Bor'ni ; les tribus des Guechtoula et des Beni Sedka s'étaient soulevées contre le caïd, à cause de l'exécution de plusieurs Kabyles qui étaient accusés de vol, et ils avaient attaqué le bordj de Bor'ni, défendu par une garnison d'une centaine de janissaires et par les Abid d'Aïn Zaouïa qui s'y étaient enfermés.

Le bordj n'avait ni citernes, ni puits, et la provision d'eau, conservée dans des jarres, ne pouvait durer que quelques jours. Les Kabyles, qui connaissaient cette situation, se bornèrent à exercer autour du fort un blocus rigoureux. Les cavaliers des Abid essayèrent de faire une sortie, soutenus par les janissaires, mais ils furent repoussés avec une perte de six hommes.

Au bout de sept jours de siège, la provision d'eau fut épuisée, et les Turcs durent capituler. Les marabouts de la zaouïa de Si Abd er-Rahman bou Goberin, des Beni Smaïl, vinrent s'interposer et ils couvrirent les Turcs et les Abid de leur *anaïa* ; ils escortèrent les janissaires jusqu'à Ben Haroun, les Abid purent s'établir à l'oued Ksari, dans les Flissa.

Le bordj de Bor'ni fut entièrement démoli par les Kabyles, et il resta plusieurs années en ruines, des événements plus graves ayant empêché le gouvernement turc de s'occuper de la Kabylie.

Une révolte venait, en effet, d'éclater dans l'ouest, sous l'impulsion du marabout d'Aïn Madi, Si Ahmed ben Salem Tedjini, et au lieu d'être localisée, comme celle du caïdat de Bor'ni, elle gagnait rapidement les tribus et menaçait l'existence du gouvernement turc. Hassan, bey d'Oran, marcha contre le chérif, et

une rencontre eut lieu. Les goums de ce dernier, vigoureusement attaqués par le bey, lâchèrent pied presque sans combattre et abandonnèrent leur chef. Tedjini resta bientôt seul avec 260 fantassins ; la cavalerie du bey enveloppa ce petit groupe de tous côtés et la fuite devint impossible. Tous les rebelles tombèrent l'un après l'autre, Tedjini et son khodja furent décapités et leurs têtes furent envoyées à Alger.

Le *Tachrifat* publié par M. Devoulx, signale cet événement en ces termes : «Des actes d'hostilité ont été commis dans les provinces de l'Ouest par suite de l'apparition d'un agitateur ; celui-ci a été tué et sa tête a été apportée à Alger et exposée à la porte extérieure du palais de la Casbah, 1234 (1818-19).»

Ces faits sont en dehors du cadre que nous nous sommes tracé, et, si nous les avons relatés, c'est qu'ils eurent, par contrecoup, des conséquences importantes pour la Kabylie.

En présence de la révolte de Tedjini, Yahia Agha avait convoqué tous les goums arabes, afin de faire face aux éventualités et d'achever l'œuvre de pacification commencée par le bey Hassan, et il avait compris, dans la convocation, les cavaliers des Améraoua. Cet ordre était contraire à tous les précédents ; il était admis que les Améraoua ne devaient le service militaire que dans leur pays, et cette règle n'avait jamais été violée ; les *zmoul* des Améraoua Tahta s'exécutèrent cependant de bonne grâce, mais les *zmoul* des Améraoua el-Fouaga n'envoyèrent que quelques jeunes gens et quelques khammès. On réunit environ 200 cavaliers qui, sous la conduite du caïd du Sebaou, Moustafa ben Hassan Softa, prirent part à une expédition qui dura plusieurs mois.

Pendant tout le temps qu'il eut besoin des cavaliers des Améraoua, Yahia Agha dissimula son mécontentement, mais il était bien résolu à leur infliger un châtement exemplaire, lorsque les circonstances le permettraient. Les Améraoua Fouaga ne tardèrent pas, du reste, à lui donner de nouveaux motifs de sévir contre eux.

L'homme le plus important des *zmoul* el-Fouaga, était à cette époque M'hamed Ou Kassi de Tamda el-Blat ; il avait dans son parti des hommes très énergiques, tels que Ahmed Azouaou, chef de la *zmala* de Tikobaïn, Ali ben el-Haffaf, chef de la *zmala* de Tizi Ouzou, Mançour Aboukhalfi, chef de la *zmala* des Oulad bou Khalfa. M'hamed Ou Kassi avait pris à l'égard des caïds du Sebaou des allures indépendantes et il cherchait à se créer un commandement tout personnel. Mais, d'un autre côté, il s'était formé un parti qui repoussait la suprématie de M'hamed Ou Kassi ; il se composait des *zmoul* el-Tahta et des *zmalas* de Sikh Ou Meddour, de Timizar Lor'bar et des Abid Chemlal. Ce parti avait secrètement pour chef un nommé Oubadji originaire de Taceft Guezra (Beni Iraten), cavalier de M'hamed Ou Kassi à Tamda ; les principaux adhérents étaient Mohammed el-Haoussin et Lounès Ou Henda de Mekla, Si Saïd Ou Baba Ali de Tamda et Saïd Ou Reddach des Abid Chemlal.

Un jour M'hamed Ou Kassi s'était rendu avec les gens de son *sof* sur le marché du Sebt Ali Khodja (près de Dra ben Khedda, sur l'oued Defali) pour y acheter des moutons qu'ils devaient offrir, à l'occasion de l'Aïd el-Kebir, au caïd du Sebaou Brahim ben Youb¹ ; les Betrouna amenèrent au caïd des individus des Oulad bou Khalfa qu'ils avaient pris en flagrant délit de vol ; Mançour Aboukhalfi ne voulut pas les laisser emmener à Bordj Sebaou, et il employa la force pour les délivrer. Ce conflit amena une *nefra* sur le marché et les ennemis du *sof* de M'hamed Ou Kassi, qui n'attendaient qu'une occasion pour agir, ne laissèrent pas échapper celle-ci ; ils enlevèrent, avec le goum des Abid, les troupeaux de la *zmala* de Tizi Ouzou, qui paissaient près de la fontaine turque et ils les emmenèrent à Taksebt, sous la

1. Le caïd Brahim ben Youb venait de remplacer Moustafa ben Hassen Safta. L'Aïd el-Kebir tombant cette année le jeudi 30 septembre 1819, le fait dont il s'agit a dû se passer le samedi 25 septembre.

protection des Beni Iraten. M'hamed Ou Kassi voulut avoir sa revanche ; il rassembla ses partisans et razzia complètement les *zmalas* des Abid, de Timizar Lor'bar et de Sikh Ou Meddour, dont les habitants durent se réfugier auprès du caïd du Sebaou. Cette exécution faite, M'hamed Ou Kassi et ses partisans ne jugèrent pas prudent de rester dans la plaine et ils se réfugièrent, soit dans les Beni Aïssi, soit dans les Beni Ouaguennoun, tribus qu'ils avaient entraînés dans la révolte.

Yahia Agha envoya à Bordj Sebaou, pour se renseigner sur la situation des insurgés, son chaouch Mohammed ben Kanoun, et il apprit ainsi que les gens de Tamda mettaient chaque nuit dans leur village une garde de soixante hommes, tant cavaliers que fantassins, pour le protéger contre les maraudeurs.

Yahia Agha résolut d'enlever cette garde, espérant, par ce coup vigoureux, en imposer aux insurgés. Il donna l'ordre à son chaouch de réunir, en secret, pour une nuit déterminée, à Bordj Sebaou, tous les cavaliers des Issers et des Ameraoua Tahta. Le jour fixé, il partit d'Alger dans la matinée, suivi de quelques cavaliers, et il arriva la nuit même à Bordj Sebaou, où il trouva tout le monde prêt ; puis, sans s'arrêter, il marcha sur Tamda¹ qu'il surprit et enleva sans résistance. Le village fut brûlé, et une trentaine d'individus, qui s'étaient laissés prendre, furent décapités ; les cavaliers seuls réussirent à se sauver. Ce coup de main exécuté, Yahia Agha rentra à Bordj Sebaou, où se réunissait la colonne avec laquelle il devait opérer contre les tribus insurgées.

La lettre ci-après, écrite par le caïd du Sebaou, Brahim ben Youb, aux Beni Sedka, indique qu'en même temps qu'il se disposait à attaquer directement M'hamed Ou Kassi, l'agha préparait une diversion du côté des Beni Aïssi, afin de n'avoir en face de lui que les Ameraoua révoltés et les Beni Ouaguennoun.

1. Il y a 120 kilomètres d'Alger à Tamda.

«Louange à Dieu ! que Dieu répande ses bénédictions sur Notre Seigneur Mohammed !

«À la seigneurie de nos enfants, les serviteurs de la maison généreuse (du gouvernement), à toute la tribu des Beni Sedka et à tous ses notables, notamment l'ami de Dieu, le plus vertueux des saints Sidi Rabia, Mohammed ben Salem et Saïd Naït Messaoud, et enfin à tous les grands personnages ; que le salut soit sur vous ainsi que la miséricorde de Dieu et ses bénédictions.

«Ensuite, ô nos enfants, si vous êtes les serviteurs de la maison généreuse, il faut que vous marchiez tous contre la tribu des Beni Aïssi et que vous la réduisiez par la force, parce qu'elle s'est révoltée contre nous et contre le gouvernement. Vous la combattrez jusqu'à ce qu'elle se sépare des Ameraoua. Vous agirez de votre côté et nous du nôtre.

«Ecrit par ordre de Sidi Brahim, caïd du Sebaou, que Dieu le protège.»

(Le cachet porte Brahim ben Youb, 1234.)

Dès que sa colonne, composée de janissaires et de goums arabes fut organisée, Yahia Agha alla camper à Zaouiïa, sur la rive droite du Sebaou, en face du village de Makouda des Beni Ouaguennoun.

Les révoltés s'étaient rassemblés dans ce village et ils avaient mis en état de défense les divers groupes d'habitations qui le composent, au moyen de tranchées et d'embuscades en pierres sèches.

Yahia Agha n'hésita pas à ordonner l'attaque ; l'infanterie turque, lancée en avant, pénétra de vive force dans la fraction de Tinkachin, puis dans celle d'El-Hara Ou Kacha, où l'artillerie avait pu préparer l'attaque. Tout faisait donc présager un succès ; mais les contingents arabes qui suivaient les janissaires ne purent résister à leur passion pour le pillage et ils se répandirent dans les maisons, sans s'inquiéter de la suite du combat. M'hamed Ou

Kassi profita du désordre qui en résulta pour faire opérer un retour offensif par des Kabyles ; après un combat acharné, les Turcs furent repoussés et obligés de rentrer dans leur camp ; beaucoup de cavaliers arabes furent tués dans les maisons où ils avaient pénétré. Les pertes furent très sensibles de part et d'autre.

Les Kabyles durent arrêter leur poursuite à la plaine, à cause de la nombreuse cavalerie de l'agha.

Yahia jugea qu'il n'avait pas amené assez de monde pour réduire les révoltés par la force, et il retourna à Alger sans poursuivre ses opérations.

Cependant M'hamed Ou Kassi était assez embarrassé de sa victoire, il comprenait qu'une guerre ouverte contre les Turcs ne pouvait le conduire à rien, et qu'il lui serait impossible de la soutenir longtemps ; aussi, accepta-t-il facilement les ouvertures qui lui furent faites par le chaouch Mohammed ben Kanoun et par son parent par alliance, El-Hadj Mohammed ben Zamoum, chef de la puissante confédération des Flissa Oum el-Lil. Il accepta les conditions, d'ailleurs fort douces, qui lui furent offertes : ces conditions consistaient à payer une amende de 3 000 réaux boudjoux et à livrer des otages. Les Beni Ouaguennoun devaient aussi donner une faible amende et livrer des otages.

Les otages des Améraoua étaient Mohammed Azouaou, El-Hadj Mohammed Naït Kassi, Mohammed Saadi ben Safia, Amara ben Yahia et Ali Mançour ; on les conduisit à Alger, où ils furent bien traités. Ils y restèrent cinq ou six mois et ils furent renvoyés chez eux, avec des cadeaux, lorsque les amendes eurent été complètement acquittées. M'hamed Ou Kassi, et les chefs des Améraoua Fouaga qui l'avaient suivi dans l'insurrection, avaient repris leurs anciens commandements.

On pouvait croire, d'après cela, que les Turcs avaient loyalement oublié le passé, comme ils l'avaient promis, mais il n'en était rien ; ils ne pouvaient se résigner à pardonner aussi facilement un affront fait à leurs armes, par des hommes qu'ils

avaient investis de commandements. Nous verrons plus loin comment ils satisfirent leur vengeance.

Avant de poursuivre ce récit, il convient de donner un historique succinct de la famille des Oulad Ou Kassi, qui a joué un rôle important dans l'histoire de la Grande Kabylie, soit à l'époque de la domination turque, soit depuis la conquête française.

Les Oulad Ou Kassi se disent originaires des Beni Hasseballah, fraction autrefois puissante, que des revers de fortune forcèrent à quitter la Kala des Beni Hammad près de Msila, pour venir s'installer entre Djebba et le col des Beni Flik. Cette fraction refoulée par les Oulad bou Khettouch, se serait retirée à Semr'oun chez les Beni Ouaguennoun. Ce qui est certain, c'est que c'est de ce village que sont venus les premiers membres de la famille qui se sont installés dans la vallée des Ameraoua, après l'organisation du caïdat de Bordj Sebaou.

Le premier qui vint ainsi s'établir dans le Haut Sebaou fut, dit-on, Hammou ben Henda, qui se serait fixé à Tamda et aurait débuté comme cavalier du makhzen. La tradition ne rapporte de lui, ni de son fils Kassi Ou Henda, rien qui mérite d'être cité.

Kassi Ou Henda eut deux fils dont l'un, Ben Ali Ou Kassi, fut tué par les Abid Chemlal et dont l'autre, Ali Ou Kassi, fut le père de Saïd Ou Kassi, à partir duquel la famille commence à prendre une certaine notoriété. Saïd Ou Kassi laissa deux fils, Ben Ali Ou Kassi et Ahmed Ou Kassi. Le premier a laissé une descendance qui a peu marqué à l'époque des Turcs ; Ahmed Ou Kassi devint cheikh de la *zmala* de Tamda, à la mort de Moussa Ou Meredad, qui avait ce commandement.

Ahmed Ou Kassi laissa trois fils : Amara qui mourut sans postérité, Saïd Ou Kassi et Hamitouch Ou Kassi. Ce dernier donna naissance à une branche collatérale qui s'établit à Mékla. Saïd Ou Kassi remplaça son père comme cheikh de Tamda, et

il laissa en mourant trois fils : M'hamed Ou Kassi, Lounès Ou Kassi et Amar Ou Kassi. Lounès mourut sans enfant, Amar laissa seulement une fille ; M'hamed Ou Kassi eut une nombreuse postérité ; il remplaça son père, Saïd Ou Kassi, dans son commandement vers 1818 ; c'est lui que nous venons de voir en révolte ouverte contre les Turcs.

Pour asseoir leur influence dans le pays, les Oulad Ou Kassi recherchèrent toujours l'alliance des familles les plus importantes ; ainsi, ils se sont alliés aux descendants des sultans de Koukou, les Oulad bou Khettouch qui avaient encore un parti considérable dans le Haut Sebaou ; ils se sont alliés aussi à plusieurs familles influentes des Beni Iraten, aux Ben Zamoum des Flissa Oum el-Lil, aux Oulad Mahieddin de Taourga.

M'hamed Ou Kassi, bien qu'il ne fût pour les Turcs que le cheikh de Tamda, s'était acquis une influence très notable sur les tribus du Haut Sebaou, par sa valeur personnelle et par l'habileté avec laquelle il savait profiter des querelles de *sof*, en donnant à propos l'appui de ses cavaliers au parti qu'il prenait sous sa protection.

Après l'affaire de Makouda, qu'il regardait comme une victoire bien qu'il eût accepté de payer l'amende, son ambition ne fit que grandir et il en arriva à dédaigner l'autorité du caïd du Sebaou. Il infligeait des amendes, dont il s'attribuait le montant et traitait les affaires de tribu à tribu sans consulter personne. Il s'était mis en relation directe avec les autorités d'Alger, pour se plaindre du caïd Brahim ben Youb qui, disait-il, avait été cause de la dernière insurrection, annonçant que si on ne le relevait pas de ses fonctions, il ne pouvait répondre de ce qui arriverait.

Le caïd était mis au courant de tout ce qui se passait par Oubadji, dont nous avons déjà parlé ; ce dernier était aussi l'instigateur de nombreuses réclamations portées à Bordj Sebaou sur l'administration de M'hamed Ou Kassi.

Le caïd Brahim eut bien voulu sévir contre cette personnalité gênante, mais si M'hamed Ou Kassi continuait à fréquenter le marché du Sebt Ali Khodja, il s'y présentait toujours si bien accompagné, qu'il n'osait rien entreprendre contre lui.

Le gouvernement d'Alger, résolu d'en finir avec M'hamed Ou Kassi et ses principaux partisans, mais ne voulant pas recourir à la force ouverte, ne recula pas devant un guet-apens pour se débarrasser d'eux. Il fut décidé qu'on les attirerait à Bordj Sebaou sous un prétexte quelconque et qu'on les mettrait tous à mort. Le caïd Brahim ben Youb, bien qu'il eût des griefs personnels contre les victimes désignées, ne voulut pas prêter à cette trahison, et il fut remplacé par El-Hadj Smaïl ben Si Moustafa Turki, qui accepta d'être l'exécuteur du complot.

Nous eussions voulu voir Yahia Agha, dont nous avons vanté le caractère chevaleresque, rester en dehors de cette machination ; mais nous devons à la vérité de dire qu'il en fut un des auteurs. Si bien doué qu'on soit, on n'échappe jamais complètement à l'influence du milieu dans lequel on est placé. C'est Yahia Agha qui a délivré au nouveau caïd le brevet dont voici la traduction :

«Louange à Dieu, etc.

«À tous ceux qui prendront connaissance de cet ordre généreux, de cette parole claire et sublime, efficace, élevée et puissante, caïds et fonctionnaires de tout rang ; à tous les administrateurs et chefs de notre ville d'Alger, que Dieu Très-Haut la conserve ainsi que tout son territoire et ses dépendances et notamment le district du Sebaou ; que Dieu les dirige tous dans la voie de l'équité, qu'il les guide dans leurs paroles et dans leurs actes.

«Ensuite, nous avons fait la faveur au porteur de la présente, le très élevé, l'honorable, le très pur, l'excellent, l'agréable à Dieu, notre fils Sid Smaïl fils de feu Sid Moustafa Turki, de le nommer caïd dudit district.

«Il aura l'administration de tout ce qui concerne ce district, sans que personne puisse lui faire opposition à ce sujet, contester son autorité ni lui résister, suivant en cela la coutume des caïds qui l'ont précédé au même titre que lui.

«Nous lui avons recommandé de commander selon la loi de Mohammed - que la meilleure des bénédictions et le plus pur des saluts soient sur son auteur ! - de n'opprimer personne et de ne commettre aucun abus de pouvoir envers qui que ce soit, à cause de la parole du Très-Haut : «Malheureux alors celui qui portera sa charge d'iniquité.» (Cor. chap. 20, vers. 110), et de ce que le Prophète - que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut - a dit : «L'iniquité retombera en ténèbres sur celui qui l'aura commise, au jugement dernier.»

«Dès que ce caïd sera arrivé chez vous, mettez-vous sous ses ordres, obéissez-lui en l'honorant, le vénérant, le respectant et en ayant les égards dûs à son rang illustre, de telle sorte que sa considération ne puisse être compromise, ni son prestige amoindri. Que personne ne lui soit une cause de peine ou de désagrément, qu'on ne le mette pas en comparaison avec tout autre d'un rang moins élevé, que nul ne puisse lui résister de quelque manière que ce soit et dans n'importe quelle circonstance.

«Cette faveur est complète, bénie, générale, universelle. Quiconque prendra connaissance de cet écrit devra lui donner effet, ne pas s'opposer à ses prescriptions et ne pas y contrevenir, car quiconque le ferait encourrait une punition et un châtement.

«Dieu dirige dans la bonne voie, c'est vers lui que nous retournerons. Il n'y a d'autre Dieu que lui, nul autre n'est digne d'adoration. Toutes les choses sont à lui. Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu, le très élevé et l'incommensurable, salut.

«Écrit par ordre de l'honorable, le très élevé Sid Yahia Agha que Dieu le fortifie et l'assiste. Amen.

«À la date du dernier tiers de djoumada et-tani 1235 (du 4 au 13 avril 1820).»

El-Hadj Smaïl ne fut pas plutôt arrivé à Bordj Sebaou, qu'il s'occupa d'organiser le guet-apens qui était convenu. Il mit dans le complot les principaux personnages de la *zmala* de Bordj Sebaou, Ali Ou Allal, Ou Baziz, Ben Chalal, Ali ben Mahi Eddin, El-Haoussin Amaoudj ; il fut convenu entre eux que le caïd convoquerait à Bordj Sebaou les individus désignés pour disparaître, sous le prétexte de les emmener en razzia, qu'il les introduirait dans le bordj et qu'au moment où il leur offrirait le café, toutes les personnes présentes se jetteraient sur eux et les massacraient impitoyablement. Il fut convenu aussi, qu'aussitôt qu'on entendrait au dehors le bruit de la lutte, les cavaliers de Bordj Sebaou envelopperaient la *zmala* et tueraient tous les étrangers amenés par M'hamed Ou Kassi qui essaieraient de s'échapper ; en même temps, au signal donné par un coup de canon, El-Khiati et Mohammed ben Menni, chefs des Abid Chemlal, devaient se porter sur Tamda avec leurs goums pour razzier cette *zmala*, qu'ils trouveraient dépourvue de ses défenseurs.

Le secret du complot fut parfaitement gardé. M'hamed Ou Kassi et les Améraoua Fouaga, convoqués, comme nous venons de le dire, pour une razzia, arrivèrent à Bordj Sebaou avec leurs goums. On était au commencement du mois de ramdan 1235 (vers le milieu du mois de juin 1820), c'est-à-dire à une époque de jeûne ; la *zmala* de Bordj Sebaou avait préparé la *diffa* pour les cavaliers étrangers, et le repas fut servi après le coucher du soleil. Le caïd avait invité dans son bordj M'hamed Ou Kassi et ses compagnons, Ali Azouaou, Ahmed Azouaou, El-Haoussin Azouaou de Tikobaïn, Mançour des Oulad Bou Khalfa et Ali ben el-Haffaf de Tizi Ouzou ; après le repas, il les introduisit dans la salle d'armes à l'étage supérieur du bordj, sous prétexte de leur distribuer de la poudre pour la razzia qu'ils devaient faire. Les conjurés de Bordj Sebaou que nous avons nommés étaient présents ; de plus il y avait deux *kheznadji*, deux chaouchs et

l'imam. M'hamed Ou Kassi et ses compagnons étaient sans armes ainsi que le voulait l'étiquette turque. Le caïd les fit asseoir et il leur parla alors du coup de main qui devait être fait ; il leur dit qu'il devait avoir lieu à l'oued Hennach, dans les Beni Ouaguennoun.

– Comment, s'écria Mançour, y aurait-il une razzia à faire contre l'oued Hennach, puisque ces gens, qui sont du commandement de M'hamed Ou Kassi, sont soumis et tranquilles ?

– C'est bien ! répondit le caïd, buvez le café et retournez chez vous.

À ces paroles, qui étaient le signal convenu, tous les conjurés s'élancent à la fois sur le ratelier d'armes, l'imam fait feu sur M'hamed Ou Kassi et le manque ; les *zmoul* se voyant trahis se lèvent résolus à faire payer chèrement leur vie et s'efforcent de saisir des armes. Mançour frappe un des chaouchs nommé M'hamed et le tue ; il est tué lui-même par Ali ben Mahi Eddin. La lampe qui éclairait la salle d'armes s'éteint par l'explosion de la poudre ; Ali bel Haffaf et Ali Azouaou en profitent pour s'échapper en sautant du haut des murs du bordj.

Cependant, Ahmed Azouaou et El-Haoussin Azouaou étaient tombés successivement et il ne restait plus debout que M'hamed Ou Kassi, qui se défendait contre Ali Ou Allal et Ben Chalal.

– Comment, dit à ces derniers, le caïd, d'une voix impétueuse, vous êtes deux contre un et vous n'en pouvez venir à bout !

M'hamed Ou Kassi regarde dans la direction de la voix et aperçoit le caïd faiblement éclairé par une lanterne suspendue au-dessus de sa tête et qui ne s'était pas éteinte ; il saisit un pistolet qu'il avait caché sous ses vêtements, fait feu sur le caïd et le tue. Il offre alors sa poitrine aux coups des conjurés et tombe à son tour.

Quant aux cavaliers qui étaient venus avec les chefs des Ameraoua el-Fouaga, dès qu'ils avaient entendu les coups de feu tirés dans le bordj, ils avaient sauté sur leurs chevaux et ils

avaient pris la fuite, poursuivis par les cavaliers de Bordj Sebaou qui en tuèrent plusieurs.

Dans la confusion qui suivit la mort du caïd, on oublia de tirer le coup de canon qui devait donner le signal de l'attaque de Tamda ; cette partie du programme fut manquée et les familles des victimes purent se réfugier dans la montagne.

Nous avons vu qu'Ali ben el-Haffaf et Ali Azouaou avaient pu s'échapper du bordj pendant le massacre ; ces deux hommes s'étaient réfugiés dans la *zmala* au milieu des femmes, dans la maison d'Ali ben Mahi ed-Din ; le même jour ils furent saisis et jetés en prison.

Dès que la nouvelle de ces événements parvint à Alger on nomma comme caïd, Otman ben Hassen dit Kour Osman, qui partit aussitôt pour Bordj Sebaou. Son premier acte fut de mettre à mort Ali ben el-Haffaf et Ali Azaouaou, qui étaient restés en prison.

Oubadji reçut la récompense de ses intrigues, il devint cheikh de Tamda, mais il dut partager le pouvoir avec Mohammed el-Haoussin et Saïd Ou Baba Ali. La *zmala* de Mekla fut partagée entre Lounès Ou Henda et Amara Ou Kerrou.

Les enfants de M'hamed Ou Kassi au nombre de cinq, savoir : Bel Kassem Ou Kassi, Mohammed Ou Kassi¹, Ahmed Ou Kassi, Chiklat et Aziz, s'étaient réfugiés à Cheraïoua dans les Beni Iraten, chez leurs oncles maternels ; Oubadji essaya de se les faire livrer, mais il ne put y réussir. Les cavaliers qui étaient restés fidèles aux Oulad Ou Kassi, étaient allés s'installer dans l'oued el-Hammam, sur la terre des Aït Aouana.

Dans les derniers temps de sa vie, M'hamed Ou Kassi avait perdu son oncle Hamitouch et, suivant les usages musulmans, il se disposait à épouser la veuve ; le mariage devait avoir lieu

1. Tous deux ont été bach-aghass du Sebaou sous la domination française ; le premier Bel Kassem Ou Kassi a été un homme très remarquable.

au moment où il fut attiré dans le guet-apens de Bordj Sebaou. Oubadji mit une question d'amour-propre à épouser cette femme, à laquelle il n'aurait pas osé aspirer auparavant et il réussit à se la faire donner en mariage. Nous dirons dans un autre article, comment cet affront fut vengé par les fils de M'hamed Ou Kassi.

Les *zmoul* el-Fouaga, partagés comme nous venons de le voir entre plusieurs chefs rivaux, n'avaient plus la même unité d'action que du temps de M'hamed Ou Kassi et au lieu de tenir les tribus kabyles en respect, elles furent elles-mêmes en butte à leurs attaques ; la *zmala* de Mekla fut enlevée et à moitié brûlée par les Beni Djennad.

Yahia Agha témoigna un grand mécontentement de cette faiblesse des *zmoul*, et El-Hadj Mohammed ben Zamoum profita de l'occasion pour lui dire :

– Les hommes capables de commander ne sont plus là, il n'est pas étonnant que les autres se laissent *manger*.

Il demanda alors l'aman pour les fils de M'hamed Ou Kassi et Yahia Agha obtint leur grâce du pacha. Bel Kassem Ou Kassi partagea le commandement de Tamda avec Oubadji et, peu après, Mohammed Ou Kassi fut substitué aux cheiks de Mekla.

Nous avons vu plus haut que le bordj de Bor'ni avait été enlevé et détruit complètement par les Guechtoula et les Beni Sedka révoltés ; ces populations étaient restées depuis lors insoumises mais elles ne montraient pas de dispositions belliqueuses et Yahia Agha pensa qu'il pourrait les ramener à la soumission, en leur promettant l'oubli du passé. Il envoya à cet effet son chaouch Mohammed ben Kanoun pour s'entendre avec les tribus. Ce dernier se mit en relation avec les hommes influents du pays, Mohammed Aoudia et Mohammed Ou Salem, chefs des Beni Sedka, Boudjema Ou Kala, chef d'Ir'il Imoula, qui lui promirent une entrevue. El-Hadj Aomar, de la tribu des Frikat, homme très influent sur les Guechtoula, était le plus

hostile aux projets de l'agha ; il consentit néanmoins à assister à cette entrevue, ignorant qu'il avait été convenu avec les autres personnages que nous venons de citer, qu'on le prendrait comme otage, jusqu'à ce que les bases de la soumission eussent été arrêtées et les conditions remplies. Dès qu'El-Hadj Aomar fut arrivé au rendez-vous, on se saisit de lui et on l'envoya à Alger.

Ben Kanoun s'entendit avec les autres pour les conditions de la paix, qui furent simplement que les tribus rebâtiraient le bordj et qu'elles paieraient les impôts comme auparavant.

Dès que tout fut réglé Yahia Agha arriva d'Alger avec une colonne et on reconstruisit le fort sur l'emplacement où on trouve encore aujourd'hui ses ruines, à quelque distance de l'ancien bordj. On le fit plus grand que les précédents, on y creusa des citernes et on le garnit de quelques canons. Un nouveau caïd fut installé avec une garnison de janissaires.

Nous n'avons pas la date exacte de la reconstruction de Bordj Bor'ni ; le manuscrit des Ben Kanoun dit seulement que ce bordj fut détruit du temps de Yahia Agha et qu'il resta plusieurs années en ruines ; d'un autre côté, le premier caïd de Bor'ni dont nous ayons trouvé des lettres est Moustafa ben Aouar, son cachet porte la date de 1240 (1824-25) ; on peut admettre que le bordj a été reconstruit dans la période qui s'étend de 1821 à 1824.

Nous allons maintenant laisser le bassin du Sebaou, pour nous occuper de celui de l'oued Sahel, où une insurrection éclate à l'époque à laquelle nous sommes arrivés. Shaler nous apprend dans son *Esquisse de l'État d'Alger*, que la nouvelle s'est répandue dans cette ville, le 21 octobre 1823, que les Kabyles des environs de Bougie s'étaient révoltés, que plusieurs personnes avaient été tuées de part et d'autre et qu'un mufti hanefi avait été fait prisonnier.

La lettre ci-après, écrite par Yahia Agha aux marabouts d'Imoula, se rapporte évidemment aux mêmes faits :

«Que Dieu conserve dans sa bonté et sa générosité les personnes de nos deux fils, les deux nobles et les deux excellents Sid-el-Hadj Mohammed ben Sid el-Hadj el-Arbi et Sid Mohammed ben-el-Mouhoub - Puisse Dieu par sa bonté les combler de grâces ! Amen. - Que le salut soit sur vous, ainsi que la miséricorde de Dieu et ses bénédictions.

«J'ai entendu dire que les Kabyles qui avoisinent Bougie avaient enveloppé les habitants de cette ville, qu'il y avait eu un combat dans lequel le khodja avait été enlevé par les Kabyles à titre de représailles, qu'on avait tiré sur le caïd au marché et qu'enfin tout ce qui appartenait aux habitants de Bougie avait été mis au pillage.

«Voilà la nouvelle qui m'est parvenue ; si elle est exacte, je vous charge de cette affaire. Faites comme vous le jugerez convenable jusqu'à ce que j'avise à un moyen où que je me rende moi-même sur les lieux pour cette affaire, Dieu accomplira l'œuvre décrétée dans ses destins.

«Donnez-nous à ce sujet des renseignements certains et sans aucun retard.

«Que le salut soit sur vous ainsi que la miséricorde de Dieu et sa bénédiction.

«Écrit de la part de l'honorable, du très illustre Sid Yahia Agha, que Dieu le fortifie par sa bonté.»

Depuis le traité conclu avec lord Exmouth le 28 août 1816, les Turcs ne pouvaient plus avoir d'esclaves chrétiens pour leurs travaux publics, aussi profitaient-ils de toutes les occasions qui se présentaient à eux pour remplir leurs bagnes. En apprenant la révolte des tribus de Bougie, Hassan Pacha donna l'ordre d'arrêter et de jeter en prison tous les Kabyles de cette région, employés dans les villes soit comme journaliers, soit comme domestiques. Les domestiques des consuls ne furent pas exemptés de cette mesure ; la maison de campagne du consul

d'Angleterre fut même violée pour des perquisitions et il en résulta des complications diplomatiques qui amenèrent une rupture entre l'Angleterre et la Régence d'Alger.

Une flotte anglaise commandée par l'amiral Neale, apparut devant Alger le 31 janvier 1824 et elle opéra le blocus de ce port jusqu'au 26 juillet de la même année, date à laquelle un nouveau traité de paix fut conclu.

Pendant ce blocus, cent soixante soldats turcs, venus de Constantinople à destination d'Alger, durent prendre terre à Bougie et le caïd de cette ville se trouva fort embarrassé pour les faire arriver à destination, les tribus de l'oued Sahel se trouvant, comme nous venons de le dire, en état de révolte. Il était cependant urgent de les faire arriver, Alger se trouvant menacé d'une attaque.

On eut encore recours au chaouch de Yahia Agha, Mohammed ben Kanoun, qui s'était déjà tiré à son honneur de plusieurs négociations avec les Kabyles. Il est bon de dire que la famille des Ben Kanoun était kabyle ; elle était originaire du village d'Abizar, tribu des Beni Djennad, et bien qu'elle eût ses propriétés dans les Issers, elle avait conservé des attaches dans son pays d'origine.

Mohammed ben Kanoun se rendit chez El-Hadj el-Mouloud, marabout des Beni Idjeur, dont la parole était très écoutée par les Kabyles de cette région, et qui le reçut fort bien. El-Hadj el-Mouloud le mit en relation avec les principaux personnages de l'Oued Sahel qu'il eut soin de combler de présents ; ceux-ci promirent leur concours et accompagnèrent le chaouch jusqu'à Bougie. La difficulté était de trouver des bêtes de somme pour les soldats. Le caïd de Bougie se rendit sur le marché du Khemis, qui se tient à peu de distance de la ville, et il demanda des mulets aux gens des Mezzaïa et des Beni Messaoud. Ceux-ci promirent d'abord d'en fournir, mais le caïd s'étant rendu chez eux pour amener ces animaux, il arriva qu'on ne put

s'entendre pour le tour de corvée ; la discussion s'échauffa à tel point qu'on finit par chasser le caïd à coups de fusil. Celui-ci reçut une blessure dans le conflit et rentra précipitamment à Bougie.

Dans cette position embarrassante, le chaouch pensa à mettre en œuvre un levier qui est toujours puissant chez les Kabyles, la rivalité des *sofs*. Toutes les tribus du Bas Sahel obéissaient à l'influence d'Ou Rabah alors en état de révolte, mais ce dernier avait un rival, qui était un nommé Abd es-Slam des Fenaïa, son ennemi juré. Il suffisait qu'Ou Rabah fut mal avec les Turcs pour qu'Abd es-Slam cherchât à les servir, espérant ainsi augmenter son influence et arriver à obtenir un commandement. Dès que le chaouch lui eût fait part de ce qu'il désirait de lui, Abd es-Slam s'empressa de faire appel aux gens de son *sof*, aux Fenaïa, aux Zerarka et aux Beni Ourlis ; ceux-ci amenèrent des mulets sur lesquels on fit monter les soldats. Abd es-Slam à la tête de ses partisans escorta le détachement jusqu'au col d'Akfadou, où il arriva sans encombre. Là, El-Hadj el-Mouloud lui donna une nouvelle escorte jusqu'à Mekla et il lui fut alors facile de gagner Alger.

Ce détachement était à peine arrivé, qu'on apprit qu'une autre troupe de soldats turcs, qui avait également été forcée de débarquer dans le beylik de Constantine, avait été arrêtée aux Portes de Fer par les Beni Abbès, sous prétexte que le bey de Constantine n'avait pas payé la redevance de cinq cents moutons qu'il avait coutume de donner et moyennant laquelle ils laissaient libre ce dangereux défilé.

Yahia Agha envoya encore une fois son chaouch pour sortir les soldats turcs de ce mauvais pas. Mohammed ben Kanoun se mit en route en passant par le Hamza ; il prit avec lui le goum des Oulad Bellil, commandé par Mançour et Ali ben Reguieg et il se rendit dans le pays de l'Ouennoura où le *sof* Kelal Oudenou¹ et les gens des Mzita étaient restés soumis aux

Turcs. Les tribus soumises fournirent des contingents qui furent établis en face des postes des Beni Abbès ; puis, à la faveur de la nuit, Ben Kanoun se mit secrètement en route et il franchit le défilé sans avoir été aperçu par les Beni Abbès. À la pointe du jour, il se trouva dans l'oued Mar'ir où le pays est d'un accès assez facile et où il n'avait plus rien à craindre ; il s'arrêta alors pour faire reposer son monde et lui permettre de prendre un peu de nourriture.

Dès que les Beni Abbès aperçurent le camp turc dans le lit de la rivière, ils prirent les armes et coururent l'attaquer. Après un combat assez vif dans lequel quelques hommes furent tués de part et d'autre, les Beni Abbès abandonnèrent la partie et Ben Kanoun put arriver sans autre obstacle à Alger, où il reçut les félicitations qu'il méritait.

À la suite de cette révolte, Hussein Pacha donna l'ordre d'arrêter tous les individus des Beni Abbès qu'on trouverait dans les villes et de les mettre en prison. Les faits que nous venons de raconter se sont passés à la fin de 1823 et ce n'est qu'au mois d'août 1824 que Yahia Agha sortit avec une colonne pour châtier les Beni Abbès. Ce retard vient sans doute de ce que le pacha avait voulu conserver toutes ses forces auprès de lui, pour résister au besoin à une attaque des Anglais ; l'arrangement conclu le 26 juillet 1824 avec l'amiral Neale, lui rendit sa liberté d'action.

Dans l'intervalle, les Beni Abbès avaient encore soulevé contre eux de nouveaux griefs. Au printemps de 1824, la garnison de Bougie ayant dû être relevée, le chaouch Ben Kanoun

1. Tout le pays de l'Ouennoura est divisé en deux *sofs* ennemis appelés l'un *sof Kehal Oudenou* (le parti à l'oreille noire), l'autre *sof Biod Oudenou* (le parti à l'oreille blanche). Le premier comprend les tribus ou fractions des Beni Aougag, Fedela, Harraza, Oulad Tchehich, Oulad Trif, Oulad Dan, El-Araf, Oulad Djellal, Oulad Ali, Beni Mansour ; le deuxième comprend les Selatna, les Kherabcha, les Beni Ilman, les Oulad Msellem, les Beni Intassen, les Ksenna, les Ksar et les Sebka.

escorta le détachement de janissaires, avec les goums des Arib et des Oulad Bellil. On arriva à Bougie sans être inquiété, mais il n'en fut pas de même quand on revint avec la garnison relevée. Ben Kanoun ayant voulu camper à Tamata, sur la rive gauche de l'Oued Sahel, en face des Beni Abbès, les Kabyles de la fraction des Bou Djelil vinrent l'attaquer et il dut poursuivre sa route jusqu'aux Cheurfa. Le lendemain matin, le chaouch ayant grossi son goup de tous les cavaliers des environs tomba sur les Bou Djelil, les mit en fuite et les poursuivit jusqu'à leurs villages ; là, il dut s'arrêter, car les Beni Abbès accouraient de tous côtés et la partie devenait inégale. Ben Kanoun rentra à son camp de Cheurfa et il repartit le lendemain dans la direction d'Alger. C'est probablement à cette affaire que doit se rapporter la lettre sans date ci-après :

«Louange à Dieu, etc.

«Que le Très-Haut conserve par sa bonté et sa grâce la personne de l'honorable, du très-illustre, du très-pur, de notre excellent ami Sid Mohammed, maître du Col (il s'agit du col d'Akfadou). - Que Dieu le protège, Amen ! - Que le salut soit sur lui ainsi que la miséricorde de Dieu et ses bénédictions.

«Ensuite, nous avons reçu votre lettre et nous l'avons lue depuis le commencement jusqu'à la fin ; nous avons compris tout ce qu'elle renferme dans les détails et dans l'ensemble. Vous nous dites de vous faire renouveler votre titre de nomination par notre seigneur le Pacha.- Que Dieu le fortifie et l'assiste, amen. - Nous l'avons fait et nous vous l'envoyons par le porteur de notre missive.

«Nous vous dirons que nous avons entendu parler du combat qui a eu lieu entre la colonne et les Kabyles, mais nous ne savons rien de certain à ce sujet. Nous vous prions de nous rendre compte de cette affaire et de nous dire comment elle s'est passée, sans y rien ajouter, ni retrancher. Assurez-vous des

faits et prenez des renseignements précis sur la manière dont cela est arrivé, vous nous en donnerez connaissance.

«Vous ne nous dites rien dans votre lettre à ce sujet, ne manquez pas de nous donner des renseignements exacts sur cette affaire, en nous indiquant combien il y a eu de morts des deux côtés. Salut.

«Écrit de la part de l'honorable Sidi Yahia Agha. Que Dieu le protège. Amen.»

Quelque temps après, Mançour el-Bellili, à la tête de goums considérables, alla se cacher la nuit à Tamart Ali, puis, le matin, lorsque les troupeaux des Beni Abbès furent sortis, il les enveloppa avec ses cavaliers et ramena un nombre considérable de moutons et de chèvres.

La lettre ci-après de Yahia Agha doit se rapporter encore à un acte d'insoumission commis à la même époque, par une tribu du *sof Biod Oudenou* de l'Ouennoura.

«Louange à Dieu, etc.,

«À toute la tribu des Beni Yala (après les compliments d'usage). Nous avons entendu dire que les Oulad Msellem, une fraction de l'Ouennoura, vous avaient brûlé de la paille et que par ce fait ils avaient humilié votre amour-propre. Nous vous dirons que nous considérons cette affaire de la même manière que si l'incendie avait été commis à notre préjudice. Si Dieu me prête vie et si je reste en pouvoir, je me charge de leur donner une leçon comme ils n'en ont jamais reçu jusqu'à ce jour. Notre pouvoir sur eux est très grand et je les détruirai par la puissance et la force de Dieu. Quant à vous, vous ne perdrez rien et je vous ferai donner une indemnité pour le dommage subi, s'il plaît à Dieu.

«Je vous recommande de ne pas prêter l'oreille aux propos des perturbateurs ; si cette affaire vous est arrivée, c'est parce vous êtes soumis et que les gens vous en veulent à cause de cela

et vous envient. Envoyez-nous quelqu'un des vôtres qui nous rendra compte de cette affaire ou bien écrivez-nous, nous vous ferons rendre justice. Restez chez vous, ne faites du mal à personne et tout ira bien, car nous ne changerons rien aux conventions qui ont été arrêtées entre nous.

«Écrit par ordre de Sid Yahia Agha.»

Au mois d'août, Yahia Agha marcha sur les Beni Abbès avec une colonne composée de 1 000 soldats turcs et d'environ 8 000 cavaliers arabes ; il alla camper à Tamata en face des Beni Abbès. Il écrivit alors aux gens de cette tribu pour les inviter à se soumettre, mais la fraction des Bou Djelil consentit seule à traiter avec les Turcs et à payer l'amende de guerre.

Yahia se décida à marcher sur les fractions récalcitrantes ; il dirigea son attaque sur la fraction d'Ir'il Ali et il enleva successivement tous les villages qui la composent, jusqu'à celui de Tazaïrt ; les Oulad M'hamed Ou Moussa, les Oulad Halaça, les Oulad Talabour, Taourirt, Tensaout, Tanefsa, les Oulad Saïda, Guendouz, furent successivement incendiés et livrés au pillage. Les Beni Abbès perdirent beaucoup de monde dans cette affaire, les Turcs leur firent 80 prisonniers. La tribu demanda l'aman et accepta toutes les conditions qui lui furent imposées ; elle livra des otages choisis parmi les notables et elle paya une amende considérable en argent et en troupeaux. Les otages furent envoyés immédiatement à Alger.

Le *Tachrifat* raconte en ces termes cette partie de l'expédition :

« L'agha étant sorti pour combattre les Kabyles de la tribu des Beni Abbès, les attaqua le 20 hidja 1239 (16 août 1824), leur brûla douze villages, coupa sept têtes et fit seize prisonniers qui furent conduits à Alger et employés aux travaux des carrières de pierres sises hors Bab-el-Oued.»

Ce châtimement infligé aux Beni Abbès donna à réfléchir aux tribus de l'oued Sahel qui avaient fait cause commune avec eux ;

les Beni Mellikeuch, les Illoula, les Beni Our'lis, les Beni Abd el-Djebar, les Fenaïa, les gens de Tamzalt firent leur soumission à Yahia Agha.

De l'oued Sahel, Yahia Agha se rendit dans l'Ouennoura pour punir les tribus du *sof Biod Oudenou* qui avaient pris part à la révolte. Ces tribus se soumirent sans résistance et l'agha y séjourna quelque temps pour faire payer les amendes et pour préparer un coup de main qu'il méditait contre les Mezzaïa et les Beni Messaoud, pour les punir de leur conduite à l'égard du caïd de Bougie. Il s'entendit pour cela avec Ou Rabah, qui cherchait à se faire pardonner sa défection. Ce dernier eut une entrevue secrète avec le chaouch Ben Kanoun et il promit de guider la colonne que les Kabyles croyaient rentrée à Alger, parce qu'ils ne la voyaient plus dans l'oued Sahel.

Yahia descendit un jour par les Portes de Fer avec sa colonne et vint camper dans l'après-midi près des Beni Mançour, puis, prenant avec lui la partie la plus mobile de ses troupes, les fantassins étant montés sur des mulets, il se mit immédiatement en route, parcourut d'une seule traite la distance de 90 kilomètres qui sépare ce point de Bougie et tomba subitement sur les Mezzaïa et les Beni Messaoud qu'il enveloppa de tous les côtés. Il brûla tous leurs villages, tua beaucoup de monde et fit un butin considérable ; il alla ensuite camper près de Bougie. Ces tribus demandèrent à se soumettre et payèrent l'amende. Ou Rabah fut nommé chef des tribus du bassin inférieur de l'oued Sahel.

Le *Tachrifat* parle de l'expédition contre les Mezzaïa en ces termes :

« Yahia Agha est allé châtier les Kabyles des environs de la ville de Bougie ; il leur a brûlé trente villages, a coupé six têtes et a fait 27 prisonniers qui ont été conduits à Alger et employés à casser des pierres dans les carrières sises hors Bab-el-Oued ; trente femmes furent également liées et placées dans la maison de *chikh el-Blad*. Hassan Pacha daigna ensuite accepter la soumission

qui fut faite et fit mettre les prisonniers en liberté. 21 redjeb 1240 (11 mars 1825).»

Cette date doit être celle de la mise en liberté des prisonniers.

Yahia profita de son séjour à Bougie pour faire réparer les nombreuses brèches qui existaient au mur d'enceinte, afin de mettre la ville à l'abri des incursions des Kabyles ; il rentra à Alger à la fin du mois de septembre 1824.

Shaler, que nous avons plusieurs fois cité, dit à la date du 25 septembre 1824¹ : «Le consul a rendu visite à son ami l'agha pour le complimenter de son retour à la suite d'une campagne heureuse contre les Cabilé. Il lui a fait présent d'une petite charrue de nouvelle invention, qui a paru lui faire beaucoup de plaisir.»

Le résultat de l'expédition de Yahia Agha contre les Mezzaïa et les Beni Messaoud a été diversement apprécié ; ainsi, dans son *Histoire de Bougie*, M. Féraud dit à la page 236 : «Moins heureux chez les Mezzaïa, l'officier turc fut repoussé avec pertes en attaquant la fraction de Madala.» Il est possible que Yahia ait échoué dans l'attaque d'une fraction, mais il paraît bien établi que le résultat du coup de main opéré sur les tribus de Bougie a, tout compte fait, été heureux pour les armes turques.

Il est certain que ces tribus ne profitèrent pas longtemps de la leçon qu'elles avaient reçue, car on lit dans Shaler, à la date du 24 octobre 1824 : «Le même jour on a reçu la nouvelle de nouveaux différens entre la Régence et les Cabilé de Bougie. Les Cabilé ont attaqué, pillé et tué le caïd de cette province.»

1. Dans la traduction de l'*Esquisse de l'État d'Alger*, que nous avons eue entre les mains, c'est la date du 25 novembre qui est portée, mais il y a évidemment là une erreur ; en effet, dans cette partie de l'ouvrage, les faits sont rapportés dans l'ordre chronologique et on y trouve le mois de novembre entre le mois d'août et le mois de septembre. À la date du 5 octobre on voit le consul d'Amérique recevoir de l'agha un très beau cheval en présent, ce dernier était donc déjà rentré à Alger à cette date.

Le gouvernement d'Alger tirait ordinairement la presque totalité de ses bois, pour les constructions de la marine, de forêts des environs de Bougie¹ ; mais, dans les derniers temps de la Régence, l'exploitation de ces forêts avait été à peu près abandonnée, soit par l'incurie des personnes qui en étaient chargées, soit à cause de la difficulté de faire parvenir les bois à Alger, ce port étant assez fréquemment bloqué par les croisières européennes.

Pour remédier à cette situation, qui était très préjudiciable à la marine algérienne, Hussein Pacha songea à utiliser les beaux massifs de chêne zens qui entourent le sommet du Tamgout des Beni Djennad ; il écrivit dans ce but la lettre suivante aux gens de cette tribu :

«Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Mohammed.

«Que Dieu Très-Haut conserve l'honorable Boudjema Ou Kassi et Amara Ou Brahim ainsi que tous les cheikhs, nos fils, les marabouts et tous les gens de la djemaâ des Beni Djennad grands et petits. - Que le salut soit sur vous !

«Aujourd'hui, ô nos fils, nous désirons que vous vous occupiez avec nous de la coupe des bois que nous avons besoin de prendre chez vous. Chaque pièce de bois sera payée son prix. Vous nous prêterez ainsi votre concours pour la guerre sainte. Dieu Très-Haut viendra à notre aide. Quant aux haches, pelles et autres outils qui vous seront nécessaires pour ce travail, vous n'aurez qu'à nous faire connaître ce qu'il vous faudra, nous vous l'enverrons. Que Dieu vous rende inébranlables ainsi que nous, dans nos affaires et dans les vôtres ; vous serez récompensés pour la guerre sainte et vous en retirerez des avantages.

«Celui qui voudra labourer dans la plaine pourra labourer.

1. Voir dans les n° 71 et 73 de la *Revue africaine*, l'étude intitulée : «Exploitation des forêts de la Karasta dans la Kabylie orientale », par M. C. Féraud.

Nous vous donnons la sécurité de Dieu et de son Prophète, et il ne vous arrivera aucun mal.

«Envoyez-nous deux notables de la djemaâ et des cheikhs intelligents, nous nous entretiendrons avec eux au sujet des dimensions (des bois) et autres choses.

«Écrit de la part de notre maître, de notre bienfaiteur, de notre seigneur Hussein Pacha. Que Dieu le protège. Amen. »

Malgré les avantages que leur promettait cette lettre du pacha, les Beni Djennad répondirent par un refus catégorique.

Il s'engagea alors une correspondance toute théologique pour les décider, par la persuasion, à accéder aux désirs du gouvernement turc. Nous donnons ci-après deux échantillons de cette correspondance assez curieuse en ce sens qu'elle montre combien les autorités turques s'étaient départies, en cette circonstance, de leur morgue habituelle.

«Louange à Dieu unique !

«Que de nombreuses bénédictions et le salut de Dieu soient sur notre maître, l'envoyé de Dieu !

«À tous les chefs des Beni Djennad et à tous leurs chérifs. Que le salut soit sur vous ainsi que la miséricorde et la bénédiction de Dieu !

«Ensuite, nous avons reçu votre lettre ; vous prétendez être dans votre droit, tandis que le Sultan se serait écarté du sien à votre égard, en n'appuyant la demande qu'il vous a faite sur aucun argument tiré de la loi écrite, de la loi traditionnelle ou du sentiment unanime des docteurs musulmans sur la question.

«Cela est argument dérisoire et une insulte personnelle pour nous. Que Dieu nous garde de la détestable opinion que vous avez émise, le Sultan vous en tiendra compte. C'est lui qui observe rigoureusement les préceptes de la loi écrite, de la loi traditionnelle et le sentiment unanime des docteurs musulmans sur la question. Vous parlez de la loi écrite et de la loi traditionnelle, et vos actes sont en opposition avec leurs prescriptions ;

si vous craignez Dieu et son Prophète, obtempérez à l'ordre du Sultan et obéissez-lui au sujet de ce qu'il vous a demandé, peut-être alors que le Très-Haut vous accordera ses grâces et vous pardonnera votre mauvaise action.

«Vous devez, vous autres chefs, vous opposer à vos marabouts et ne pas suivre l'impulsion de vos tolbas qui sont des perturbateurs ; ce sont eux qui commettent des excès sur la terre et ne font aucune bonne action (Cor. chap. 27, vers. 49), ils prononcent de leurs lèvres ce qui n'est point dans leurs cœurs, mais Dieu connaît ce qu'ils cachent (Cor. chap. 3, vers. 161).

«L'abandon au Sultan des arbres qu'il vous demande, vous est obligatoire, parce qu'il a pour but l'assistance de la religion et l'assistance de la religion est un devoir sacré pour tout bon musulman, s'y refuser est un acte de mépris pour l'islamisme et Dieu abaisse quiconque y participe. Vous n'ignorez point ce qui est dit dans les traditions du Prophète au sujet de l'obéissance dûe au Sultan. Il est dit dans le *Sahih* d'El-Bokhari d'après Abi Hareira - que Dieu soit satisfait de lui -, que le Prophète de Dieu, - que Dieu le comble de bénédictions et lui accorde le salut - a dit : «Celui qui m'obéit, obéit à Dieu, celui qui me désobéit, désobéit à Dieu ; celui qui obéit au Prince m'obéit, et celui qui lui désobéit me désobéit.» Il est dit dans le même ouvrage, d'après Ibn Abbas, que le Prophète - que Dieu le comble de bénédictions et lui accorde le salut, - a dit : «Celui qui a à se plaindre de son Prince, doit prendre patience, car quiconque s'écartera d'un empan du respect dû au Sultan, mourra dans l'ignorance des choses nécessaires au salut.» Les traditions à ce sujet sont nombreuses, nous ne nous y étendrons pas davantage.

«Nous demandons à Dieu son assistance pour nous et pour vous et de nous diriger par sa bonté et sa grâce dans la meilleure des voies. Que le salut soit sur vous, accompagné de la miséricorde de Dieu et de sa bénédiction !

«De la part de l'honorable Sid Yahia Agha - Que Dieu le

fortifie et le protège, Amen. - De la part du pauvre devant Dieu Très-Haut, Ahmed ben Salah el-Messiouri, - que Dieu lui soit propice et lui accorde ses faveurs. Amen.

«Louange à Dieu qui a fait de l'amitié et de l'affection qu'il inspire, une voie certaine pour obtenir la réussite des projets qu'on médite.

«Que la bénédiction et le salut les plus complets soient sur le Pasteur vertueux. Puisse-t-il obtenir par leur faveur le succès et le bien ! - Que cette bénédiction soit aussi sur sa famille et ses compagnons tant que la tourterelle roucoulera, gémira et poussera ses lamentations sur les branches qui unissent le monde à Dieu.

« Ensuite, que le salut le plus complet accompagné de la bienveillance divine la plus parfaite et la plus entière, soit sur toute la djemaâ des Beni Djennad et principalement sur les *eulama*, les chérifs et leurs chefs.

«La lettre que vous avez adressée à notre Prince et notre seigneur Yahia Agha. - Que Dieu le fortifie et l'assiste - lui est parvenue ; il nous a ordonné d'en prendre lecture et d'y faire réponse.

«Nous commencerons par vous demander pourquoi vous n'avez pas mis dans votre lettre la formule consacrée au Prophète - que Dieu le comble de ses bénédictions et lui accorde le salut - quoique que ce ne fût pas la place qui manquât sur la feuille, et pourquoi vous n'avez pas non plus adressé le salut au Prince. Vous dites ensuite des paroles dont le sens impliquerait que vous voulez avoir une entrevue avec nous pour examiner ensemble la loi du Prophète Mohammed, enseignée par la loi écrite, la loi traditionnelle et le sentiment unanime des docteurs musulmans sur la question. Cette prétention est de votre part un manque de respect, de l'ignorance réelle ou de l'ignorance simulée, contre laquelle nous nous réfugions en Dieu. Vous agissez comme si vous n'aviez pas entendu la parole de Dieu - qu'il soit exalté et glorifié : « Nous n'avons rien négligé dans le livre » (Cor. chap. 6, vers. 38), ni ce qu'il dit encore : « Portez vos

différends devant Dieu et devant l'apôtre » (Cor. chap. 4, vers. 62). - À Dieu ne plaise qu'il existe quelque chose qui ne soit réglé par la loi écrite, la loi traditionnelle ou par le sentiment unanime des docteurs musulmans sur la question ; tout s'y trouve. Combien ce que vous avez dit est mauvais ! Réveillez-vous, sortez de votre négligence.

«En appréciant la valeur de vos paroles, elles tournent contre vous-mêmes et alors il n'y a point d'empêchement à couper les arbres pour faire des bois de construction. Au contraire, il est obligatoire pour vos *eulama*, vos chérifs et vos chefs, de vous ordonner d'en faire l'abandon au Prince et de les lui livrer, car par là le feu de la guerre s'éteindra, but qui est prescrit ; et cette condescendance est une suite de l'obéissance dûe au Prince et prescrite par la loi écrite, la loi traditionnelle et le sentiment unanime des docteurs musulmans sur la question. C'est une chose incontestable et admise par tout homme intelligent, aussi bien que par les savants.

«Vous dites ensuite que les arbres que nous demandons pour bois de construction forment un des jardins où reposent les hommes vertueux (les marabouts) et une des dernières demeures des saints. Nous répondrons à cela qu'en coupant ces arbres on ne porte aucun préjudice aux marabouts et aux saints. Au contraire, l'imam El-Rezzali et ceux qui ont suivi sa doctrine ont dit : «Les racines des arbres et l'humidité qu'elles amènent, sont nuisibles aux morts, il faut donc couper les arbres» ; à plus forte raison donc ceux qui ne sont d'aucune utilité pour personne, mais qui sont au contraire d'une immense utilité générale pour nous aider contre nos ennemis les infidèles, au sujet desquels Dieu Très-Haut a dit : « Mettez donc sur pied toutes les forces dont vous disposez et de forts escadrons pour intimider les ennemis de Dieu et les vôtres » (Cor. chap. 8, vers. 62).

«En outre, il est obligatoire pour vos *eulema* et vos chérifs de vous ordonner de faire ce qui est dans l'intérêt de votre religion

et de vos gens et de ne pas vous laisser suivre vos inspirations, car Dieu Très-Haut a dit :

«Si ce n'étaient les docteurs et les prêtres qui les empêchent de se livrer à l'impiété dans leurs discours et aux choses illicites, quelles horreurs ne commettraient-ils pas ?» (Cor. chap. 5, vers. 68). Dieu a dit aussi : «Afin que vous deveniez un peuple appelant les autres au bien, ordonnant les bonnes actions et défendant les mauvaises» (Cor. chap. 3, vers. 100). Dieu a dit encore : «Vous êtes le peuple le plus excellent qui ait jamais surgi parmi les hommes, vous ordonnez ce qui est bon et défendez ce qui est mauvais» (Cor. chap. 3, vers. 106).

«Mais tout cela ne vous servira pas, soit que vous manquiez d'intelligence, soit parce que vous ne vous y conformez pas. Que Dieu vous garde de l'épreuve qu'il peut vous infliger. Vous niez être des rebelles et vous commettez des actes de rébellion ; c'est un grand malheur. Si vous n'étiez pas des rebelles, vous seriez venus trouver le Prince, vous lui auriez parlé de vive voix, vous lui auriez exposé tous vos griefs, vous ne l'auriez pas contraint à vous combattre ; vous auriez prié Dieu pour que le Prince fût bienveillant à votre égard, comme il est envers tous, car il est sincère et ne trompe personne, même un ennemi.

«Un savant, Si Cherif est venu le trouver, il lui a parlé et le Prince ne lui a rien dit qui pût le blesser. Tout le monde fait l'éloge de ce Prince, excepté seulement ceux qui se sont perdus eux-mêmes et que Dieu a abandonnés.

«Sachez que Dieu a dit à un prophète les paroles suivantes : «Je suis Dieu, il n'y a d'autre Dieu que moi, je suis roi, les rois sont mes prophètes, celui qui m'obéira sera récompensé par eux, celui qui me désobéira sera puni par eux ; ne cherchez pas à les insulter, invoquez-moi, pour que je les rende bienveillants à votre égard.»

«Salut de la part du rédacteur de la présente, Ahmed ben M'hamed - que Dieu l'assiste, amen !»

Les Beni Djennad restèrent sourds à ces exhortations et Hussein Pacha, voyant qu'il n'obtiendrait rien de bonne volonté, donna des ordres pour qu'on sévît contre eux. On commença par arrêter tous les Beni Djennad au nombre de deux cents qui servaient dans les villes comme hommes de peine ou comme domestiques et on les mit au bagne ; en même temps le chaouch Mohammed Ben Kanoun fut envoyé avec les goums des *zmoul* et des Issers pour opérer une *razzia* dans la plaine et il leur enleva quelques bœufs de labour. Ce fut là le point de départ des hostilités.

Les Beni Djennad, qui avaient pour chef Haddouch Nbaha¹ du village d'Izarazen, entraînèrent dans leur parti leurs alliés les Beni Ouaguennoun, qui étaient commandés par Ahmed Naït Yahia ; ces derniers avaient à se plaindre des impôts relativement considérables qu'ils avaient à payer et des nombreuses corvées qui pesaient sur eux.

Les Beni Ouaguennoun, n'osant descendre en plaine, prirent pour objectif de leurs attaques la petite tribu des Beni Tour, qui était restée soumise et qui offrait une proie facile aux maraudeurs des tribus insurgées. On fut obligé d'organiser à Berarot, pour protéger les Beni Tour, une *zmala* de cavaliers dont on donna le commandement à Ahmed bach-Saïs ; les Taourga durent aussi établir des postes de leur côté.

Cette situation se prolongea plusieurs années ; chaque printemps, les Turcs réunissaient des contingents indigènes composés principalement de cavaliers, pour détruire leurs récoltes, couper leurs figuiers et leurs oliviers, brûler leurs *azibs*, mais ceux-ci n'en continuaient pas moins à rester insoumis. C'est au printemps de 1825, que Yahia Agha organisa une colonne expéditionnaire pour en finir définitivement avec les Beni

1. Les pouvoirs de ce chef n'existaient que lorsque la tribu était en guerre soit contre les Turcs, soit contre les tribus du *sof* Bou Adda.

Ouaguennoun et les Beni Djennad. «Le dimanche, dixième jour de chaoual 1240 (29 mai 1825) dit le *Tachrifat*, Yahia Agha est parti avec un corps d'armée pour châtier les Beni Djennad qui se sont révoltés. Puisse Dieu le rendre victorieux.»

La colonne se composait de 5 à 600 janissaires, d'une nombreuse cavalerie arabe et de quelques pièces de canon et mortiers ; elle alla établir son camp à Bordj Sebaou, où commandait alors le caïd Moustafa ben Hassan Softa¹.

La tribu des Beni Ouaguennoun, contre laquelle Yahia Agha dirigea d'abord ses opérations, compte environ 15 000 âmes ; elle est installée tout entière, à l'exception de la fraction des Oulad Aïssa Mimoun, dont nous parlerons plus loin, sur une ligne de montagnes, parallèle à la mer, d'une altitude moyenne de 800 mètres ; les villages un peu importants sont situés près de la crête, sur l'un ou l'autre versant. Le versant sud, qui comprend les fractions d'Attouch, des Aït Msellem, d'Askren et d'afir est assez tourmenté, hérissé de pointes et d'escarpements rocheux ; cependant son accès n'offre pas trop de difficultés ; le versant nord est très boisé, coupé de ravins profonds ; le sol est couvert de broussailles très serrées, semé de blocs de rochers et l'accès en est fort difficile pour une troupe. Ce versant est peu habité, il ne renferme que deux fractions, les Aït Saïd et les Cheurfa.

L'objectif de Yahia Agha était le village des Aït Saïd, qui se trouve à peu de distance de la crête principale, presque au fond d'un ravin qui porte le nom d'Ir'zer Hagga.

La fraction d'Attouch (qui comprend le village de Makouda, où Yahia avait subi un échec en 1819), était jusque-là restée neutre et si elle voulait persister dans les mêmes dispositions, elle pouvait assurer à la colonne l'accès de la crête supérieure des Beni Ouaguennoun. Yahia se mit immédiatement en relation avec les

1. Moustafa avait déjà été caïd du Sebaou ; il avait remplacé cette année-même El-Hadj Hassen ben Habib, qui lui-même avait remplacé en 1238 (1822-23) le caïd Atman ben Hassen dont nous avons déjà parlé.

marabouts de cette fraction, offrit un drapeau et un bœuf à chacune des zaouïas d'Attouch, de Makouda et de Tala Talor'art et il obtint non seulement que la fraction ne serait pas hostile, mais encore qu'elle lui fournirait des contingents. Il gagna aussi à lui la tribu des Flissa el-Behar, ennemie acharnée de celle des Beni Ouaguennoun et qui était constamment en guerre avec elle.

L'agha avait eu soin de ne pas laisser deviner ses projets en ne dessinant aucun mouvement, de sorte que les Kabyles ne sachant où il frapperait le premier coup, il avait des chances pour trouver moins de monde devant lui.

Yahia Agha partit un matin de Bordj Sebaou, passa au village d'El-Itana (Ameraoua Tahta) et gagna la crête des Beni Ouaguennoun à Aïn el-Arba. Il se dirigea ensuite vers l'est, le long de la crête, jusqu'à hauteur du contrefort sur le flanc duquel est situé le village des Aït Saïd ; c'est dans cette marche qu'il eut à combattre les contingents ennemis ; il parvint à les refouler après une lutte longue et acharnée.

La colonne turque était arrivée à peu de distance des Aït Saïd, et elle marchait en bon ordre aux sons de sa musique, quand tout à coup on vit déboucher du côté de la mer une nombreuse colonne de Kabyles. Yahia, croyant que des renforts arrivaient à l'ennemi, arrêta sa colonne et il paraissait songer à battre en retraite, lorsqu'il vit les nouveaux venus ouvrir le feu sur les Aït Saïd ; c'étaient ses alliés les Flissa el-Behar, qui arrivaient sur le théâtre de la lutte. Il reprit sa marche en avant et les malheureux Aït Saïd, enveloppés de tous côtés, coupés de leur ligne de retraite sur la forêt, se trouvèrent à la merci des vainqueurs qui en firent un affreux massacre ; les Turcs coupèrent trois cents têtes et ils ramenèrent à Bordj Sebaou, outre leur butin, beaucoup de femmes et d'enfants qu'ils avaient fait prisonniers. Le combat avait duré depuis la pointe du jour jusqu'au coucher du soleil ; dans cette lutte désespérée, la colonne de Yahia Agha avait éprouvé, elle aussi, des pertes très sensibles.

Les gens de Bordj Sebaou racontent que Yahia Agha autorisa des femmes des Beni Ouaguennoun à rechercher dans les têtes jetées pêle mêle sur le sol, celles de leurs maris ou de leurs enfants et qu'il les leur laissa emporter pour leur rendre les derniers devoirs. Une partie de ces sanglants trophées fut cependant réservée pour orner l'entrée de la porte appelée Babel-Djdid à Alger.

Après ce succès, Yahia résolut de tourner ses armes sur la fraction des Oulad Aïssa Mimoun. Comme nous l'avons dit, cette fraction n'est pas sur le même relief montagneux que le reste de la tribu, elle habite un gros mamelon arrondi, isolé, qui s'élève en face du Belloua en resserrant entre elles deux le lit du Sebaou. Ce mamelon, qui s'élève d'environ 700 mètres au-dessus de la plaine des Ameraoua, se relie à la crête des Beni Ouaguennoun par un col très bas, situé entre Tikobaïn et Afir. Cette montagne a des pentes très raides surtout sur le versant nord ; le côté par lequel elle est le plus facilement accessible est celui de l'est, où on trouve la zmla de Tikobaïn. Yahia Agha eût peut-être dû attaquer de ce côté, où la possession de la zmla facilitait l'ascension de sa colonne ; il préféra attaquer par le versant sud, où on voit étagés de nombreux villages. La colonne quitta son camp de Bordj Sebaou et alla s'installer à Sikh Ou Meddour.

L'assaut des Ouled Aïssa Mimoun eut lieu par les villages d'Iguenan Amour et de Bou Souar ; après un combat qui ne fut pas trop disputé, la colonne arriva jusqu'au village de Tahonout situé au sommet du massif montagneux des Oulad Aïssa Mimoun. On pouvait croire le succès assuré, mais la même indiscipline des contingents arabes qui avait déjà causé l'échec de Makouda, vint encore une fois changer le succès en défaite. Les cavaliers des goums ne purent résister à la tentation d'entrer dans les maisons kabyles bien bâties et respirant l'aisance, qui garnissent tout ce côté de la montagne, pour s'y livrer au pillage. Les Kabyles reprirent bientôt l'avantage et dès que la colonne de Yahia Agha eut

commencé à reculer sur ce terrain difficile, la retraite dégénéra en une débandade générale dans laquelle elle perdit beaucoup de monde.

Une troupe de cavaliers arabes s'engagea sur l'affreux chemin d'Iguenan Amour qui est tracé sur le roc vif ; les chevaux ne pouvant plus avancer, les cavaliers mirent pied à terre pour se sauver plus vite et les Kabyles restèrent maîtres de 40 chevaux qu'ils emmenèrent en triomphe.

Yahia Agha séjourna à Sikh Ou Meddour pour attendre 80 chevaux qu'il avait demandés à Alger pour remplacer ceux qui avaient été tués ou pris. Le bach-Saïs d'Hussein Pacha, qui a conduit ce convoi de chevaux à Sikh Ou Meddour, nous a raconté que Yahia Agha était si irrité contre les goums arabes qui lui avaient fait manquer l'attaque des Oulad Aïssa Mimoun, que par son ordre, chaque cavalier démonté avant de recevoir un nouveau cheval, reçut préalablement la bastonnade.

Yahia Agha transporta son camp à Djebbla, près de la zmla de Tikobain et il y prit quelques jours de repos, afin de réorganiser sa colonne. Il marcha ensuite sur la fraction d'Iaskren, qu'il enleva après un combat sanglant ; une partie des villages de cette fraction furent incendiés.

Les Beni Ouaguennoun, y compris les Oulad Aïssa Mimoun vinrent alors lui faire leur soumission ; ils payèrent l'amende qui leur fut imposée et rendirent les chevaux qu'ils avaient pris à Iguenan Amour ; les femmes qui étaient retenues prisonnières à Bordj Sebaou furent rendues à la liberté.

Yahia Agha en ayant terminé avec les Beni Ouaguennoun, dirigea ses efforts sur les Beni Djennad, et il entreprit l'attaque des villages d'Abizar et d'Izarazen où Haddouch Nbaha avait rassemblé de nombreux contingents. Ces villages qui ne comptent pas moins, à eux deux, de 3 250 habitants¹, sont situés

1. Les Beni Djennad ont en totalité 15 700 habitants.

à côté l'un de l'autre, à l'extrémité d'un contrefort rocheux qui se détache dans la direction du sud de la crête principale des Beni Djennad, laquelle n'est que le prolongement vers l'est de celle des Beni Ouaguennoun. Le sol est coupé de ravins escarpés, semé de blocs de rochers, de broussailles, de bouquets d'oliviers ou de figuiers et la marche s'y trouve encore obstruée par les murailles en pierres sèches qui séparent les propriétés. C'est devant le village d'Abizar que le célèbre bey Mohammed ed-Debbah a éprouvé un échec en 1758 ; il l'avait attaqué par le côté le plus accessible, c'est-à-dire par les hauteurs, tandis que Yahia Agha voulait l'attaquer par le côté de la plaine. Il comptait beaucoup pour le succès sur son artillerie¹ ; il installa à Iril Ou Zekkour, à Iril bou Drar, à Iril Adekei, des batteries de canons et de mortiers qui ouvrirent le feu sur les villages.

Les canons que les colonnes turques emportaient à dos de mulet dans leurs expéditions étaient en cuivre et beaucoup plus petits que nos pièces de montagne, leur tir était très défectueux et il ne produisait guère d'autre effet que du bruit, sur un ennemi qui ne se présentait jamais en masse, qui se dispersait et s'embusquait pour la fusillade et qu'on ne voyait devant soi qu'au moment de l'assaut. C'était la première fois que les Turcs employaient des mortiers en Kabylie, aussi, aux premières bombes qui tombèrent, les Kabyles se réunirent-ils curieusement autour, pour les voir tourner sur elles-mêmes par l'effet de la combustion de la fusée, mais ils ne furent pas longtemps à se corriger de leur curiosité.

Le combat, qui se prolongea toute la journée, n'eut aucun résultat et la colonne rentra dans son camp de Djebla.

Yahia, pensant que les Beni Djennad devaient s'être groupés

1. Le *khaznadar* de Yahia Agha nous a affirmé que celui-ci avait à lui quatre chevaux spécialement dressés à ce service, qui portaient chacun un petit canon. On se servait de ces canons chargés à mitraille pour éloigner la cavalerie ennemie dans les retraites.

tous au point menacé, en dégarnissant les autres villages, et que les villages un peu éloignés devaient être mal gardés, crut avantageux de faire une diversion sur un autre point de la tribu. Comme il était prompt à agir aussitôt qu'il avait pris une résolution, il envoya la nuit même, sur le village de Tala Ntegana, distant d'environ 13 kilomètres, son chaouch Mohammed Ben Kanoun, avec une partie des goums et 500 fantassins pris parmi les janissaires et parmi les contingents à pied des *zmoul*.

Malheureusement pour le succès de l'opération, dans l'obscurité de la nuit on se trompa de chemin, les fantassins turcs montèrent sur Azrou Mezguen avec l'artillerie, tandis que les cavaliers et fantassins arabes se dirigeaient sur Tala Ntegana. Des deux côtés, les Kabyles faisaient bonne garde ; il y avait dans les villages des contingents des Beni Flik et des Zerkhfaoua.

Dans le premier moment de surprise, les cavaliers arabes purent pénétrer dans le village de Tala Ntegana et ils s'avancèrent jusqu'à la *djemaâ Ou doukar*, pendant que la population effrayée se hâtait d'emporter tout ce qu'elle pouvait pour le sauver du pillage ; mais ce succès ne fut pas de longue durée, les Kabyles revinrent à la charge et après une lutte très vive ils parvinrent à repousser les assaillants, qui perdirent une quarantaine d'hommes. Dans ce combat, le fils du caïd des Beni Djad fut blessé et tomba de cheval ; les Kabyles le firent prisonnier et s'emparèrent de sa monture. Le malheureux père offrit aux Kabyles, pour sauver son fils, de leur donner son poids d'or, mais ils furent sans pitié et ils le passèrent par les armes.

Les soldats turcs qui étaient montés à Azrou Mezguen, avaient pénétré dans 4 ou 5 maisons qu'ils se mirent à piller, mais ils se virent bientôt enveloppés par les Kabyles, et obligés de se frayer un chemin pour rejoindre les goums ; une vingtaine de Turcs furent tués et les Kabyles purent s'emparer des cadavres de quatre d'entre eux ; beaucoup de soldats abandonnèrent leurs armes et leur équipement. Les janissaires avaient violé dans cette

circonstance une des prescriptions de leur règlement qui était maintenue avec le plus de rigueur : elle défendait sous peine de mort aux soldats de se livrer au pillage pendant un combat.

Mohammed ben Kanoun rejoignit avec sa troupe le camp de Djebba.

Dans la journée, les Beni Djennad élevèrent un bûcher à Azrou Mezguen et ils y brûlèrent les cadavres des soldats turcs qui étaient restés entre leurs mains¹. On enterra sans les brûler les cavaliers arabes tués à Tala Ntegana, que leurs compagnons n'avaient pas eu le temps d'emporter.

Les Kabyles avaient perdu de leur côté une trentaine d'hommes.

Yahia Agha avait renouvelé, sans plus de succès, son attaque contre Abizar et Zarazen ; s'obstinant dans son entreprise, il resta pendant 25 jours devant ces deux villages, tantôt les canonnant avec son artillerie, tantôt lançant ses troupes à l'assaut. En même temps, il faisait couper les figuiers et les oliviers qui étaient à sa portée et détruire les récoltes, qui étaient cette année-là fort belles. Tout fut inutile, il dut s'avouer vaincu et il rentra à Alger avec sa colonne, laissant seulement dans le Haut Sebaou, pour contenir les Beni Djennad, une partie des goums, sous le commandement de Ben Kanoun.

Pendant quelques jours, ces goums attendirent l'occasion de surprendre les Beni Djennad, mais ceux-ci faisaient bonne garde et la situation menaçait de se prolonger indéfiniment. Mohammed ben Kanoun usa alors de ruse ; il partit avec son goum et se retira dans ses propriétés des Issers, laissant croire aux Beni Djennad qu'il avait renoncé à les surveiller ; il apprit bientôt que ceux-ci se croyant débarrassés de leurs ennemis, envoyaient

1. Beaucoup d'indigènes affirment que les Turcs faits prisonniers à Azrou Mezguen dans les maisons qu'ils pillaient, furent brûlés vifs ainsi que le fils du caïd des Beni Djad. Nous avons adopté la version donnée par les gens de Tala Ntegana.

leurs troupeaux pacager dans la plaine en les gardant seulement au moyen de quelques postes. Sans avoir prévenu personne de son projet, de peur d'être dénoncé aux Beni Djennad, il partit un jour avec cinquante des meilleurs cavaliers des Issers, et, tout en marchant rapidement, il grossissait son goum des cavaliers des zmalas qui se trouvaient sur son chemin ; il tomba alors sur les Beni Djennad auprès de Taguercift, leur coupa quinze têtes, fit deux prisonniers et enleva tous les troupeaux de ce village.

Ce petit succès ne pouvait rien changer aux dispositions de la tribu et le gouvernement turc désespérant de rien obtenir des Beni Djennad et désirant mettre les tribus soumises à l'abri de leurs incursions, se décida à traiter avec eux. Mohammed ben Kanoun fut envoyé avec pleins pouvoirs pour régler les conditions de la paix. Il se mit en relation avec Haddouch Nbaha et avec les grands de la tribu et il lui fut d'autant plus facile de tomber d'accord avec eux, qu'il n'exigeait rien des Beni Djennad, qui étaient exemptés d'impôts et de corvées et que ceux-ci y gagnaient de pouvoir labourer en toute sécurité dans la plaine et d'y faire pacager leurs troupeaux.

Une réunion eut lieu à Tirilt Taferhat, à laquelle assistèrent d'une part Mohammed ben Kanoun, le caïd du Sebaou, Moustafa ben Hassen Softa, Oubadji, cheikh de Tamda et les principaux notables des Ameraoua ; d'autre part, Haddouch Nbaha et les représentants de toutes les fractions des Beni Djennad.

La paix fut proclamée et on la consacra selon l'usage, par une décharge générale des armes à feu ; les cavaliers des deux partis se livrèrent ensemble à des jeux équestres¹ et on se sépara.

Les délégués des diverses fractions des Beni Djennad, au nombre de dix, allèrent à Alger où ils furent très bien reçus et on leur donna des burnous rouges. Haddouch Nbaha refusa

1. Les Beni Djennad avaient à cette époque environ 80 chevaux de selle ; ils n'ont plus aujourd'hui que quelques juments pour l'élève de la race mulassière.

d'abord de se rendre dans cette ville, craignant de tomber dans un guet-apens, il finit cependant par s'y décider et il retourna à son pays comblé de présents.

Quelque temps avant l'expédition des Beni Djennad, les tribus situées entre l'oued Beni Aïssi et l'oued Bougdoura s'étaient mises en état d'insoumission et avaient refusé la *lezma*. L'origine de tout cela avait été le pillage par les Beni Khalifa d'une caravane de douze mulets de Blida, qui avait été acheter de l'huile au village de Bou Hinoun ; un des muletiers avait été tué. Les gens de Bou Hinoun, soutenus par les Ameraoua, avaient voulu venger leur *anaïa* violée, mais toutes les tribus de ce pâtre montagneux s'étaient liguées contre eux, avaient attaqué Bou Hinoun, l'avaient pillé et avaient forcé les habitants à se disperser.

Yahia devait marcher contre ces tribus à son retour des Beni Djennad, mais l'échec qu'il éprouva fit changer ses résolutions : il se contenta de négocier et il parvint à rétablir la paix par l'intermédiaire des marabouts et des notables des tribus insoumises.

En rentrant à Alger après son expédition contre les Beni Djennad, Yahia Agha avait été assez mal reçu par Hussein Pacha ; l'influence extraordinaire que l'agha avait su prendre sur les tribus arabes avait fait des jaloux et il avait à côté du pacha un ennemi intime, qui ne manquait aucune occasion de lui nuire dans l'esprit de ce dernier ; c'était le *kheznadji* Brahim, qui avait été nommé depuis peu de temps à ces fonctions en remplacement de Raïs Ahmed ben Mohammed. Ce dernier, homme très âgé, n'avait pu continuer à remplir cette charge, qui était regardée comme la plus importante du gouvernement de la Régence.

Il est nécessaire que nous disions quelques mots sur l'origine de cette inimitié. El-Hadj-Ahmed ben Mohammed Cherif, qui plus tard devait devenir célèbre comme bey de Constantine, avait été d'abord khalifa des beys Ahmed el-Mamelouk, M'hamed el-Mili et Braham el-R'arbi. En 1819, sous le commandement de ce

dernier, il avait été révoqué de ses fonctions et obligé de s'enfuir nuitamment de Constantine ; il s'était réfugié à Alger et il avait ensuite été interné à Blida. El-Hadj Ahmed faisait tous ses efforts pour rentrer en grâce auprès du pacha et il avait cherché, dans ce but, à obtenir la protection de Yahia Agha. Lorsque était survenu le tremblement de terre du 25 janvier 1825, qui renversa une partie de la ville de Blida, Yahia s'y était transporté immédiatement, avec quelques troupes, pour recueillir les blessés et retirer les morts de dessous les décombres ; puis il était allé dans les Matmata et les Beni Zougzoug couper les bois nécessaires à la reconstruction de la ville et il avait fait bâtir une nouvelle ville au-dessus de l'ancienne, sans doute dans le but d'éviter de déblayer les ruines des maisons détruites. Pendant le temps que dura ce travail, El-Hadj Ahmed avait fait une cour assidue à l'agha, il lui avait envoyé de magnifiques présents, chevaux, armes, vêtements de luxe, levriers, etc. ; tous les jours ou tous les deux jours, il lui avait envoyé une *diffa* composée des mets les plus recherchés, le considérant comme son hôte. Yahia avait tout accepté par politesse, mais il était resté inflexible et il n'avait rien fait en faveur d'El-Hadj Ahmed. Ce dernier, profondément humilié, avait conçu contre lui une haine implacable, dont nous verrons plus tard les effets. La nomination de Brahim comme *kheznadji* était favorable à ses projets de vengeance, car ce dernier avait été son chaouch lorsqu'il était khalifa du bey de Constantine ; il était resté dévoué à ses intérêts et il avait été facile de lui faire partager sa haine contre Yahia. Ce nouvel ennemi était d'autant plus redoutable, que ses fonctions le mettaient en rapports constants avec le pacha.

Brahim Kheznadji était parvenu peu à peu à inspirer à Hussein Pacha des sentiments de méfiance contre Yahia, pour lequel il avait toujours eu une véritable amitié, en le représentant comme un ambitieux qui cherchait à se faire un parti dans la population arabe, pour le renverser du pouvoir.

À l'époque à laquelle nous sommes arrivés, Hussein Pacha s'occupait activement de mettre la côte en état de défense depuis Sidi-Ferruch jusqu'au cap de Matifou ; Yahia Agha fut particulièrement chargé de la reconstruction du fort d'El-Harrach (Maison-Carrée). Ce fort avait été construit en 1721 par le dey M'hamed Effendi, pour empêcher un débarquement à l'embouchure de l'Harrach, ou, du moins, pour servir de point d'appui aux contingents arabes et kabyles qu'on appelait toujours à Alger lorsque la ville était menacée d'une attaque par les puissances européennes. Peyssonnel signale l'existence de ce fort dans sa lettre du 1^{er} octobre 1725 : «La rade, dit-il, est défendue par plusieurs forts. On trouve du côté de l'est, à quatre lieues de distance de la ville, un fort de vingt pièces de canon, bâti sur la pointe du cap Matifou, qui défend le mouillage qu'il y a de ce côté-là. Au fond de la rade, près de la rivière de l'Harrach, il y en a un autre à peu près de même force ; on en trouve un troisième à un quart de lieue de la ville, et un quatrième près de la porte de Bab-Azzoun, au sud de la ville¹.»

Yahia Agha reconstruisit le fort d'El-Harrach dans des proportions beaucoup plus vastes qu'auparavant, afin d'y installer des magasins pour les approvisionnements et le matériel de guerre nécessaires aux colonnes expéditionnaires. Jusque-là, les colonnes allant en expédition se réunissaient toujours au Djenan-el-Agha (aujourd'hui villa Clauzel) et il n'y avait pas autour de cette construction l'espace nécessaire pour le campement des nombreux goums arabes qui étaient convoqués pour accompagner les colonnes.

Au mois de juillet 1826, le bey de Constantine, M'hamed Manamanni, qui était venu à Alger apporter le *dennouche*, fut

1. Il n'est pas question du fort d'El-Harrach dans les relations sur le débarquement d'Oreilly en 1775, peut-être était-il déjà en ruines à cette époque. Il y aurait à rechercher si Yahia Agha a reconstruit le fort sur son ancien emplacement.

révoqué de ses fonctions ; le *kheznadji* dont l'influence avait éclipsé celle de Yahia Agha, fit nommer à sa place El-Hadj Ahmed ben Mohammed Cherif, qui d'ailleurs avait les qualités nécessaires pour rétablir l'ordre dans un pays déchiré par des luttes continuelles et pour remettre les finances en état. Ce fut Yahia Agha qui fut chargé d'aller installer le nouveau bey dans ce commandement ; il eut aussi la mission de parcourir la province de Constantine à la tête d'une colonne, pour étudier ses ressources et ses besoins. Cette mission était-elle un prétexte pour éloigner l'Agha pendant quelque temps d'Alger ? Nous l'ignorons.

Quoi qu'il en soit, Yahia et El-Hadj Ahmed partirent par la route des Ammat et du Hamza, traversèrent l'Ouennoura et visitèrent en détail le pays des Zemoura des Chira, de Sétif, des Oulad Abd en-Nour et des Oulad Soltan, sans rencontrer d'obstacle¹. Dans le Bellezma, il fallut faire usage de la force pour soumettre les populations belliqueuses qui l'habitent.

L'agha et le bey se rendirent ensuite à Bône, puis ils allèrent faire leur entrée dans Constantine.

Pendant cette tournée, Yahia avait fait régler toutes les questions qui pouvaient amener des conflits, avait réprimé les abus et fait rentrer les impôts en retard. Toutes les notabilités indigènes qui avaient à craindre la vengeance du nouveau bey, connaissant le caractère bienveillant et généreux de l'agha, vinrent à lui pour se mettre sous sa protection et pour le prier de les recommander à El-Hadj Ahmed, ce qu'il fit volontiers. El-Hadj Ahmed, qui à ses qualités remarquables joignait un caractère vindicatif et cruel, voyant sa vengeance lui échapper, sentit redoubler sa haine contre l'agha.

L'hiver commençant à approcher, Yahia Agha reprit le chemin d'Alger avec sa colonne.

1. Voir l'*Histoire de Constantine sous la domination turque* de M. Vayssettes.

L'année 1827 où eut lieu la rupture de la Régence avec la France, fut consacrée à la continuation des travaux de défense de la côte. Yahia Agha acheva la construction du fort d'El-Harrach et il l'arma de canons.

«Dans cette même année 1827¹ et bien que l'époque du *dennouche* du printemps ne fut pas encore arrivée, El-Hadj Ahmed demanda au pacha la permission de se rendre en personne à Alger, pour y faire, par anticipation, le versement du tribut.

«Cette autorisation, comme bien on pense, lui fut accordée sans peine et il arriva à la cour du pacha, accompagné des personnages les plus marquants de la province et les mains pleines de présents magnifiques pour son illustre maître et pour ses vizirs. Hussein émerveillé lui exprima, dans les termes les plus flatteurs, sa joie et son contentement, et lui renouvela la pleine confirmation des pouvoirs dont il l'avait précédemment investi.»

El-Hadj Ahmed n'avait pas oublié sa vengeance, il demanda une audience secrète au pacha et là, il lui exposa qu'en dehors d'Alger, le véritable maître était l'agha et non le pacha qu'on connaissait à peine, que dans le voyage qu'il avait fait avec Yahia l'année précédente, il avait été témoin du pouvoir qu'il avait sur les Arabes et il ajouta que Yahia n'avait d'autre but, en se créant un parti puissant chez les indigènes, que de le renverser pour se mettre à sa place et que le fort d'El-Harrach qu'il avait bâti avec tant de soin et armé de canons, était une citadelle qu'il s'était construite pour lui résister en cas d'échec.

Ces discours firent une grande impression sur Hussein Pacha, néanmoins il ne put encore se décider à user de rigueur envers un homme qui avait été son ami et à la loyauté duquel il croyait encore.

El-Hadj Ahmed tira parti des bonnes dispositions du pacha à son égard, en se faisant autoriser à châtier quelques-unes des familles les plus influentes de son commandement, qui entravaient

1. Extrait de cette même *Histoire de Constantine*.

disait-il, la marche de son gouvernement, mais qu'il n'osait punir parce qu'elles s'étaient placées sous la protection de Yahia Agha. Le pacha lui donna toute liberté d'agir ; aussi, à peine était-il arrivé à Constantine qu'il faisait arrêter tous les personnages qui s'étaient attiré sa vengeance et qu'il leur faisait trancher la tête.

Le *kheznadji* Brahim, comprenant qu'il fallait des faits pour amener Hussein Pacha à croire à la trahison de Yahia Agha, organisa un complot pour le perdre définitivement.

À cette époque, des postes composés de janissaires étaient installés dans les batteries et les forts de la côte ; Yahia Agha avait reçu la mission de pourvoir à leurs besoins et il avait chargé le caïd Aomar de faire les distributions sur les différents points et de veiller à ce que rien ne manquât aux garnisons. Le *kheznadji* à force d'argent et de promesses, réussit à corrompre cet agent. Bientôt le pacha fut assailli de plaintes contre la mauvaise qualité des denrées mises en distribution ; le *kheznadji* eut soin d'insinuer que Yahia cherchait à mécontenter la milice pour la soulever contre le dey, victime ordinaire de ses révoltes.

Pour en avoir le cœur net, Hussein se fit un jour apporter un échantillon des vivres distribués ; on lui en présenta deux paniers et il constata que ce n'étaient que des denrées avariées, qu'on ne pouvait décentement offrir comme nourriture à des soldats. Yahia Agha qui était présent, resta stupéfait, il comprit qu'il avait été trahi et il ne répondit pas un seul mot aux reproches du pacha.

Quelques jours après, il était révoqué et il se retirait dans sa campagne appelée Djenan-bou-Kandoura (aujourd'hui pensionnat du Sacré-Cœur à Mustapha-Supérieur)¹. Son emploi fut donné à Brahim ben Ali, gendre du pacha.

Nous n'avons pas la date exacte de la révocation de Yahia, mais nous pensons qu'elle a été prononcée dans les premiers jours de

1. Yahia avait une maison à Alger dans le quartier d'Ibn-Gaour-Ali (place Randon), il en faisait construire une autre dans le quartier de Bir-Djebbah (rue du Palmier) qu'il n'eut pas le temps d'achever.

février 1828 ; nous avons en effet entre les mains deux documents écrits l'un par Yahia Agha, l'autre par son successeur Brahim Agha ; le premier est daté du milieu de redjeb 1243, le second des derniers jours de redjeb 1243, c'est donc dans la deuxième moitié de ce mois que l'on doit placer la nomination de Brahim Agha. Cette période correspond, comme nous l'avons dit, aux premiers jours de février 1828¹.

On ne tarda pas à trouver que Yahia était trop près d'Alger ; on craignait son influence sur les janissaires, desquels il était généralement aimé et Hussein l'interna à Blida, dans une campagne qu'il possédait près de cette ville.

Yahia y reçut la visite de beaucoup de notabilités indigènes qui vinrent lui présenter leurs condoléances ; il paraît même qu'on lui offrit de le soutenir, s'il voulait se mettre en révolte contre le gouvernement d'Alger, et qu'il repoussa ces offres.

Le *kheznadji*, qui se faisait tenir au courant de tous les faits et gestes de l'ancien agha par le *hakem* de Blida, eut connaissance de ces visites et il représenta à Hussein Pacha que tant que cet homme vivrait, il n'y aurait pas de sécurité pour le gouvernement.

Hussein Pacha résolut la mort de son ancien ami².

Son gendre Brahim Agha ayant refusé de donner les ordres pour son exécution, il les donna lui-même.

Lorsque Yahia vit arriver chez lui le *mezouar*, accompagné de quatre *harès*, il comprit de suite le sort qui l'attendait et il pria les

1. Dans l'article de la *Revue africaine* intitulé « Les Casernes de janissaires à Alger » (4e volume), il est fait mention d'une inscription qui tendrait à faire croire que Brahim était Agha des Arabes en 1242 (1826-27). Nous maintenons néanmoins la date de 1243 qui est celle que nous avons vue invariablement sur les lettres portant le cachet de cet agha.

2. On raconte qu'Hussein Pacha et Yahia Agha avant d'arriver au pouvoir s'étaient liés par un pacte d'après lequel ils s'étaient juré réciproquement fidélité, s'engageant à ne jamais rien faire contre la vie l'un de l'autre. Lorsqu'Hussein voulut faire périr Yahia, il eut des scrupules de conscience et il consulta une assemblée de jurisconsultes pour savoir si la conduite de Yahia, lorsqu'il avait donné de mauvaises denrées aux janissaires pour les faire se révolter, ne le dégageait pas de son serment. Comme on le pense bien, l'assemblée répondit affirmativement.

envoyés du pacha de l'attendre quelques instants sur le péristyle. Il alla faire ses adieux à sa famille, fit ses ablutions et sa dernière prière, puis il vint s'offrir aux exécuteurs qui lui passèrent au cou un cordon de soie savonné et l'étranglèrent.

Ainsi mourut un des hommes les plus remarquables de l'époque turque, le seul, à coup sûr, qui ait su se faire estimer et aimer de ses administrés indigènes.

Lorsque le *mezouar* vint rendre compte à Hussein Pacha de l'exécution de ses ordres, celui-ci ne put retenir ses larmes.

Yahia avait épousé, lorsqu'il était caïd de Boufarik, la fille de Si Ali Oulid el-Hadj el-Mahdi Khiati ; elle était morte sans lui laisser de descendance. Il avait épousé ensuite la fille de Ben Kheznadji, famille très connue à Alger ; il en eut un fils qui est décédé et une fille qui existe encore, elle est mariée à Alger à un nommé El-Hadj Mohammed Oulid el-Agha.

Après être arrivé à la dignité d'agha, Yahia avait fait venir de Roumélie ses deux neveux, Hassan et Amin ; le premier épousa une fille d'Hussein Pacha, le second une fille du *Khodja el-Khil*. Après la disgrâce de Yahia, le pacha fit prononcer le divorce entre sa fille et Hassan.

Les Oulad ben Zamoum *

Les Oulad ben Zamoum, des Flissa Oum el-Lil, se disent parents des Ben Gana de Biskra, qui sont originaires de la Kabylie du Djurdjura. Il y a environ 200 ans, un nommé Yahia ben Gana, forcé d'émigrer comme toute sa famille, serait allé chercher un asile chez les Flissa Oum el-Lil, pendant que d'autres membres de cette famille, dont sont issus les Ben Gana de Biskra, se rendaient dans la province de Constantine. Un homme des Flissa nommé Abd el-Aziz de la fraction des Beni Amran, possesseur de vastes étendues de terrain, aurait offert de lui céder une partie de ses terres pour son établissement et Yahia se serait décidé à se fixer définitivement dans la tribu. On montre encore, au-dessus du village de Tiguenatin, la tombe de ce Yahia ben Gana, chef de la famille des Oulad ben Zamoum.

Yahia ben Gana avait établi son habitation à Tirilt Iternach, vers l'arête supérieure des Flissa, et ses descendants habitèrent le même point jusqu'au moment où, investis de l'autorité par les Turcs, qu'ils avaient longtemps combattus, ils purent sans danger se rapprocher de la plaine.

* *Revue africaine*, 1875, pp. 32-49.

Le domaine de la famille s'accrut encore par des achats importants faits à un nommé Yahia Ou Bouzid des Beni Amran.

Nous avons cherché à reconstituer la généalogie des Oulad ben Zamoum au moyen des lettres et des actes de propriété que la famille a conservés, mais nous n'avons pu remonter au-delà de 1128 (1715-16). À cette époque, le chef de la famille était Bel Kassem ben Ternich ; on trouve encore un acte portant son nom à la date de 1141 (1728-29). Après lui vient son fils Ahmed ben bel Kassem ben Ternich, surnommé Zamoum ; c'est le premier qui ait porté ce nom qui est devenu celui de la famille.

Zamoum paraît être un vieux mot kabyle, aujourd'hui presque oublié et qui signifierait à la fois : «Courageux, qui a de la notoriété, qui dirige et ne se laisse pas diriger»¹. On peut faire venir aussi le surnom de *Zamoum* de l'adjectif arabe «za'moum», dont la signification est : «qui a la parole embarrassée».

On trouve des actes dans lesquels figure cet Ahmed ben bel Kassem dit Zamoum, échelonnés de 1136 (1723-24) à 1176 (1762-63).

À partir de ce personnage, sur le compte duquel la tradition est complètement muette, la généalogie de la famille devient facile à suivre. Zamoum eut cinq fils ; El-Haoussin, Saïd, Mohammed, M'hamed et Bel Kassem. Saïd et Bel Kassem ne laissèrent pas de postérité ; Mohammed et M'hamed donnèrent naissance à des branches collatérales ; la branche principale, celle qui a toujours la prépondérance, descend d'El-Haoussin, fils aîné de Zamoum. Nous ferons connaître plus loin la descendance de cet El-Haoussin ben Zamoum, qui est le premier dont l'histoire soit connue. Nous devons la plupart des détails qui vont suivre, au manuscrit des Oulad ben Kanoun, dont nous avons parlé dans notre « Note sur Yahia Agha ».

En 1767, les Flissa, qui avaient toujours supporté avec impatience

1. Cette étymologie nous a été donnée par Si Moula Naït Ou Amar des Beni Iraten.

le joug des Turcs, se mettent en insurrection et refusent de payer l'impôt ; l'arrestation d'un des leurs, par un cavalier du caïd du Sebaou, avait, paraît-il, servi de prétexte à la révolte. Cette tribu, ou plutôt cette confédération de 16 tribus (Mkira, Azagna, Ouserni, Beni Mekla, R'omeraça, Arch Oustani, Rouafa, Oulad N'bou Rouba, Beni Amran, Beni Chelmoun, Beni Chenacha, Mzala, Et-Taïa, Beni Khercha, Beni Arif, Oulad Yahia Moussa), qui a toujours renfermé un grand nombre de maraudeurs et de coupeurs de routes, se mit alors à exercer ses brigandages sur les tribus voisines soumises aux Turcs ; des receleurs, établis au pied de la montagne, recevaient le produit de ces rapines et le rendaient aux propriétaires, moyennant bonne rançon¹.

Les principaux chefs des Flissa étaient alors : Khelif ben Bouzid, amin des Beni Mekla, Hassen ben Rafai, amin des Rouafa, El-Haoussin ben Zamoum, amin des Beni Amran ; ces chefs reconnaissent l'autorité de cheikh ben Bouzid des Beni Mekla, père de Khelif. Ce Bouzid avait d'abord été spahis de l'agha d'Alger, puis il avait été reconnu comme chef des Flissa par les Turcs, antérieurement à ces événements.

Le pacha d'Alger, Mohammed ben Osman, pour mettre un terme à leurs désordres, fit marcher contre les révoltés l'agha des Arabes avec 1 100 hommes de la milice turque et les goums arabes. Cette petite troupe, abandonnée par son chef au milieu du combat, fut battue et perdit 300 hommes. La colonne reçut l'ordre de rentrer à Alger, l'agha déserteur fut étranglé et eut pour successeur le *khodja el-Khil* el-Ouali.

L'année suivante (1768), Mohammed ben Osman, que cet échec avait rendu furieux, envoya contre les Flissa l'armée la plus imposante qui eût encore opéré en Kabylie. Les beys de Titer, d'Oran et Constantine reçurent l'ordre d'amener toutes les

1. Les Flissa n'ont pas encore tout à fait renoncé aujourd'hui à ce métier lucratif et c'est encore chez eux qu'on retrouve souvent, en payant la *bechara*, le bétail volé dans les environs.

troupes qu'ils pourraient rassembler ; au mois de juillet, ces forces se trouvèrent réunies au pied des pentes nord-ouest de la montagne des Flissa, avec la milice turque et l'artillerie. L'armée fut partagée en sept corps commandés par l'agha Ouali, le *kheznadji*, le *khodja el-Khil*, le bey d'Oran, le bey de Titery, et le bey de Constantine, Ahmed ben Ali el-Kolli, auquel le pacha confia le commandement en chef. L'armée était campée partie vers Cherak et-Teboul, partie vers Bordj Menaïel.

Les troupes campées au premier point, attaquèrent en suivant la route de Bou Gaoua ; les autres s'avancèrent par R'omeraça, Rouafa et Souannouren. Les Flissa avaient défendu leurs villages au moyen de retranchements en terre et en pierres sèches, dont on voit encore les traces ; ils avaient fait appel aux contingents des tribus kabyles qui ne reconnaissaient pas l'autorité turque ; malgré l'énergie de leur résistance, ils durent céder au nombre de leurs assaillants et abandonner leurs villages qui furent livrés aux flammes. La première colonne arriva jusqu'au sommet de la montagne des Flissa, s'engagea sur le contrefort des Oulad Yahia Moussa, qui s'étend entre l'Acif Sbouaren et l'Acif Tarzout, enleva de vive force le village d'Ammouch et elle poussa encore jusqu'à Tiit Ncheffa. À ce moment, elle trouva devant elle un marabout, Si Ahmed Ou Saadi, chef de la zaouïa de Tarikt, qui s'était mis à la tête de ses tolba, avait rallié les Flissa en déroute et les avait ramenés au combat. Entraînés par l'exemple de Si Ahmed Ou Saadi, les Flissa se jettent sur la tête de colonne d'attaque où commandait le caïd du Sebaou, El-Hadj M'hamed ben Hassen, homme détesté par les Kabyles à cause de sa tyrannie et de sa cruauté, et ils la forcent à plier ; le caïd de Sebaou est tué à l'endroit appelé Tizi Korchi et sa tête, emportée comme trophée par les Kabyles, sert à enflammer leur ardeur.

Les Turcs, dans leurs expéditions, avaient l'habitude, lorsqu'ils attaquaient, de n'emporter avec eux ni vivres ni bagages, de sorte qu'ils étaient obligés de rentrer le même jour à leur camp. Au

moment où la colonne, qui avait dépassé Ammouch, fut obligée de reculer, la nuit commençait à approcher, l'heure de la retraite était arrivée, aussi chacun ne songea plus qu'à rentrer au camp. Les troupes turques et arabes, traquées à outrance dans un pays boisé, rocheux, coupé de ravins, ne tardèrent pas à se débâter et la déroute fut bientôt complète. La nuit qui survint acheva de les mettre à la merci des Kabyles qui en firent un affreux carnage.

La deuxième colonne, partie de Bordj Menâiel, avait d'abord réussi dans son attaque¹ et elle était parvenue jusqu'auprès du marabout de Timezrit, bâti au point culminant de la montagne des Flissa ; mais l'agha Ouali ayant été tué, elle fut entraînée dans la déroute de la première colonne et elle eut le même sort.

Le désastre fut complet, 1 200 Turcs et 3 000 Arabes furent tués. On trouvait encore longtemps après ces événements, dans les broussailles qui environnent Ammouch, point où eut lieu la plus rude mêlée, des armes et des objets d'équipement provenant de l'armée turque.

Dans son *Histoire de Constantine sous la domination turque*, M. Vayssettes raconte en ces termes un fait qui se rapporte évidemment aux événements dont nous venons de parler, bien que certains détails aient été dénaturés par les chroniqueurs arabes qui lui ont servi de guides :

«Il (Ahmed bey ben Ali dit El-Kolli) songea d'abord à bien asseoir son autorité et pour cela, il dut entreprendre de nombreuses expéditions contre les tribus que leur éloignement du centre de la province sollicitait sans cesse à la révolte. Il fut même entraîné hors des limites de sa province et porta ses armes jusque sur le territoire relevant, au moins nominalement, du pachalik d'Alger. C'est ainsi qu'appelé chez les Zouaoua par le marabout Si el-Hosseïn el-Ourtilani, pour y apaiser une révolte

1. Les Kabyles affirment qu'une femme appelée Ou Mehenna commandait dans cette colonne.

occasionnée par suite des prétentions de quelques docteurs de la loi qui voulaient s'opposer à ce que les filles héritassent de leur père¹, il dut repousser par la force les Flissa de la Kabylie occidentale, accourus pour le combattre. Mais il parvint à les refouler dans leurs montagnes et à leur faire payer chèrement leur agression. Toutefois, ce ne fut pas sans essuyer de son côté de grandes pertes ; son armée fut aux trois quarts décimée, et il vit tomber à ses côtés les plus braves de ses guerriers, tel que l'agha El-Ourlis, le *cheikh El-Arab* el-Hadj ben Gana, le cheikh du Bellezma Ferhat ben Ali, de la famille du caïd Cherif ben Mançour, Bel Kassem ben Merah, un des principaux chefs de la *zmala* et bien d'autres.»

Ces détails montrent bien l'importance de la défaite qu'avaient essuyée les Turcs devant les Flissa.

Le dey, forcé d'en venir à des moyens de conciliation, envoya un nouvel agha, Ali ben Sliman, pour traiter avec le chef de ces tribus belliqueuses ; mais l'envoyé du dey fut repoussé dans ses tentatives de négociation. Encouragés par les succès des Flissa, les Arabes des montagnes voisines se joignirent à eux et leur inspirèrent la résolution de poursuivre une guerre si heureusement commencée. La rébellion se propageait de l'est à l'ouest et menaçait d'envelopper Alger. «Tout tremblait dans la ville, dit Sander Rang dans son *Précis analytique* auquel nous avons emprunté une grande partie des faits qui précèdent, le dey seul montra du calme et du courage.» Les Kabyles révoltés menaçaient chaque jour Alger, ils en vinrent à faire des razzias dans la Mitidja et à intercepter les vivres qu'on apportait à la ville. L'agitation dans Alger était telle, que le dey n'osa plus sortir de

1. La délibération abolissant, dans les tribus du Djurdjura le droit d'héritage des femmes est datée de 1748 (*La Kabylie et les coutumes kabyles*, 3e vol., p. 451) ; cette nouvelle coutume a dû gagner de proche en proche et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle ait encore été un sujet de guerre vingt ans plus tard. Néanmoins, il n'est guère probable que les Turcs aient combattu les Flissa pour un motif semblable.

son palais ; il avait été victime de six tentatives d'assassinat dans l'espace de trois mois.

Cependant Mohammed ben Osman avait fait opérer le blocus du pays des Flissa, au moyen de postes entourant de tous côtés leurs montagnes et il parvint ainsi à les réduire à la famine. Il peut paraître singulier qu'une peuplade qui avait battu toutes les forces de la Régence, pût se laisser affamer par un simple cordon de postes, fournis par les makhzen des Ameraoua et des Abed d'Aïn Zaouïa et par les Issers : il faut dire que les Flissa n'avaient plus avec eux les contingents des tribus kabyles du Djurdjura qui les avaient soutenus au moment de l'attaque des Turcs, que les postes dont nous avons parlé étaient composés de cavalerie et que les fantassins kabyles n'osent jamais se mesurer en plaine avec des cavaliers, leur fussent-ils très supérieurs en nombre.

Ce blocus, qui non seulement empêchait les convois de grains d'arriver, mais encore empêchait de cultiver les terres autre part que dans la montagne, amena les résultats qu'en attendaient les Turcs ; un parti composé des gens paisibles et de ceux qui cherchaient leur moyen d'existence dans le travail, ne tarda pas à se former en faveur de la paix et il eut pour chef El-Haoussin ben Zamoum.

Un jour, dans une réunion générale de la djemaâ des Flissa, qui avait lieu à Tiit Nchefa, non loin de la zaouïa de Tarikt, cheikh Bouzid, qui craignait de voir El-Haoussin ben Zamoum lui succéder dans la position qu'il occupait avant la guerre, le dénonça à l'assemblée comme ayant des relations avec les Turcs. Une violente discussion s'éleva et El-Haoussin eût été mis à mort, si le marabout Si Ahmed Ou Saadi, dont nous avons déjà parlé, ne s'était interposé et ne l'avait protégé. Cette scène de violence le décida à brusquer la démarche qu'il avait l'intention de faire. Il avait des relations avec le chaouch du nouvel agha, nommé Ahmed ben Kanoun, qui était originaire des Issers ; il lui demanda une entrevue secrète et tous deux tombèrent d'accord sur les

conditions auxquelles la paix pourrait être conclue. Il fut convenu que chaque tribu des Flissa paierait un impôt annuel de cent réaux boudjoux, mais que les autorités turques ne s'occuperaient pas de sa perception, ne pénétreraient pas chez eux, ne se mêleraient pas de leurs affaires intérieures et ne leur demanderaient aucune corvée. L'impôt devait être versé par les amins au caïd du Sebaou. Ahmed ben Kanoun voulait obtenir que les Flissa renonçassent au vol et au recel, mais El-Haoussin ne se sentait pas assez puissant pour lui promettre une réforme aussi radicale ; il fut convenu seulement que tout voleur, pris en flagrant délit en dehors du territoire des Flissa, pourrait être tué sans que ceux-ci prissent fait et cause pour lui, et que les receleurs ne pourraient plus habiter le pied de la montagne, mais bien des villages du centre comme Bou Haran, Ouriacha et Ir'zer Ahmed.

Ahmed ben Kanoun se rendit à Alger pour obtenir l'assentiment du dey et Ben Zamoum réunit de son côté les Flissa, pour leur proposer cet arrangement. Les conditions posées ayant été acceptées de part et d'autre, la paix fut conclue dans une réunion solennelle à laquelle assistèrent d'une part les notables des Flissa, de l'autre le caïd du Sebaou Mohammed, fils du bey Mohammed ed-Debbah, avec les cavaliers des Améraoua. Les conditions dont il vient d'être parlé furent énoncées et acceptées et les deux camps firent une décharge générale de leurs armes à feu pour sceller la paix (1769).

Une amnistie générale fut publiée, et El-Haoussin ben Zamoum fut reconnu comme chef des Flissa. C'est alors qu'il établit son habitation à Tiguenatin où réside encore sa famille et où il n'avait eu jusque-là qu'un *azib* ; il transporta cet *azib*, pour ses cultures de la plaine, au lieu qu'on appela depuis *Azib Zamoum*. Les maisons de Ti'rilt Iternach furent abandonnées à une famille de marabouts, les Oulad Bayou, qui les occupe encore aujourd'hui.

Hassan ben Rafai, chef des Rouafa, étant mort, son fils Mahammed le remplaça et partagea le commandement des

Flissa avec El-Haoussin ben Zamoum ; ils étaient beaux-frères et ils vécurent toujours dans une entente parfaite.

Pendant de longues années, El-Haoussin ben Zamoum sut maintenir la paix avec les Turcs et ce n'est que 25 ans après la conclusion du traité dont nous venons de parler, que nous voyons de nouveau les Flissa en insurrection.

Il ne faut pas croire que ces populations turbulentes aient joui de la paix pendant cette longue période de temps, ils étaient constamment en guerre avec leurs voisins les Maatka et leur besoin d'activité se tournait de ce côté. Cette lutte, de tribu à tribu, était plus sérieuse qu'on ne pourrait le supposer ; ainsi, vers 1774, il y eut une guerre qui dura sept ans et dans laquelle les Maatka, qui avaient pour chef Mohammed Nali Ou Chaban des Aït Aïssa Ou Zeggan, coupèrent 101 têtes aux Flissa. Ce Mohammed Nali Ou Chaban avait paraît-il, promis une somme d'argent par tête de Flissa qu'on lui apporterait au Khemis des Maatka, mais on lui en apporta un si grand nombre que sa fortune qui n'était pas grande, n'eût pas suffi pour tout solder ; il offrit alors de faire l'abandon de tous ses biens, mais les Maatka ne voulurent pas accepter et ils le dédagèrent de sa promesse.

Le motif qui avait mis les tribus aux prises était le suivant : les Beni Zmenzer, dont le territoire s'étend parallèlement à celui des Maatka étaient du *sof* des Flissa et ils empêchaient toute communication entre les Maatka et leurs alliés les Beni Aïssi, principalement à cause de la possession du village de Tir'rilt Mahmoud, par où on peut gagner, en suivant les crêtes, les Abd el-Moumen et les Aït Amar Ou Faïd (fractions des Beni Aïssi) ; les Maatka voulaient s'emparer de ce village, mais bien qu'ils eussent eu l'avantage sur les Beni Zmenzer et les Flissa dans les rencontres qui avaient eu lieu, ils ne purent réussir dans leur dessein.

Nous avons dit que pendant 25 ans les Flissa avaient oublié leurs habitudes d'insurrection à la suite du traité conclu avec les Turcs, nous allons voir par suite de quelles circonstances ils se

jetèrent de nouveau dans la révolte. À la suite de cette longue paix les autorités turques avaient fini par oublier la défaite que l'Odjak avait essuyée et leur orgueil se révoltait des privilèges tout particuliers dont jouissaient les Flissa, privilèges qui leur donnaient une certaine morgue. *L'agha des Arabes*, Si Mustapha ben Mustapha, qui avait été nommé en 1205 (1790) voyait surtout cette situation d'un mauvais œil : il était entretenu dans ces idées par le caïd du Sebaou et par un marabout des Flissa, Si Ahmed Ou el-Hadj el-R'omeraçi, ennemi de Ben Zamoum et que le caïd du Sebaou avait mis en relation avec lui. L'agha Mustapha cherchait une occasion de se débarrasser d'El-Haoussin ben Zamoum, qu'il croyait être le seul obstacle à la réalisation de ses vues, et cette occasion se présenta en 1209 (1794).

El-Haoussin ben Zamoum était allé en pèlerinage au tombeau de Si Ahmed ben Youcef à Miliana et, en passant à Alger, il avait été rendre visite à l'agha. Celui-ci, en causant avec lui, lui demanda pourquoi les Flissa ne payaient au gouvernement turc qu'un tribu insignifiant, tandis que les populations voisines supportaient des charges beaucoup plus grandes. Ben Zamoum lui répondit avec la rude franchise d'un montagnard kabyle, peu habitué à la flatterie :

– Si vous aviez vaincu les Flissa, ils paieraient l'impôt et feraient comme les autres tribus, mais vous ne les avez pas vaincus.

Cette réponse n'était pas de nature à calmer le mécontentement de l'agha ; il dissimula néanmoins son ressentiment.

En revenant de son pèlerinage, El-Haoussin ben Zamoum s'arrêta encore à Alger pour y acheter des esclaves nègres qu'il voulait emmener avec lui ; il ne jugea pas à propos de retourner chez l'agha. Ses ennemis n'étaient pas restés inactifs. Si Ahmed Ou el-Hadj el-R'omeraci avait envoyé à Alger un individu de la tribu qui prétendait avoir été spolié par Ben Zamoum à propos d'une question de terrain et qui porta plainte à l'agha. Celui-ci fit amener El-Haoussin ben Zamoum à son prétoire qui était à

Dar es-Soultan (palais de la Djenina) et il lui ordonna d'aller en justice devant le cadî avec son adversaire. Il espérait que Ben Zamoum refuserait de se laisser juger par le cadî, ce qui lui permettrait de sévir contre lui, mais il obéit sans se plaindre. Les deux adversaires allèrent donc sous l'escorte d'un spahi devant le cadî qui siégeait à la grande mosquée et Ben Zamoum obtint gain de cause. Le spahi les ramena chez l'agha que cette solution rendit furieux ; il les envoya de nouveau deux fois de suite devant le cadî, qui ne changea rien à sa première sentence et qui, à la troisième fois, écrivit à l'agha que s'il voulait un jugement conforme à la loi musulmane le jugement était rendu, mais que s'il désirait autre chose, les deux parties étaient à sa discrétion.

Pendant que l'agha faisait lire cette lettre, El-Haoussin ben Zamoum ne put s'empêcher de sourire. L'agha exaspéré s'écria :

– Tu te crois donc devant ta femme, que tu te permettes de rire. Qu'on le pende !

– Voilà ce que tu voulais, répondit Ben Zamoum, et il était inutile de chercher des prétextes, je suis entre tes mains et entre les mains de Dieu.

Cependant tout l'entourage de l'agha en entendant cette sentence, s'était levé pour l'apaiser et lui avait demandé la grâce de Ben Zamoum, en lui disant qu'il ne fallait pas s'arrêter aux paroles d'un vieillard obstiné et en lui représentant que son exécution pourrait avoir des conséquences funestes pour la tranquillité du pays et qu'elle mécontenterait à coup sûr le dey.

Mustapha, regrettant d'être allé trop loin, leur dit qu'il ne pouvait revenir sur un ordre donné, mais il leur offrit un moyen d'obtenir la grâce de Ben Zamoum. À la porte du palais il y avait

1. Il existe encore une chaîne semblable à la porte de la Casbah qui est en face de la mosquée appelée Djamaâ Bacha et dont nous avons fait une église. Cette porte étaient anciennement l'unique entrée de la Casbah. La chaîne est suspendue à la clef de voûte de la porte et elle se joint à une autre chaîne horizontale dont une extrémité est scellée dans le mur et dont l'autre extrémité, qui est mobile, pouvait être fixée par un cadenas.

une chaîne suspendue¹ qui communiquait à une sonnette située dans l'appartement du dey et toute personne qui parvenait à la saisir devait être conduite devant ce dernier. L'agha fit recommander aux hommes qui allaient emmener le condamné de ne pas le garder trop étroitement et de lui laisser prendre la chaîne ; et il était probable que, conduit devant le dey, il eût obtenu grâce de la vie.

Les amis de Ben Zamoum lui donnèrent avis de ce moyen de salut qui lui était laissé, mais il ne voulut rien entendre.

– Je ne crains pas la mort, leur dit-il, et je ne demanderai pas de grâce.

On le livra au *mezouar* qui le conduisit au bouquet d'oliviers, connu sous le nom de *Zenabedj* qui est situé au-dessus de Djenan el-Agha¹ ; là on le pendit à une branche de ces arbres ; deux fois de suite la corde se rompit et ce ne fut qu'à la troisième fois que l'exécution fut consommée.

Les marabouts des Oulad ben Chaoua, dont la zaouïa est à côté des Oulad Mendil, près de la route de Blida, emportèrent le corps du supplicié et lui donnèrent la sépulture. Ces marabouts ont leur ancêtre enterré au-dessus du village de Tiguenatin, dont nous avons parlé, à la djemaâ Sidi Zerrouk ; ils ont une partie des Flissa parmi leurs serviteurs religieux, c'est pour cette raison qu'ils rendirent les derniers devoirs à Ben Zamoum.

Le fils aîné d'El-Haoussin ben Zamoum, nommé Mohammed, plus connu sous le nom d'El-Hadj Mohammed ben Zamoum, qu'il acquit plus tard en allant en pèlerinage à La Mecque, ayant reçu la nouvelle de cet événement accourut à Alger et il alla demander à l'agha l'autorisation d'emporter le corps de son père. L'agha qui avait regret de son emportement, l'accueillit très bien, lui donna l'autorisation qu'il demandait et le nomma même *sahis kesouarin*.

1. Djenan el-Agha était à l'emplacement de la villa Clauzel, il existe encore des ruines de cet établissement qui comprenait des magasins et des écuries.

El-Hadj Mohammed alla aussitôt aux Oulad ben Chaoua, enleva le corps de son père qui était resté enterré pendant trois jours et rentra dans les Flissa. Il avait dissimulé son ressentiment pour accomplir ce pieux devoir ; il ne songea plus ensuite qu'à la vengeance.

El-Haoussin ben Zamoum avait eu cinq fils : Amar, Ali, El-Hadj Mohammed, M'hamed et Mohammed Amzian ; les deux aînés étaient morts avant lui, Ali avait été tué dans la guerre contre les Maatka et n'avait pas laissé d'enfants, Amar avait laissé deux fils, Saïd et Bel-Abbès ; El-Hadj Mohammed, suivant les usages musulmans, avait épousé la veuve d'Amar, il avait eu un fils l'année même de la mort d'El-Haoussin et on lui avait donné le nom de son grand-père¹.

À l'époque où nous sommes arrivés, El-Hadj Mohammed, qui doit jouer un rôle très important dans l'histoire des premières années de notre conquête, avait environ 35 ans, et il était encore trop jeune pour faire accepter son autorité par les Flissa ; d'ailleurs, le commandement de la tribu revenait à M'hamed Ou Hassen, dont nous avons déjà parlé et qu'il regardait comme son tuteur et son second père. M'hamed Ou Hassen et les fils d'El-Haoussin ben Zamoum réunirent les Flissa et leur racontèrent l'odieux traitement que l'agha Moustapha avait fait subir au chef de la tribu ; les Flissa se levèrent aussitôt en masse, se déclarèrent en révolte et ils commencèrent par razzier tout ce qui était à leur portée dans la plaine.

À la nouvelle de cette insurrection, l'agha songea à employer contre les Flissa le moyen qui avait déjà si bien réussi autrefois, c'est-à-dire le blocus ; il envoya son chaouch Ahmed ben Kanoun pour s'entendre avec le caïd du Sebaou El-Hadj Hassen ben

1. El-Hadj Mohammed ben Zamoum épousa plus tard une tante d'Amar Ou Mahi ed-Din de Taourga, de laquelle il eut Hamdan, tué à Maison-Carrée le 15 mai 1840 et Aomar, qui était *amin el-oumena* des Flissa au moment de l'insurrection de 1871 et qui sauva les colons d'Azib-Zamoum.

Abd Allah, afin d'organiser un cordon de postes au pied de leur montagne, depuis Dra ben Kheda, jusqu'à Bor'ni. Le caïd installa une partie des Amaraoua Fouaga à El-R'oraf, en face d'Azib-Zamoum, sous les ordres d'Amara ben Yahia, cheikh de la *zmala* de Tizi Ouzou ; les Issers occupèrent deux postes, l'un aux Oulad Moussa, l'autre à Guenanna ; les Abid Chemlal et les Isser el-Ouidan furent placés à Bordj Menaiel ; enfin les Teurfa, les Guious, les Abid Akbou et les Abid Aïn Zaouïa établirent des postes sur leur territoire, avec l'ordre de veiller nuit et jour.

Les Flissa attaquèrent plusieurs fois ces postes, mais comme ils n'avaient que très peu de cavaliers, ils furent toujours repoussés ; ils réussirent seulement à enlever par surprise le poste d'El-R'orab qu'ils livrèrent aux flammes ; El-Amara ben Yahia qui le commandait, craignant que les Turcs ne s'en prisent à lui de cet échec, jugea prudent de se réfugier chez les révoltés qui l'accueillirent avec empressement.

Cette situation se prolongea pendant quatre ans sans amener aucun résultat. L'agha Mustapha se décida alors à marcher contre les Flissa avec une colonne composée de janissaires et de goums arabes ; il batailla sans succès pendant plusieurs jours au pied de la montagne et il dut rentrer à Alger sans être plus avancé que le premier jour de l'insurrection et fort irrité de l'échec qu'il avait subi.

Voyant qu'il n'obtenait rien par la force, l'agha se résigna à traiter avec les rebelles. Le chaouch Ahmed ben Kanoun, que nous avons vu réussir dans une semblable négociation, était mort mais son fils Mohammed était caïd des Issers et il lui confia la mission de faire la paix à tout prix. Mohammed ben Kanoun demanda une entrevue à El-Hadj Mohammed ben Zamoum, qui l'accorda d'autant plus volontiers que le blocus avait produit son effet, qu'il ne restait plus que très peu de vivres dans les Flissa et qu'il allait se voir dans la nécessité de faire les premières démarches de soumission si les Turcs avaient persisté dans leur

système de blocus. Il se montra néanmoins exigeant sur les conditions de la paix ; les Flissa conservèrent leurs anciens privilèges, leur impôt fut réduit à 50 réaux (boudjoux) par tribu au lieu de cent et il fut convenu qu'El-Amara ben Yahia ne serait pas inquiété à cause de sa désertion. La paix fut conclue en 1799 et elle se maintint pendant quelques années.

Les enfants d'El-Haoussin ben Zamoum ne manquèrent pas de tirer vengeance de Si Ahmed Ou el Hadj R'omeraci, dont les intrigues auprès de l'agha avaient eu le résultat que nous avons vu ; ils obtinrent cette vengeance au moyen d'une bonne somme d'argent qu'ils donnèrent au caïd du Sebaou. Un jour des cavaliers du makhzen emmenèrent à Bordj Sebaou des bœufs de Si Ahmed Ou el-Hadj qui labouraient dans la plaine, celui-ci alla les réclamer au caïd qui, gagné comme nous venons de le dire, lui fit trancher la tête.

En 1807, au moment où Ahmed Pacha faisait les préparatifs d'une expédition contre Tunis, les Kabyles des Flissa se mettent de nouveau en insurrection et recommencent leurs brigandages. Les Tunisiens avaient envahi la province de Constantine, battu le bey Hossein ben Salah et menaçaient la ville de Constantine ; il fallait se hâter de marcher contre eux et cependant on ne pouvait laisser, pendant l'absence des troupes, le territoire d'Alger exposé aux ravages des insurgés. Ahmed Pacha se disposait donc à combattre d'abord les Flissa. Lorsqu'il fut assez heureux pour obtenir un arrangement et les Flissa, d'ennemis qu'ils étaient, devinrent ses alliés et l'accompagnèrent jusqu'à Constantine où ils recueillirent un immense butin.

Il nous reste maintenant à raconter la dernière insurrection des Flissa qui éclata dans les circonstances que nous allons rapporter. En janvier 1814, les tribus de Bou Saada et les Oulad Madi s'étaient mis en insurrection ; ces derniers, après avoir razzié les Oulad Seloma et les Adaoura, avaient complètement battu le bey

Djellal du Titery. Le dey d'Alger donna l'ordre au bey de Constantine Naman (Mohammed Naman ben Ali) de marcher sur les rebelles et il envoya, en même temps, pour prendre part aux opérations, une colonne composée de troupes qu'on avait pu rassembler à Alger et qui était commandée par l'*agha des Arabes* Aomar.

Le gué de Ben Hini étant infranchissable, à cause des pluies qui avaient grossi l'oued Isser, Aomar Agha prit la route du col des Beni Aïcha et du djemaâ des Issers, où le passage de la rivière était plus facile.

La colonne était précédée, en pays soumis, à trois journées de marche d'intervalle, par une avant-garde chargée de préparer tout ce qui lui était nécessaire en vivres et en moyens de transport ; elle était composée de soixante tentes, comprenant chacune une quinzaine de soldats, sous le commandement de son chaouch, Mohammed ben Kanoun. Cette avant-garde, après avoir franchi l'Isser, avait été établir son camp à Chabet el-Ahmem, lorsque le chaouch apprit que les Flissa s'étaient réunis en masse à Tamdikt (le Lac) à six kilomètres en avant, pour empêcher le passage de la colonne. Les Flissa étaient poussés dans cette affaire par Si Mohammed Ou Saadi, le fils de ce Si Ahmed Ou Saadi que nous avons vu arrêter la marche des Turcs dans les Oulad Yahia Moussa, en 1768, et par Si el-Hadj Allal des Mkira. Mohammed ben Kanoun ne se sentant pas en mesure de forcer le passage ni même d'attendre l'ennemi, fit lever le camp immédiatement et il alla s'installer chez les Beni Khalfoun, qui étaient restés soumis et qui lui avaient fourni ses moyens de transport pour ses bagages ; il fit en même temps appel aux goums des Issers, des Ameraoua et des Abid Aïn Zaouïa et informa Aomar Agha de la position dans laquelle il se trouvait.

Les Kabyles ne donnèrent pas le temps aux renforts d'arriver et ils attaquèrent la petite colonne turque qui se défendit vaillamment. Le combat se prolongea jusqu'à la nuit, les soldats

turcs accablés sous le nombre durent plier ; les Beni Khalfoun voyant que les Flissa avaient le dessus tombèrent à leur tour sur la troupe de Mohammed ben Kanoun qui fut bientôt décimée. Le chaouch groupa autour de lui les quelques soldats qui avaient échappé au massacre, il se mit en retraite sur Bordj Menaiël et il réussit à gagner ce fortin et à s'y enfermer. Les cavaliers qui avaient pu se rendre à l'appel de Ben Kanoun campèrent avec lui à portée de fusil du fort, à l'endroit appelé El-Rerbiat ; les soldats turcs seuls occupèrent le bordj.

Le lendemain matin, les Flissa débouchèrent par l'oued Cherachir et s'avancèrent pour attaquer le bordj pendant que les cavaliers au nombre de 70, commandés par Mohammed Amzian, le plus brave et le plus vigoureux de la famille des Oulad ben Zamoum, faisaient un détour par Nerdja ben el-Ammali, pour attirer à eux les cavaliers de Ben Kanoun et les empêcher ainsi de charger les fantassins des Flissa qui commençaient leur attaque. Mohammed ben Kanoun s'élança avec son goum sur les cavaliers de Mohammed Amzian, les met en déroute et les poursuit avec vigueur. Les fantassins kabyles, voyant fuir leurs cavaliers, battent à leur tour en retraite et sont ramenés jusqu'à Cherachir, en perdant beaucoup de monde. Le goum de Ben Kanoun coupa trente-six têtes, qui furent envoyées le soir même à Alger. Mohammed Amzian ben Zamoum avait été blessé et El-Hadj Mohammed avait eu un cheval tué sous lui¹.

Aomar Agha arriva le jour même à Bordj Menaiël avec le gros de la colonne et il se montra très satisfait du succès qu'avait

1. Sander Rang raconte en ces termes ces événements à la date de 1814, dans son *Précis analytique* : «De leur côté, les Kabyles des Flissa se livrèrent de nouveau à des actes de brigandage sur le territoire d'Alger. Le caïd du Sebaou les surprit, et coupa une soixantaine de têtes, qu'il envoya au dey pour décorer la porte de Bab-Azzoun ; il ne put atteindre quelques tribus arabes qui s'étaient jointes à ces montagnards, parce qu'elles s'enfoncèrent dans le désert ; mais, en reprenant la route d'Alger, il en châtia quelques autres qui avaient refusé le tribut.» Sander Rang admet qu'il y a connexité entre la révolte des Flissa et celle des tribus de Bou-Saada.

remporté son chaouch. N'ayant pas de forces suffisantes pour attaquer les Flissa, il se tourna vers les Beni Khalfoun pour leur faire payer les frais de la guerre ; il les imposa d'un fusil et de dix réaux boudjoux par maison et chargea le caïd de l'Outon Isser, Mohammed ben Tarzi, de percevoir cette contribution.

Les Beni Khalfoun avaient promis tout ce que l'agha avait voulu, pendant qu'il les menaçait avec sa colonne, mais lorsqu'il se fut éloigné, ils changèrent d'avis et refusèrent de s'exécuter ; ils étaient poussés à cela par les Flissa qui avaient promis de les soutenir contre le gouvernement turc.

Lorsque Aomar Agha revint, au mois de mars 1814, de son expédition de Bou Saada, il voulut prendre la route de Beni Hini et il se vit arrêté huit jours entiers par une nouvelle crue de l'Isser ; c'est alors qu'il résolut de jeter un pont sur cette rivière, afin que les colonnes ne fussent plus obligées de passer par le pays des Flissa, pour aller dans la province de Constantine.

Aomar Agha commença d'abord par châtier les Beni Khalfoun de leur nouvelle rébellion ; il les attaqua par le versant nord de leur montagne pendant que les contingents des Beni Djaoud attaquaient par les Beni Nzar. Les deux troupes firent leur jonction au village d'Ammara, qui était habité par le caïd de la tribu, Ali ben Aïssa¹. Ce village se défendit bravement, mais il fut néanmoins emporté d'assaut et Ali Aïssa fut décapité. Les Beni Khalfoun firent alors leur soumission et payèrent la contribution de guerre qui leur avait été imposée.

Ce résultat obtenu, Aomar Agha s'occupa de la construction du pont de Beni Hini et de l'ouverture d'une route, pavée sur certains points, qui mène à ce pont en passant par les Beni Mestina des Khachna et Aïn Soltan des Ammal. Ce travail dura un an et

1. Si Saïd Ou Ali, qui était *amin el-oumena* des Beni Khalfoun au moment de l'insurrection, était petit-fils de cet Ali ben Aïssa.

Aomar Agha y était encore occupé, lorsqu'un courrier vint lui annoncer qu'il était nommé dey d'Alger (7 avril 1815).

Cependant les Flissa étaient restés insoumis et les Turcs se bornaient à faire le blocus de leur territoire, comme dans les guerres précédentes ; il n'y eut plus que des petites escarmouches sans importance contre les postes de cavalerie qui gardaient les débouchés de la montagne. C'est dans une de ces escarmouches que Mohammed Amzian ben Zamoum, que nous avons déjà vu blessé au combat de Bordj Menaiël, perdit la vie. Un samedi, les Flissa profitant de l'absence des cavaliers des Ameraoua qui étaient allés avec le caïd du Sebaou, au marché de Sebt Ali Khodja, avaient attaqué le poste d'El-R'oraf, avaient refoulé les cavaliers qui le gardaient et incendié le poste ; le caïd du Sebaou, apercevant de loin l'incendie, accourut au galop avec son goum ; les Kabyles les attendaient à Karraba Tizi bou Ali où le combat s'engagea. El-Hadj Mohammed ben Zamoum ne voulait pas laisser continuer cet engagement qui ne pouvait amener aucun résultat ; il fit même emmener le cheval de son frère Mohammed Amzian, pour l'empêcher d'aller au feu, mais celui-ci, impatient de faire parler la poudre, y courut quand même, à pied, et il fut frappé mortellement d'une balle.

Ce fut là le dernier épisode de cette guerre qui avait duré près de trois ans. Une petite colonne turque étant venue pour ravager les moissons des Flissa, des pourparlers s'engagèrent entre El-Hadj Mohammed ben Zamoum et Ahmed ben Kanoun, frère du chaouch de l'agha, et on fit la paix, en posant comme condition, que les Flissa ne paieraient qu'un impôt total annuel de 500 réaux boudjoux.

Cette paix se maintint jusqu'à la chute du gouvernement turc en Algérie. El-Hadj Mohammed ben Zamoum, qui était resté depuis plusieurs années le seul chef des Flissa, était un homme d'un caractère sérieux et bienveillant, ami de la paix, bien qu'il ne reculât pas devant la guerre lorsqu'il la croyait nécessaire. Il

s'était acquis une grande réputation de sagesse et de justice, son influence s'était de plus en plus affermie chez les Flissa et elle s'étendait aux tribus environnantes. Le gouvernement turc le traitait avec de grands égards, il avait le privilège d'entrer quand il voulait chez le dernier dey d'Alger, Hussein ben Hussein, honneur dont on était très avare. Son autorité reconnue s'était étendue non seulement aux Flissa, mais encore aux Beni Khalfoun, aux Nezlioua et aux tribus de Guechtoula qui étaient du *sof* des Flissa.

Dans un prochain article, nous aurons l'occasion de compléter la biographie de cette grande personnalité indigène, en racontant les faits qui ont signalé, en Kabylie, les premières années de la période française.

Table

	Alain Mahé	
<i>Présentation</i>		7
	Joseph Nil Robin	
<i>Note sur l'organisation militaire et administrative des Turcs dans la Grande Kabylie</i>		39
<i>Le bey Mohammed ben Ali Ed-Debbah</i>		61
<i>Fetena Meriem</i>		73
<i>Note sur Yahia Agha</i>		85
<i>Les Oulad ben Zamoum</i>		135

collection

Bibliothèque d'Histoire du Maghreb

La collection regroupe des travaux de recherche inédits, des traductions, et des rééditions d'études et de documents depuis longtemps indisponibles.

à paraître

DU MÊME AUTEUR

*Notes historiques sur la Grande Kabylie
de 1830 à 1838*

*Notes historiques sur la Grande Kabylie
de 1838 à 1851*

*La Grande Kabylie de 1851 à 1855
Histoire du chérif Bou Baghla*

*L'insurrection de la Grande Kabylie
de 1856-1857*

*L'insurrection de 1871
en Grande Kabylie*

Dépot légal : 4e trimestre 1998